PONTIAC

profil socio-économique et avenues de développement

Québec

PONTIAC:

PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE ET

AVENUES DE DÉVELOPPEMENT

Gouvernement du Québec
Office de planification et
de développement du Québec

Délégation régionale de l'Outaouais

Hull, avril 1984

PRODUCTION:

Cartes: Service de la cartographie

Révision et édition: Service des communications

Impression: Service des impressions en régie
Ministère des Communications

Dépôt légal - 1er trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-10915-5

ÉQUIPE DE RÉALISATION

AUTEURS: Office de planification et de développement du Québec

François Asselin, coordination

Francis Culée, agent de recherche et de développement

Hugues Maltais, agent de recherche et de développement

André Morin, agent de recherche et de développement

Diane Pintal, agente de recherche et de développement

Gaston Plante, agent de recherche et de développement

COLLABORATEURS: Membres de la Conférence administrative régionale de l'Outaouais

François Asselin, président, Office de planification et de développement du Québec

Marie Lavigne, Affaires culturelles

Jean-Louis Desrochers, Affaires intergouvernementales

Pierre Ricard, Affaires municipales

Géraldine Hutton, Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Gary Coupland, Agriculture, pêcheries et alimentation

Yves Roy, Communications

Gilles Meilleur, Éducation

Marcel Socque, Communautés culturelles et immigration

Pierre Lévesque, Industrie, commerce et tourisme

Guy Demers, Environnement

Roger Blais, Société d'aménagement de l'Outaouais

Gaston Côté, Énergie et ressources

Richard Chatelain, Loisir, chasse et pêche

Bernard Baribeau, Transports

Gérard Gagnon, Main-d'oeuvre et sécurité du revenu

Rémi Bégin, Travaux publics et approvisionnement

ÉQUIPE DE SOUTIEN: Office de planification et de développement du Québec

Régionale

Hélène Chagnon

Nicole Champoux

Hélène Charron

Louise Fourcaudot

A Québec

Gaston Girard, service des communications

Marie Laliberté, service des communications

Michel Therrien, groupe d'étude régionale

Sylvie Lambert, cartographie

Sylvie Robitaille, cartographie

AVANT-PROPOS

Ce sont les problèmes socio-économiques et d'isolement de la municipalité de Rapides-des-Joachims qui ont amené les membres de la Conférence administrative régionale de l'Outaouais (CARO) a aborder la question du développement général du comté de Pontiac et à manifester auprès des autorités québécoises leur intention d'entreprendre une action concertée en faveur du développement socio-économique du Pontiac.

Sous la coordination de la délégation de l'OPDQ dans l'Outaouais, un comité de membres de la CARO a élaboré une stratégie d'intervention en trois points qui consistait à dresser un bilan des interventions québécoises dans le Pontiac, à recueillir le point de vue des principaux intervenants du milieu et à identifier des avenues de développement réalistes susceptibles de retenir l'intérêt du leadership et de l'entrepreneurship pontissois.

Le rapport Pontiac: profil socio-économique et avenues de développement est le résultat d'un effort collectif où des ressources humaines, techniques et financières provenant de l'État québécois et du milieu pontissois ont été mises à contribution. Le rapport-synthèse publié dans la revue Développement Québec, le présent rapport et le montage audio-visuel Ensemble-Pontiac-Together constituent les éléments de la première phase de la démarche entreprise par la CARO en vue de favoriser le mieux-être des populations pontissoises.

Concurremment au dépôt du présent rapport, une équipe de diffusion, mise à l'oeuvre depuis plusieurs mois, prend le relais de l'équipe de réalisation. Elle doit maintenant animer le milieu et lui permettre de confronter le contenu du rapport "Pontiac", par trop technocratique, aux réalités socio-économiques quotidiennes. Quel défi!

C'est également à l'équipe de diffusion et à leurs collaborateurs que revient la responsabilité de favoriser au cours des prochains mois l'émergence d'une volonté régionale pour l'élaboration d'un plan d'action concerté.

Je remercie ceux et celles qui ont rendu possible la préparation du présent rapport. Outil-synthèse d'animation éminemment perfectible, puisse ce rapport être utile pour nourrir et multiplier les échanges entre les différentes communautés pontissoises et pour guider les personnes et les intervenants de l'Outaouais et de l'ensemble du Québec vers cette région contrastée et attachante.

Le délégué régional
de l'Outaouais

François Asselin

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Équipe de réalisation	III
Avant-propos	V
Table des matières	XI
Liste des tableaux	XVII
Liste des cartes	XXI
Figure	XXII
Liste des abréviations	XXIII
INTRODUCTION	1
1. - LE PONTIAC: UNE PROBLÉMATIQUE TRÈS PARTICULIÈRE	9
1.1 Cadre physique	9
1.2 Un peuplement marqué par la diversité ethnique et religieuse	10
1.3 Une stagnation démographique	15
1.4 La faiblesse des revenus	23
1.5 Un marché du travail limité et peu diversifié	32
1.6 Des disparités dans la qualité du logement	43
1.7 Des échanges frontaliers intenses	45

		Page
2. -	UNE FORÊT RICHE ET DIVERSIFIÉE	49
	2.1 Aspects généraux	49
	2.2 Intervenants	50
	Les occupants	50
	Les gestionnaires	57
	Les utilisateurs	58
	Les permissionnaires	59
	La main-d'oeuvre	61
	2.3 Problématique	61
	La ressource	61
	L'utilisation de la ressource	68
	Confrontation de la demande et des possibilités biophysiques de la forêt	70
	Amélioration de l'accès à la matière ligneuse	73
	Le reboisement	74
	Arboretum et secteurs expérimentaux	74
	Les orientations du MER	75
	2.4 Avenues de développement	76
3. -	UN POTENTIEL AGRICOLE ÉLEVÉ	79
	3.1 Aspects généraux	79
	3.2 Intervenants	80
	3.3 Problématique	81

Page

Les caractéristiques de l'agriculture dans le Pontiac 81
Le profil des exploitations agricoles 87
Les productions agricoles 89
3.4 Avenues de développement 94

4. - UN TOURISME SPÉCIALISÉ DANS LA VILLÉGIATURE ET L'EXPLOITATION DE LA FAUNE 99
4.1 Aspects généraux 99
4.2 Intervenants 99
4.3 Problématique 100
Le potentiel touristique 100
Le marché potentiel 103
La chasse et la pêche 104
La villégiature 115
L'hébergement 121
Les équipements touristico-commerciaux 125
Les activités de plein air 128
4.4 Avenues de développement 129

5. - LE POTENTIEL MINIER 135
5.1 Aspects généraux 135
5.2 Problématique 136
5.3 Avenues de développement 139

		Page
6. -	L'ÉNERGIE HYDRO-ÉLECTRIQUE	141
	6.1 Aspects généraux	141
	6.2 Problématique	141
	6.3 Avenues de développement	143
7. -	DES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION PEU DIVERSIFIÉES	145
	7.1 Aspects généraux	145
	7.2 Problématique	149
	7.3 Avenues de développement	151
8. -	UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE POLARISÉE PAR L'ONTARIO	155
	8.1 Aspects généraux	155
	8.2 Problématique	155
	La structure urbaine et commerciale	155
	Les flux de biens et de services	156
	8.3 Avenues de développement	164
9. -	UN SECTEUR PUBLIC RELATIVEMENT BIEN IMPLANTÉ	167
	9.1 Un réseau d'éducation satisfaisant	169
	9.1.1 Aspects généraux	169
	9.1.2 Intervenants	169
	9.1.3 Problématique	170
	Les équipements scolaires	170

Page

La scolarisation 170
La formation professionnelle et l'éducation aux adultes 171
Le transport scolaire 173
9.1.4 Avenues de développement 173

9.2 Des services sociaux et de santé complétés par ceux de l'Ontario 176
9.2.1 Aspects généraux 176
9.2.2 Intervenants 177
9.2.3 Problématique 179
Les caractéristiques de la population 179
La dépendance envers l'Ontario 180
Le Centre hospitalier du Pontiac 182
9.2.4 Avenues de développement 184

10. - UNE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT MINIMALE 185
10.1 Aspects généraux 185
10.2 Problématique 185
Le réseau routier 185
Le chemin de fer 191
Le transport aérien 193
Le transport en commun 194

	Page
10.3 Avenues de développement	194
11. - UN RÉSEAU DE COMMUNICATIONS QUI SE STRUCTURE	197
11.1 Aspects généraux	197
11.2 Problématique	197
La presse écrite	197
La télévision	204
La radio	206
Radio Pontiac	208
Le service téléphonique	211
11.3 Avenues de développement	214
12. - UNE IDENTITÉ CULTURELLE MENACÉE	215
12.1 Aspects généraux	215
12.2 Problématique	216
12.3 Avenues de développement	217
13. - DE PETITES MUNICIPALITÉS RURALES	221
13.1 Aspects généraux	221
13.2 Intervenants	221
13.3 Problématique	222
Infrastructures municipales	222
Protection contre les incendies	223

Page

Loisir municipal 223

13.4 Avenues de développement 225

14. - L'ENVIRONNEMENT 227

14.1 Aspects généraux 227

14.2 Intervenants 227

14.3 Problématique 228

La pollution des eaux 228

Les inondations 229

Les pluies acides 231

La radioactivité 232

14.4 Avenues de développement 234

15. - RAPIDES-DES-JOACHIMS: UN CAS D'ISOLEMENT 235

15.1 Aspects généraux 235

15.2 Problématique 235

Les services 237

15.3 Avenues de développement 240

16. - UN DYNAMISME DU MILIEU FRAGMENTÉ 243

16.1 Aspects généraux 243

16.2 La structure du dynamisme 244

Le dynamisme local 244

		Page
	Le dynamisme au niveau du Pontiac	249
	Le dynamisme du Pontiac dans le contexte de l'Outaouais et du Québec	253
16.3	Avenues de développement	255
CONCLUSION		259
BIBLIOGRAPHIE		263

LISTE DES TABLEAUX

Page

1. - Population du comté de Pontiac par secteur géographique, 1981 17

2. - Répartition de la population par groupe d'âge, comté de Pontiac et Québec, 1981 19

3. - Nombre et pourcentage des personnes de 15 ans et plus du Pontiac, selon la principale source de revenu, 1980 27

4. - Comparaison du revenu des ménages pour 6 zones du comté de Pontiac 28

5. - Municipalités du comté de Pontiac: classement selon le revenu médian des ménages. 31

6. - Population active expérimentée par grands groupes industriels et par secteurs géographiques, 198134 7. - Pourcentage de la population active expérimentée par grands groupes industriels et par secteurs géographiques, 198135 8. - Occupants du territoire forestier, unité de gestion Coulonge et Noire (71), 1982-83 51

9. - Usines d'importance qui s'approvisionnent dans l'unité de gestion Coulonge et Noire (71), 1982-83 60

10.- Permissionnaires actifs dans l'unité de gestion Coulonge et Noire (71), 1982-83 62

		Page
11.-	Destination des bois provenant des permissionnaires de l'unité de gestion Coulonge et Noire (71)	63
12.-	Contenance, unité de gestion Coulonge et Noire (71)	66
13.-	Etat de la demande et de la possibilité biophysique, unité de gestion Coulonge et Noire (71)	69
14.-	La production laitière dans le comté de Pontiac (sans Eardley): 1968-1979	82
15.-	Age des exploitants agricoles du comté de Pontiac, 1980	85
16.-	Taille des exploitations agricoles du comté de Pontiac, 1980	86
17.-	Utilisation du territoire agricole du comté de Pontiac, 1980	87
18.-	Les fermes du comté de Pontiac selon le total des ventes, 1980	88
19.-	L'élevage de bovins dans le comté de Pontiac, 1980	90
20.-	Principales cultures du comté de Pontiac, 1980	93
21.-	Statistiques relatives aux ZEC du comté de Pontiac, 1980	108
22.-	Statistiques relatives aux pourvoiries-concessionnaires du comté de Pontiac, 1977 à 1980	109
23.-	Statistiques relatives aux pourvoiries-concessionnaires, ensemble du Québec, région de l'Outaouais (07) et comté de Pontiac, 1978	110
24.-	Récolte d'animaux à fourrure dans le comté de Pontiac, 1977 à 1980	113

Page

25.- Dépenses annuelles moyennes des villégiateurs par article, comté de Pontiac 117

26.- Classification des hôtels et motels du comté de Pontiac, 1982 123

27.- Hôtels et motels du comté de Pontiac, 1982 124

28.- Établissements de camping, comté de Pontiac, 1980 126

29.- Statistiques de fréquentation des terrains de camping privés sur le territoire de la SAO, 1980 127

30.- Entreprises manufacturières du comté de Pontiac, 1982 147

31.- Lieux d'achat des résidants du comté de Pontiac, 1981 158

32.- Nombre de commerces et volumes d'affaires estimés dans les centres de desserte du Pontiac, 1981 159

33.- Répartition de la clientèle scolaire par établissement 1982-1983 174

34.- Distribution des quotidiens pour les comtés de l'Outaouais et pourcentage des foyers qui reçoivent un quotidien, ABC, 31 -ars 1982 199

35.- Distribution des quotidiens Le Droit et The Citizen par municipalité pour le comté de Pontiac, ABC, le 31 mars 1982 200

36.- Distribution des quotidiens pour les comtés de l'Outaouais selon la langue, ABC, le 31 mars 1982 201

37.- Distribution des journaux selon la langue dans le comté de Pontiac, 1982 202

Page

38.- Distribution des hebdomadaires pour les comtés de l'Outaouais selon la langue 203

39.- Portée hebdomadaire et nombre moyen d'heures d'écoute pour les stations de télévision captées dans le comté de Pontiac, BBM, automne 1981 et printemps 1982 205

40.- Nombre d'heures d'écoute pour les stations de radio de la région de l'Outaouais par comté selon la langue, BBM, automne 1982 207

41.- Service téléphonique du comté de Pontiac. Municipalités desservies par Télébec et Bell Canada 212

42.- Taux d'anglicisation par groupe d'âge dans les comtés de Pontiac, Hull et Labelle, 1971 219

LISTE DES CARTES

		Page
1. -	Situation géographique	3
2. -	Cadre administratif	7
3. -	Répartition de population, 1981	11
4. -	Population selon la langue parlée à la maison, 1981	21
5. -	Population active expérimentée selon l'activité économique, 1981	39
6. -	Situation géographique de l'unité de gestion Rivière Coulonge et Rivière Noire (71)	53
7. -	Tenure, unité de gestion Rivière Coulonge	55
8. -	Routes empruntées pour se rendre au chalet, comté de Pontiac	119
9. -	Zones d'influence commerciale des localités du Pontiac	161
10.-	Réseau de transport	187

FIGURE

Page

Répartition de la contenance par stade de développement, unité de gestion Coulonge et Noire (71) 67

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ATO:	Association touristique de l'Outaouais
CARO:	Conférence administrative régionale de l'Outaouais
CEGEP:	Collège d'enseignement général et professionnel
CIP:	Compagnie internationale de papier
CLSC:	Centre local de services communautaires
CRO:	Communauté régionale de l'Outaouais
CSS:	Centre des services sociaux
CSSSO:	Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
EPA:	Environnemental Protection Agency
MAPAQ:	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MER:	Ministère de l'Énergie et des Ressources
MICT:	Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
MLCP:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
MRC:	Municipalité régionale de comté
MTQ:	Ministère des Transports du Québec
OPDQ:	Office de planification et de développement du Québec
OPP:	Ontario Provincial Police
PANAC:	Protection Against Nuclear Action Committee
SAO:	Société d'aménagement de l'Outaouais
ZAC:	Zone d'aménagement et de conservation
ZEC:	Zone d'exploitation contrôlée

INTRODUCTION

Le comté de Pontiac est probablement la zone la moins étudiée et la moins bien connue de l'Outaouais québécois. Tous reconnaissent pourtant, dès le premier abord, son caractère tout à fait spécial de même que ses problèmes bien particuliers. Le rapport Pontiac: profil socio-économique et avenues de développement vise à combler une lacune d'information sur le comté et s'insère dans une démarche d'ensemble en vue d'appuyer son développement. Il se veut le point de départ d'une étape de réflexion qui pourra se traduire par des actions concertées.

Le rapport fournit un portrait, qui se veut le plus conforme et le plus à jour possible, de la situation actuelle du comté. Il décrit et analyse ses caractéristiques dominantes ainsi que ses ressources naturelles, institutionnelles et humaines. Le rapport identifie de plus des avenues réalistes de développement.

Le premier chapitre du rapport cerne le contexte particulier du comté du Pontiac. L'encadrement physique, l'histoire, les caractéristiques socio-économiques de la population et l'aspect frontalier sont autant d'éléments qui contribuent à définir ce contexte.

Les chapitres suivants analysent la problématique des divers secteurs d'activités qui contribuent à l'organisation de la vie économique et sociale du comté. Ces secteurs d'activités sont principalement la forêt, l'agriculture, le tourisme, les mines, l'industrie manufacturière et l'ensemble des services, dont le commerce et le secteur public. Ces chapitres décrivent les aspects généraux, identifient selon le cas les principaux intervenants, exposent la problématique et présentent des avenues de développement pour chaque secteur d'activité.

Le dernier chapitre aborde l'aspect des ressources humaines du comté dans le contexte d'une réflexion sur le dynamisme du milieu.

Le rapport porte d'une manière générale sur le comté de Pontiac. Il n'échappe cependant pas aux problèmes qui découlent immanquablement de la définition d'un territoire d'étude, particulièrement si l'on tient compte de la mise en place récente de la municipalité régionale de comté. Ainsi, la MRC, telle que définie par les lettres patentes de décembre 1982, ne correspond pas aux limites du comté. Également, la communauté régionale de l'Outaouais comprend une partie du comté de Pontiac, dont une section rurale qui s'apparente à l'ensemble du comté et une section urbaine rattachée à l'agglomération de Aylmer- Hull-Gatineau. Il est donc apparu nécessaire de faire preuve d'une certaine flexibilité, selon les besoins

Carte 1

NOUVEAU-QUÉBEC
10

CÔTE-NORD
9

SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN
2

ABITIBI — TÉMISCAMINGUE
8

Baie-Comeau

Rouyn-Noranda

Chicoutimi

BAS SAINT-LAURENT — GASPÉSIE
1

Rimouski

MAURICIE — BOIS-FRANCS
4

QUÉBEC
3

Québec

OUAIS
7

Trois-Rivières

MONTRÉAL
6

Montréal

Hull - Gatineau

ESTRIE
5

Sherbrooke

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

N

- Métropole régionale
- Limite de région administrative
- Limite de comté

Le Pontiac

Profil socio-économique

OPDQ 83

particuliers et la disponibilité des données. Nous demandons l'indulgence du lecteur à cet égard. La carte 2 illustre les divisions administratives du territoire étudié.

Carte 2

Le Pontiac

Profil socio-économique

CADRE ADMINISTRATIF

Limite de municipalité
Limite de l'ancien comté municipal
Limite de la MRC de Pontiac
Limite de la communauté régionale de l'Outaouais
Limite provinciale

OPDQ 83

1. LE PONTIAC: UNE PROBLÉMATIQUE TRÈS PARTICULIÈRE

1.1 Cadre physique

Le comté de Pontiac se situe dans la partie ouest de l'Outaouais québécois. Il est limité à l'ouest par le comté de Témiscaminque, au nord et à l'est par le comté de Gatineau et au sud par la rivière des Outaouais, qui relie le Québec et l'Ontario.

Le relief du comté est très contrasté. La vallée de l'Outaouais occupe 10 pour cent de la superficie totale et renferme des terres très fertiles, particulièrement dans la pointe sud-est, soit dans les environs de Shawville. Le climat y est aussi favorable à la culture que dans certains secteurs de la plaine de Montréal. Le comté possède d'ailleurs le plus grand potentiel agricole de l'Outaouais. Le plateau laurentien couvre neuf dixièmes du territoire, avec ses riches forêts parsemées de quelque 4 000 lacs et drainées par les rivières du Moine, Coulonge, Noire et Quyon.

La forêt du comté de Pontiac possède un des potentiels d'exploitation les plus riches du Québec. Elle se caractérise par une grande hétérogénéité des peuplements parmi lesquels les feuillus occupent une place importante. Sa faune est variée et abondante. On y

retrouve à la fois l'orignal et le cerf de Virginie. Les poissons d'intérêt sportif abondent.

1.2 Un peuplement marqué par la diversité ethnique et religieuse

L'histoire du comté de Pontiac a évolué au gré de l'exploitation des ressources, d'abord les fourrures, puis le bois et l'agriculture. Dès les débuts de la Nouvelle-France, les Indiens et les Français passaient par la rivière des Outaouais pour se rendre dans les territoires à fourrures de l'Ouest. Champlain a remonté l'Outaouais jusqu'à l'Ile-aux-Allumettes dès 1613. Le Pontiac est demeuré surtout une voie de passage pour le commerce des fourrures jusqu'au début du XIXe siècle. Il s'y trouvait une population algonquine de faible densité et quelques postes de traite. Le Sieur Louis d'Ailleboust de Coulonge a établi un poste près du site actuel de Fort-Coulonge, dès le XVIIe siècle. Plus tard d'autres postes vinrent s'ajouter, dont Fort-William, Fort-du-Moine et le poste du Lac-Victoria.

Le blocus commercial qui a frappé la Grande-Bretagne au début du XIXe siècle a lancé l'industrie du bois équarri dans la vallée de l'Outaouais. L'entrepreneur Philémon Wright fut le pionnier de cette industrie. Ses radeaux de bois descendaient la rivière et

Carte 3

RÉPARTITION DE POPULATION, 1981

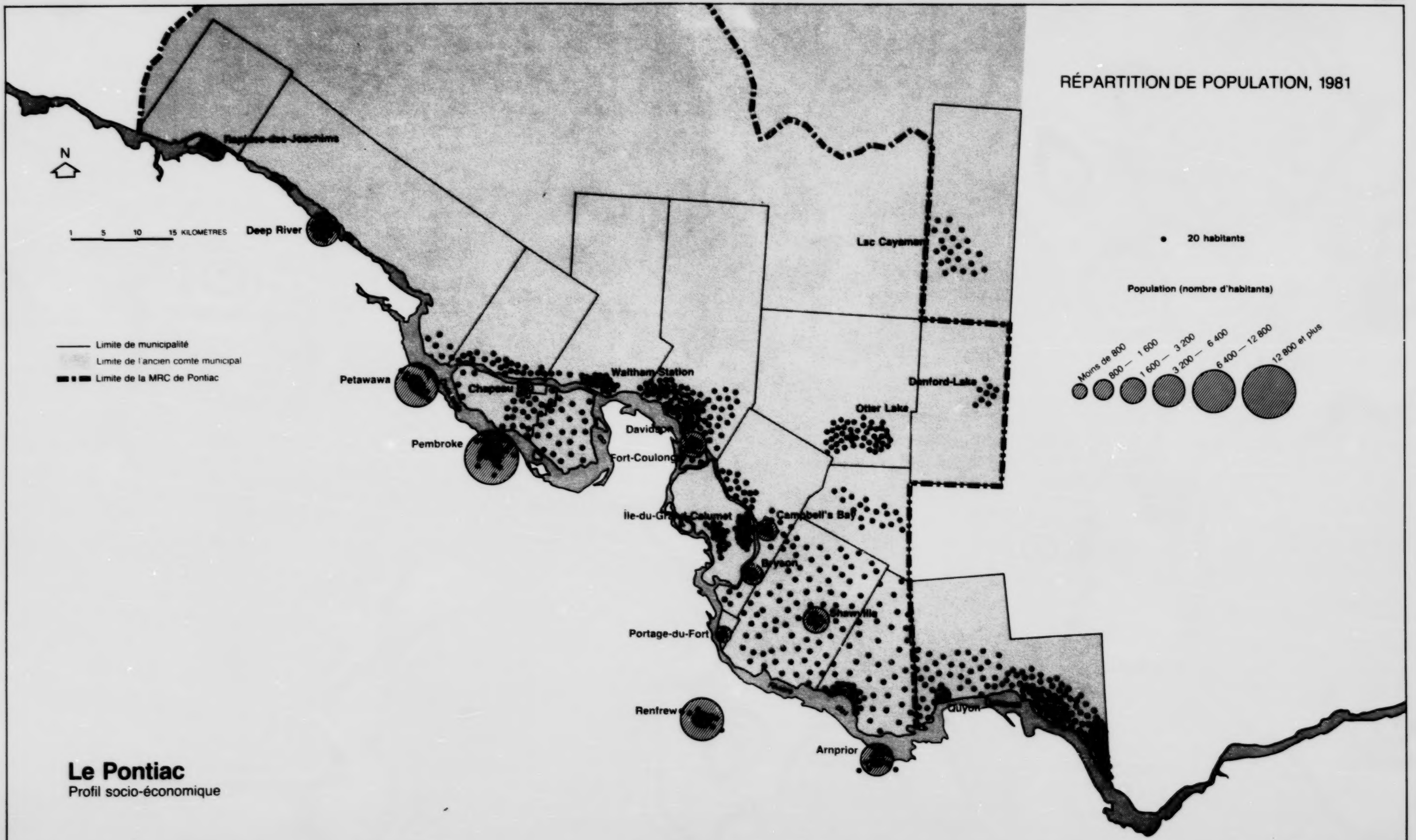

Le Pontiac
Profil socio-économique

étaient acheminés vers Québec dès le tout début du siècle. Déjà vers 1820 ses exploitations remontaient jusqu'à la rivière Coulonge. George Bryson, qui a établi une scierie à Fort-Coulonge en 1843, est devenu une figure dominante de l'exploitation du bois dans le comté de Pontiac.

L'exportation de bois équarri à destination de la Grande-Bretagne a connu son apogée vers le milieu du siècle. Par la suite, la production de bois de sciage pour satisfaire la forte demande du marché américain a graduellement remplacé l'industrie du bois équarri. L'exploitation forestière et l'industrie du sciage jouent encore aujourd'hui un rôle important dans le comté de Pontiac et représentent, avec la production de pâte à papier, un secteur vital de son économie.

Le peuplement intensif du comté a coïncidé avec la pénétration des exploitations forestières. Des Canadiens-Français et une majorité d'anglophones, surtout des Irlandais tant catholiques que protestants vinrent travailler dans les chantiers du Pontiac ou cultiver la terre. Souvent les deux activités étaient menées de front. Les paroisses et les villages se sont formés le long de l'Outaouais à mesure que la population augmentait et se stabilisait.

La diversité ethnique et religieuse de la population a souvent été à l'origine de frictions dans le comté au XIXe siècle et le peuplement s'est effectué selon les origines des colons. Par exemple, les terres du canton de Clarendon ont été colonisées presqu'exclusivement par des protestants et le canton de Vinton n'acceptait que des Irlandais catholiques. D'autres groupes ethniques, par exemple les Allemands, vinrent aussi coloniser un coin de terre et ajoutèrent à la diversité de la population.

L'origine du peuplement du comté de Pontiac explique en grande partie les traits caractéristiques de la population d'aujourd'hui: sa diversité ethnique et religieuse, l'affinité de la majorité anglophone avec l'Ontario, l'isolement relatif des francophones vis-à-vis du centre du Québec(1).

(1) LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU PONTIAC, par le groupe pour la sauvegarde du patrimoine du Pontiac, C. 1981, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Coll. Les cahiers du patrimoine, no. 14.
ACTES DU COLLOQUE SUR L'IDENTITÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS, tenu à Hull les 13, 14 et 15 novembre 1981. Ed. Pierre-Louis Lapointe.
LE NORD DE L'OUTAOUAIS, Le Droit, Ottawa, 1938.

1.3 Une stagnation démographique

Selon le recensement de 1981, le comté de Pontiac compte 20 383 habitants, dont 3 658 dans la municipalité de Pontiac, qui fait partie de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO). La population se concentre évidemment surtout dans la vallée de l'Outaouais, mais le territoire demeure peu urbanisé. Il ne comprend que quelques petites localités(1), toutes de moins de 2 000 habitants, dont Fort-Coulonge (1 616 h.), Shawville (1 608 h.), et Campbell's Bay (1 007 h.).

Certains organismes tel le CLSC et la radio-communautaire divisent le comté en sept secteurs géographiques(2). Le tableau suivant renferme les chiffres de la population pour ces secteurs de 1971 à 1981.

(1) Le mot localité est employé dans le sens de ville ou de village et non pas de municipalité.

(2) Description des secteurs: Ouest: Sheen, Esher, Aberdeen et Malakoff, Chichester, Waltham et Bryson, Chapeau, Iles-aux-Allumettes, Iles-aux-Allumettes Est, Rapides-des-Joachims; Fort-Coulonge: Fort-Coulonge, Mansfield et Pontefract; Centre: Campbell's Bay, Litchfield, Bryson, Grand-Calumet, Portage-du-Fort; Shawville: Shawville, Clarendon, Bristol; Nord: Leslie, Clapham et Huddersfield, Thorne; Municipalité de Pontiac; Nord-extrême: Alleyn et Cawood, Dorion, Grand-Lac Victoria, Rapid Lake, Le Domaine.

Tableau 1

POPULATION DU COMTÉ DE PONTIAC

PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE, 1981

SECTEUR	1971	1976	1981	Variation 1971-1981	Pourcentage de variation 1971-1981
Ouest	3 094	2 957	2 808	(286)	(9.2)
Fort-Coulonge	3 607	3 687	3 637	30	0.8
Centre	4 131	3 883	3 631	(500)	(12.1)
Shawville	4 407	4 470	4 205	(202)	(4.6)
Nord	1 307	1 296	1 340	33	2.5
Pontiac	2 910	3 365	3 658	748	25.7
Nord-extrême	840	905	1 004	164	19.5
Total	**20 296**	**20 563**	**20 283**	**(13)**	**-**

Source: Statistique Canada, Recensement 1981

Le total de la population du comté n'a pratiquement pas changé au cours de la décennie. Toutefois, la stabilité apparente de la population n'est due qu'à une forte hausse dans la partie urbaine

de la municipalité de Pontiac, qui se rattache beaucoup plus naturellement à l'agglomération de Hull-Aylmer-Gatineau qu'au comté de Pontiac. A l'exception de la municipalité de Pontiac, le comté a ainsi subi une baisse de population de 4.4 pour cent de 1971 à 1981, contre des hausses de 10.5 pour cent pour l'Outaouais et de 6.8 pour cent pour le Québec.

Le faible taux d'accroissement naturel du comté de Pontiac explique en partie la stagnation du total de la population. Selon les statistiques du ministère des Affaires sociales, il y a eu 476 naissances de plus que de décès dans le comté de Pontiac entre 1976 et 1981. Ceci donne un taux annuel moyen d'accroissement naturel d'approximativement 4.8 pour 1000, contre 9.9 pour 1000 dans l'Outaouais et de 8.6 pour 1000 au Québec(1). Ce faible taux est attribuable au vieillissement de la population du comté et en particulier à la migration d'habitants en âge de fonder un foyer.

A partir des chiffres de population et d'accroissement naturel, on peut estimer une migration nette négative d'environ 750 personnes entre 1976 et 1981.(2) Une partie de la population a donc quitté le comté afin de poursuivre des études ou de trouver du

---

(1) Estimations OPDQ

(2) Malgré un accroissement naturel de 476, la population du comté a baissé de 280 entre 1976 et 1981, d'où une migration nette négative estimée à environ 750

travail. Le phénomène est surtout évident sur le territoire de la MRC de Pontiac puisque pour sa part la municipalité de Pontiac a connu une forte augmentation de population durant la même période.

L'âge moyen de la population du Pontiac est plus élevé que dans l'ensemble du Québec. Selon le tableau 2, le pourcentage de personnes de 65 ans et plus est particulièrement élevé et le pourcentage de personnes de 20 à 44 ans est particulièrement faible. Le phénomène migratoire explique cette faible proportion de personnes dans un groupe d'âge qui représente une grande partie des forces vives d'une région.

Tableau 2

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGE

COMTÉ DE PONTIAC ET QUÉBEC, 1981

	0-19 ans	20-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Pontiac	35.7	14.2	18.9	19.7	11.5
Québec	31.3	19.1	21.4	19.3	8.9

Source: Statistique Canada - Recensement 1981

Selon les dernières données sur la langue maternelle, 55.4 pour cent de la population du comté est de langue maternelle anglai-

se, 41.2 pour cent de langue maternelle française et 3.4 pour cent d'une autre langue maternelle. La répartition linguistique sur le territoire dépend de deux pôles, soit Fort-Coulonge, à forte prédominance francophone et Shawville, à forte prédominance anglophone. Le secteur de Campbell's Bay est plutôt bilingue. Autre trait significatif de la population, entre 5 500 et 6 000 Métis et Amérindiens sans statut habitent le Pontiac, selon l'Alliance laurentienne. Ceux-ci se concentrent à Fort-Coulonge, Otter Lake, Ile-du-Grand-Calumet et Rapides-des-Joachims.

La situation linguistique particulière du Pontiac, avec une majorité anglophone, et la présence d'un voisin fort ont influencé fortement la perception des habitants du comté. Les francophones ressentent un certain isolement vis-à-vis du reste de l'Outaouais et du centre du Québec. De plus, les pressions de l'anglicisation se font très fortes. Les milieux anglophones ont, pour leur part, plutôt tendance à considérer les deux rives de la vallée de l'Outaouais comme une seule entité. L'ensemble de la population éprouve ainsi de la difficulté à s'identifier pleinement au Québec.

POPULATION SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON, 1981

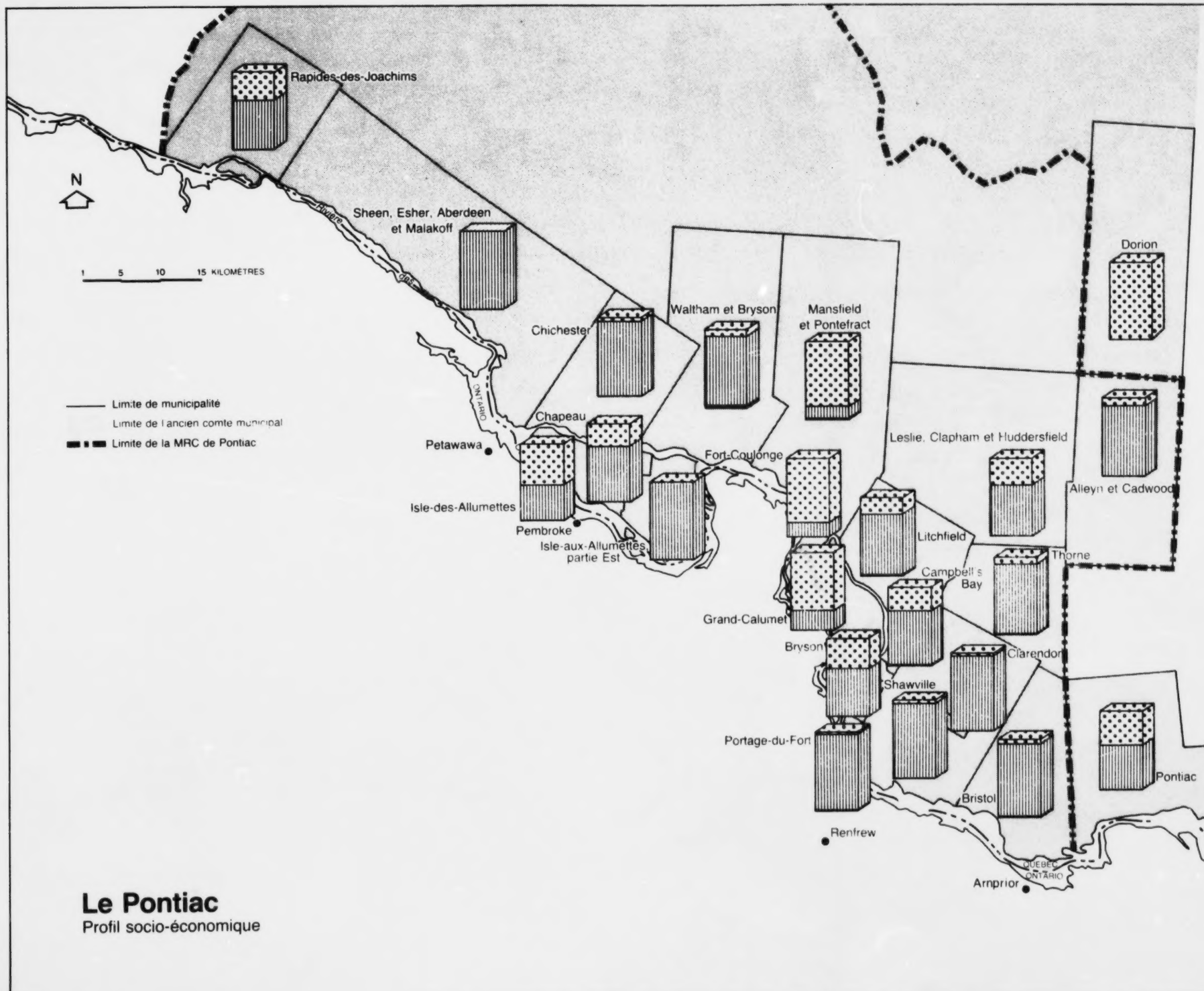

Population (%)

100
75
50
25
0

Langue parlée

Français | Anglais | Autres

Le Pontiac

Profil socio-économique

1.4 La faiblesse des revenus

Les données du recensement de 1981[1] sur le revenu des ménages[2] montrent le bas niveau des revenus du Pontiac[3]. Ainsi, le revenu médian[4] des ménages du Pontiac s'est élevé à 14 962 $ en 1980, contre 20 007 $ pour celui de l'ensemble du Québec.

---

(1) Statistique Canada, Recensement de 1981; Divisions et subdivisions de recensement; population, logements privés occupés, ménages privés et familles de recensement et familles économiques dans les ménages privés; certaines caractéristiques sociales et économiques. Numéro 93-X-941.

(2) Selon la définition, toute personne ou tout groupe de personnes qui occupe un logement privé est considéré comme un ménage privé. Les revenus déclarés sont ceux reçus au cours de l'année 1980.

(3) Les divisions de recensement utilisées par Statistique Canada correspondent aux territoires des anciens comtés municipaux. Les grandes agglomérations sont toutefois considérées différemment. Par exemple, l'île de Montréal ne constitue qu'une seule division de recensement, comme l'Ile Jésus ou Québec.

(4) Par définition, le point médian se situe au milieu de la distribution. C'est-à-dire dans ce cas-ci, que la moitié des ménages gagne plus que le revenu médian et l'autre moitié gagne moins. Le revenu médian, tout comme le revenu moyen donne une mesure du niveau de l'ensemble des revenus. Cependant, il est souvent préféré à ce dernier parce qu'il est moins influencé par les valeurs extrêmes.

Il n'atteignait ainsi que 74.8 pour cent du revenu médian des ménages du Québec, ce qui a valu au Pontiac le 74e rang parmi les 76 divisions de recensement du Québec. Les données relatives au revenu moyen donnent sensiblement les mêmes résultats. Le revenu moyen des ménages en 1980 s'est élevé à 18 387 $ dans le Pontiac, contre 22 869 $ dans l'ensemble du Québec. Le Pontiac s'est ainsi placé au 70e rang avec 80.4 pour cent du revenu moyen des ménages québécois.

L'écart entre le revenu moyen du Pontiac et celui de l'ensemble du Québec s'est rétréci entre 1970 et 1980 puisqu'il atteignait 75.9 pour cent du revenu moyen des ménages de l'ensemble québécois en 1970, soit 4.5 points de pourcentage de moins qu'en 1980. Toutefois, le Pontiac n'arrivait alors qu'au 59e rang sur 74 divisions de recensement, soit un classement plus favorable qu'en 1980.

Selon les données du recensement de 1981, le Pontiac arrivait au 64e rang des divisions de recensement du Québec pour le pourcentage des familles sous le seuil des faibles revenus(1) et

---

(1) Les seuils utilisés par Statistique Canada tiennent compte du coût de la vie des familles selon le nombre de personnes, et de la différence du coût de la vie selon la taille des agglomérations. Par exemple, le seuil de faible revenu pour une famille de quatre personnes en 1980 a été établi à 10 966 $ pour une région rurale et à 14 545 $ pour un centre urbain de 500 000 habitants ou plus.

au 68e rang dans le cas des personnes seules. Ainsi, 18.2 pour cent des familles du Pontiac étaient sous le seuil des faibles revenus contre 15.8 pour cent dans l'ensemble du Québec. Les mêmes pourcentages pour les personnes seules s'établissaient respectivement à 58.6 pour cent dans le Pontiac et à 45.9 pour cent dans l'ensemble du Québec.

Il existe généralement un lien direct entre le niveau des revenus et le marché de l'emploi. Ainsi, en 1980, les revenus d'emplois ne représentaient que 75.3 pour cent des revenus totaux des ménages du Pontiac contre 82.0 pour cent au Québec. Cette différence s'explique par un revenu d'emploi médian inférieur dans le Pontiac et une faible participation au marché du travail. Ainsi, le Pontiac se classait au 65e rang chez les hommes et au 34e rang chez les femmes, pour le niveau du revenu médian d'emploi. De plus, moins de 64 pour cent des hommes de 15 ans et plus du comté ont déclaré un revenu d'emploi en 1980, contre 75 pour cent dans l'ensemble du Québec, ce qui a valu au Pontiac le 75e rang parmi les 76 divisions de recensement au Québec. Le Pontiac se classe au 61e rang pour les femmes de 15 ans et plus, avec 37 pour cent d'entre elles qui ont déclaré un revenu d'emploi contre 47 pour cent dans l'ensemble du Québec.

Une compilation spéciale à partir du recensement de 1981 montre que seulement 49 pour cent des personnes de 15 ans et plus du Pontiac ont déclaré un revenu d'emploi comme principale source de revenu tandis que 24 pour cent déclaraient surtout compter sur des paiements de transfert. Au Québec comme dans l'ensemble de la région de l'Outaouais, les proportions se situent à 59 pour cent pour le revenu d'emploi et à 17 pour cent pour les revenus de transfert (Tableau 3).

Le tableau 4 porte sur le niveau du revenu des ménages selon six zones du Pontiac. Les zones ont été déterminées selon l'appartenance de la population et aussi selon le niveau et la distribution des revenus dans chacune des municipalités. Le tableau montre l'homogénéité relative des revenus des ménages dans les différentes zones du comté, à l'exception des municipalités de la périphérie, qui présentent des revenus de 15 pour cent inférieurs à ceux de l'ensemble du Pontiac. Les revenus d'emploi n'y représentent que 62.5 pour cent des revenus totaux comparativement à 75.4 pour cent dans l'ensemble du Pontiac. Le tableau ne comprend pas les chiffres des municipalités de Alleyn et Cawood, de Rapides-des-Joachims et de Sheen, Esher, Aberdeen et Malakoff suite à la non disponibilité de plusieurs données.

Tableau 3
NOMBRE ET POURCENTAGE DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS DU PONTIAC, SELON LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENU, 1980

		Principale source de revenu			
		Sans revenu	Emploi	Transfert	Divers
Pontiac (1)	Nombre	2 570	5 635	2 755	550
	%	22.3	49.0	24.0	4.8
Outaouais (07)	%	19.1	59.0	17.3	4.5
Québec	%	18.8	58.8	16.3	6.1

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Compilation spéciale à partir du recensement de 1981.

(1) Les données sont compilées sur la base du territoire desservi par le centre Travail-Québec de Campbell's Bay.

Tableau 4
COMPARAISON DU REVENU DES MÉNAGES
POUR 6 ZONES DU COMTÉ DE PONTIAC(1)

Zone	Nombre de ménages	Revenu médian $	% du Québec	% du Pontiac	Revenu moyen	% du Québec	% du Pontiac
Municipalité de Pontiac	1 120	15 944	79.7	106.6	19 075	83.4	103.7
Ouest	460	16 000	80.0	106.9	18 963	82.9	103.2
Fort-Coulonge	1 030	16 562	82.8	110.7	20 915	91.5	113.8
Shawville	1 475	15 710	78.5	105.0	18 650	81.6	101.4
Centre	940	15 217	76.1	101.7	19 120	83.6	104.0
Périphérie	1 035 (2)	12 687	63.4	84.8	15 750	68.9	85.7
Total	6 060	14 962	74.8	100	18 387	80.4	100
Québec	-	20 007	100	-	22 869	100	-

(1) Description des zones: Municipalité de Pontiac; Ouest: Chapeau, Iles-aux-Alumettes, Iles-aux-Alumettes est; Fort-Coulonge: Fort-Coulonge, Mansfield et Pontefract; Shawville: Shawville, Clarendon, Bristol; Centre: Ile-du-Grand-Calumet, Campbell's Bay, Portage-du-Fort, Bryson; Périphérie: Thorne, Leslie, Clapham, Huddersfield, Waltham et Bryson, Litchfield, Dorion, Chichester. Les municipalités de Alleyn et Cawood, de Sheen, Esher, Aberdeen et Malakoff et de Rapide-des-Joachims font également partie de la zone périphérique, mais les statistiques ne sont pas disponibles à cause de la faible population.

(2) Le nombre total des ménages dans le comté s'élève à 6 315. La différence provient des municipalités dont les statistiques ne sont pas disponibles et des établissements amérindiens de Grand-Lac-Victoria et de Rapid-Lake.

Source: Compilation à partir des données du recensement de 1981.

Toutefois, avec des revenus moyens des ménages de 13 587 $, 14 759 $ et 7 408 $ respectivement, ces municipalités devraient normalement être intégrées aux autres municipalités de la zone périphérique.

Le comté de Pontiac compte également l'établissement amérindien de Rapid-Lake et celui de Grand-Lac-Victoria. Les deux localités sont situées à l'extrême nord du comté, dans la réserve faunique de la Vérendrye. Pour les besoins de l'étude, ils n'ont pas été intégrés aux six zones. Le revenu moyen des ménages est très bas dans les deux cas, soit 6 825 $ pour Rapid-Lake et 3 597 $ pour Grand-Lac-Victoria

Le tableau 5 donne la liste des municipalités du comté pour lesquelles les données sont disponibles, classées selon le revenu médian des ménages. Les municipalités de Bryson, de Ile-aux-Allumettes est, de Mansfield et Pontefract, de Shawville et de Pontiac arrivent en tête de liste. Les municipalités de la zone périphérique se retrouvent parmi les municipalités où les revenus sont les moins élevés, de même que les municipalités de Fort-Coulonge et de Campbell's Bay. Ces deux dernières municipalités ont, contrairement à la plupart des municipalités périphériques, une proportion appréciable

de ménages à revenus élevés. Elles ont toutefois une forte proportion de familles à faible revenu, soit 35.6 pour cent des familles à Campbell's Bay et 26.4 pour cent à Fort-Coulonge. Il s'ensuit un écart prononcé entre les revenus médians et moyens.

En résumé, les revenus médians et moyens des ménages du Pontiac se situent bien en deçà des revenus des ménages de l'ensemble québécois et la fréquence des familles à faible revenu est particulièrement élevé. Le comté de Pontiac se classe d'ailleurs parmi les divisions de recensement les moins favorisées du Québec, au point de vue des revenus. Le niveau des revenus est relativement semblable d'une zone du comté à l'autre, à l'exception des municipalités périphériques, où les revenus sont nettement inférieurs à la moyenne du comté. De fortes concentrations de familles à faible revenu se trouvent également à Campbell's Bay et à Fort-Coulonge. La faiblesse du marché du travail explique en grande partie le bas niveau des revenus.

Tableau 5
MUNICIPALITÉS DU COMTÉ DE PONTIAC:
CLASSEMENT SELON LE REVENU MÉDIAN DES MÉNAGES

	Revenu médian des ménages $	Revenu moyen des ménages $	Pourcentage des familles à faible revenu %
Bryson	20 106	21 422	10.8
Ile-aux-Allumettes, est	19 949	20 005	20.7
Mansfield et Pontefract	17 867	22 342	15.4
Shawville	16 428	20 628	8.0
Pontiac	15 944	19 075	14.5
Portage-du-Fort	15 699	17 774	8.4
Grand-Calumet	15 249	18 411	14.3
Chapeau	14 954	21 456	16.6
Bristol	14 847	16 821	13.4
Clarendon	14 749	17 734	15.9
Ile des Allumettes	14 726	16 034	15.5
Leslie, Clapham et Huddersfield	14 420	16 671	27.5
Chichester	13 908	14 897	16.7
Campbell's Bay	13 399	18 331	35.6
Thorne	12 922	15 197	15.7
Fort-Coulonge	12 716	19 342	26.4
Litchfield	12 132	15 721	45.8
Waltham et Bryson	11 411	14 085	16.5
Dorion	9 681	16 999	34.8

Source: Statistique Canada. Recensement de 1981; Divisions et subdivisions de recensement; population, logements privés occupés, ménages privés et familles de recensement et familles économiques dans les ménages privés; certaines caractéristiques sociales et économiques. Numéro 93-X-941.

1.5 Un marché du travail limité et peu diversifié

1.5.1 Les secteurs d'activité

Le Pontiac est une région qui dépend surtout de l'agriculture ainsi que de l'exploitation et de la transformation de la ressource forestière. Les tableaux 1 et 2, sur la répartition de la population active expérimentée par grands groupes industriels(1), reflètent cette réalité. Toutefois, ils illustrent les grands secteurs d'activité des résidants du Pontiac et non pas uniquement la structure des emplois sur le territoire même du Pontiac. Leur interprétation doit ainsi tenir compte du fait qu'une forte proportion de la main'oeuvre travaille à l'extérieur du comté, notamment dans la CRO et dans les centres ontariens de Pembroke, Ottawa et Renfrew(2).

Le secteur primaire du Pontiac occupe proportionnellement trois fois plus de travailleurs que celui de l'ensemble du Québec. L'agriculture, avec près de 10 pour cent de toute la population active, et l'exploitation forestière sont les principales activités. Le secteur manufacturier du territoire s'appuie presqu'exclusivement sur les activités de sciage et de fabrication de pâte à

(1) Statistique Canada. *Recensement* 1981, compilation spéciale.
(2) Environ 1000 travailleurs, selon une compilation spéciale du recensement de 1971.

papier. Il compte tout juste la moitié du nombre des travailleurs du tableau 6, alors qu'un bon nombre des travailleurs du secteur sont employés à l'extérieur(3).

L'industrie de la construction occupe 610 personnes, pour une proportion légèrement supérieure à celle qui se retrouve dans l'ensemble du Québec. Le secteur est régi, comme partout au Québec, par l'Office de la construction du Québec. Les règlements que l'OCQ doit faire appliquer entraînent à l'occasion du mécontentement dans certains milieux, notamment à cause du caractère rural du comté et des liens économiques étroits avec la rive ontarienne.

Le secteur tertiaire du Pontiac se distingue surtout par la faiblesse des domaines commerciaux et financiers, même si un bon nombre de résidants du Pontiac travaillent dans ces domaines du côté ontarien.

---

(3) La population active expérimentée comprend aussi les chômeurs qui ont travaillé après le 1er janvier 1980.

Tableau 6

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE PAR GRANDS GROUPES INDUSTRIELS ET PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES(1), 1981

	Comté de Pontiac	Municipalité de Pontiac	Shawville	Centre	Fort-Coulonge	Périphérie	Ouest
Agriculture	780	200	350	50	20	130	35
Forêt	225	10	15	25	60	105	20
Autres	80	10	20	30	10	5	-
Primaire	1 080	220	375	115	90	235	65
Secteur manufacturier	1 435	130	255	350	400	225	80
Construction	610	150	125	80	50	130	60
Secondaire	2 040	280	375	430	460	355	140
Transports et communications	615	125	130	90	95	120	55
Commerce	985	210	295	120	100	155	90
Intermédiaires financiers	105	30	25	5	35	10	10
Services	2 440	430	650	325	455	330	235
Services gouvernementaux	680	285	75	70	80	115	50
Tertiaire	4 825	1 070	1 170	605	755	735	440
Total (2)	7 945	1 570	1 925	1 145	1 300	1 315	645

Source: Recensement de 1981, Statistique Canada, publication numéro 93-X-941

(1) Il s'agit des secteurs géographiques définis dans la section sur les revenus.

(2) Les additions ne sont pas toujours exactes à cause de l'arrondissement des nombres.

Tableau 7

POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE PAR GRANDS GROUPES INDUSTRIELS ET PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES(1), 1981

	Québec	Comté de Pontiac	Municipalité de Pontiac	Shawville	Centre	Fort-Coulonge	Périphérie	Ouest
Agriculture	-	9.8	12.7	18.2	4.4	1.5	9.9	5.4
Forêt	-	2.8	0.6	0.8	2.2	4.6	8.0	3.1
Autres	-	1.0	0.6	1.0	2.6	0.8	8.4	-
Primaire	4.6	13.6	14.0	19.5	10.0	6.9	17.9	10.1
Secteur manufacturier	22.4	18.1	8.3	13.3	30.6	30.8	17.1	12.4
Construction	5.2	7.7	9.6	6.5	7.0	3.9	9.1	9.3
Secondaire	27.6	25.7	17.8	19.5	37.6	35.4	21.7	27.0
Transports et communications	8.2	7.8	8.0	6.7	7.9	7.3	9.1	8.5
Commerce	16.4	12.4	13.4	15.4	10.4	7.7	11.8	14.0
Intermédiaires financiers	5.1	1.3	1.9	1.3	0.4	2.7	0.8	1.6
Services	30.5	30.7	27.4	33.8	28.4	35.0	25.1	36.43
Services gouvernementaux	7.5	8.6	18.2	3.9	6.1	6.2	8.8	7.8
Tertiaire	67.7	60.7	68.2	60.8	52.8	58.1	55.9	68.2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: Compilation à partir des données du tableau 6.

(1) Il s'agit des secteurs géographiques définis dans la section sur les revenus.

Au-delà de la vue d'ensemble qui précède, le Pontiac se présente en plusieurs zones, dont la base économique est fort différente.

Le secteur est de la municipalité de Pontiac comprend surtout une population de banlieue de l'agglomération Hull-Ottawa. Il compte une forte proportion de travailleurs des services et particulièrement des services gouvernementaux. Plus à l'ouest, la structure économique s'apparente à celle de la zone agricole de Shawville. Ainsi, tout comme la municipalité de Clarendon, la partie ouest de la municipalité de Pontiac compte plus de 25 pour cent de sa population active expérimentée dans le domaine de l'agriculture.

La zone dont le centre de service est Shawville représente avec l'ouest de la municipalité de Pontiac, la principale zone agricole du comté. Plus de 18 pour cent de la population active expérimentée oeuvre dans le domaine de l'agriculture. La municipalité de Shawville compte un certain nombre de petits commerces et de petites entreprises manufacturières, de même qu'un centre hospitalier et une polyvalente. La zone de Shawville, qui est généralement considérée comme la mieux structurée du comté, a déjà bénéficié d'une meilleure diversification de ses activités économiques: la fermeture en

1977 de la mine de fer Hilton à Bristol, le déplacement au cours des deux dernières décennies de l'ensemble des activités de transformation du bois vers l'ouest du comté ainsi que la fermeture il y a quelques années d'une crèmerie à Quyon, dans l'ouest de la municipalité de Pontiac, ont affecté l'économie de la zone.

L'activité économique des zones de Fort-Coulonge et du Centre se concentre surtout sur l'exploitation et la transformation du bois. Même si elles comptent un certain nombre d'agriculteurs, en particulier sur l'Ile-du-Grand-Calumet, les deux zones vivent surtout en fonction des usines de Portage-du-Fort, de Fort-Coulonge et de Davidson. La zone de Fort-Coulonge compte en outre une polyvalente et le siège du CLSC du Pontiac. Campbell's Bay, dans la zone du Centre, abrite un certain nombre de bureaux gouvernementaux.

A l'instar de la municipalité de Pontiac, la zone de l'ouest dépend beaucoup des emplois de l'extérieur, en l'occurence de la ville de Pembroke. Une compilation spéciale du recensement de 1971 a d'ailleurs montré que près de la moitié des travailleurs de la zone ouest étaient employés du côté ontarien(1). L'attrait de Pembroke

---

(1) Office de planification et de développement du Québec, L'espace rural de l'Outaouais, région 07, par Jean Mercier et Denise Beaulieu, 1978, p. 43.

ne s'exerce toutefois pas uniquement dans la zone ouest puisqu'il se fait sentir même à Fort-Coulonge, quoique à un degré moindre.

L'agriculture et l'exploitation forestière occupent 18 pour cent de la population active expérimentée des municipalités de la périphérie. Les municipalités de Thorne et de Litchfield sont surtout agricoles tandis que les municipalités de Chichester et de Rapides-des-Joachims comptent un bon nombre de travailleurs forestiers. La municipalité de Leslie, Clapham et Huddersfield compte plusieurs travailleurs dans les deux domaines. Les activités tertiaires reliées à la chasse, à la pêche et à la villégiature sont également importantes dans les municipalités de la périphérie. Les données du recensement de 1971 font ressortir que plusieurs travailleurs de ces municipalités sont employés en dehors de leur municipalité, soit en Ontario, soit ailleurs dans le Pontiac, probablement dans les zones plus populeuses. La carte 5 illustre la répartition de la population active expérimentée de chacune des municipalités, selon les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

1.5.2 Les grands indicateurs du marché du travail

D'une manière générale, le marché du travail du comté de Pontiac est peu dynamique et offre une gamme limitée d'occupations

Le Pontiac

Profil socio-économique

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE, SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 1981

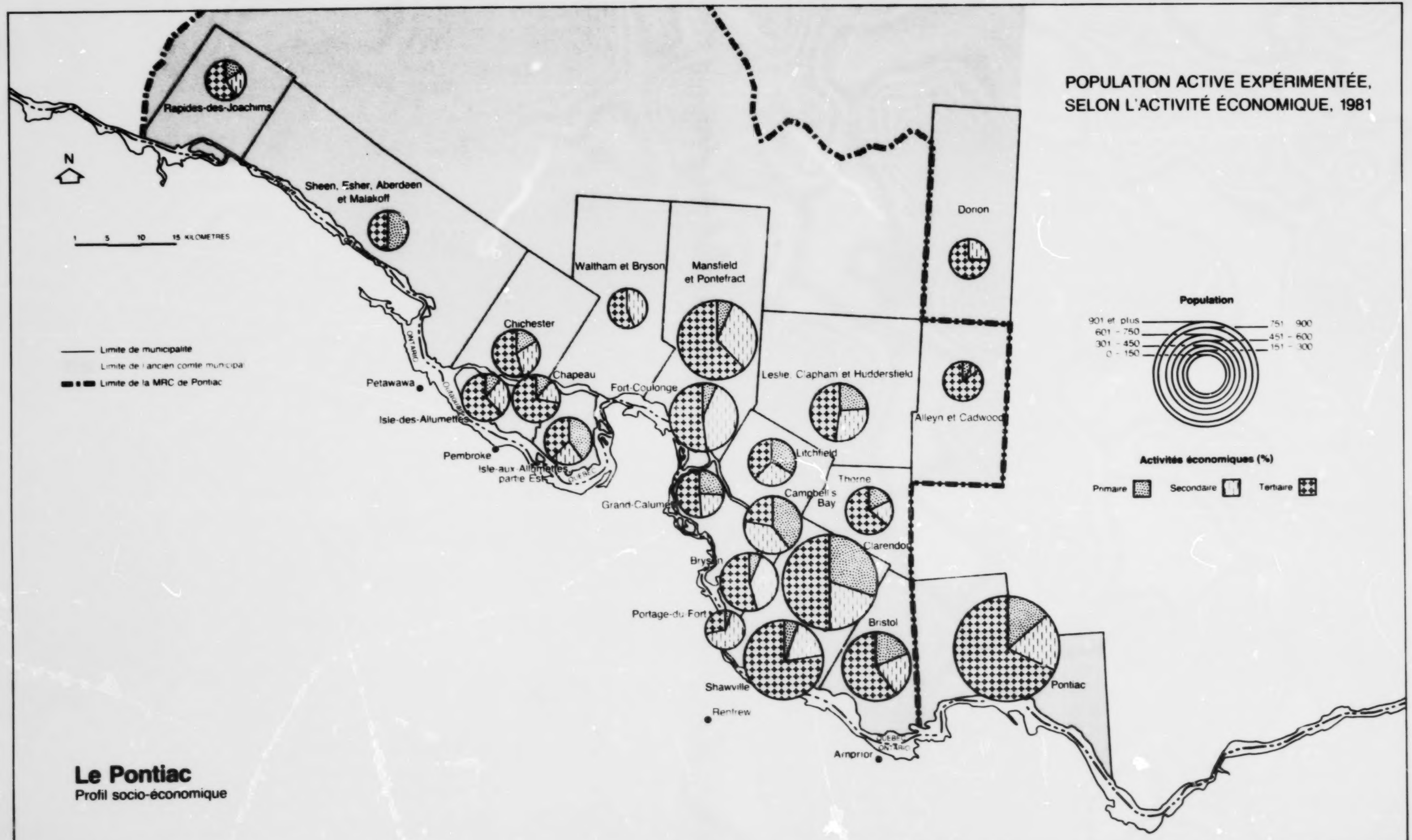

aux résidants du comté. La faiblesse des revenus d'emploi, la migration des jeunes qui se reflète dans une structure d'âge vieillissante, et un niveau de chômage élevé sont autant de symptômes de la stagnation économique. Les habitants du Pontiac perçoivent avec inquiétude le vieillissement de leur population et voudraient bien fournir de meilleures perspectives d'emploi aux jeunes afin de les garder dans leur région.

Selon le recensement, le Pontiac avait en juin 1981 un taux de chômage de 15.2 pour cent chez les hommes, contre 9.7 pour cent pour les hommes de l'ensemble du Québec, et se classait ainsi qu'au 61e rang parmi les 76 divisions de recensement du Québec. Le taux de chômage, bien que particulièrement élevé, est bien inférieur au taux de plus de 20 pour cent de certaines divisions de recensement. Toutefois, le bas niveau du taux d'activité, 67.9 pour cent chez les hommes du Pontiac contre 75.8 pour cent dans l'ensemble du Québec, pour un 73^{e} rang, est possiblement plus indicatif des faibles possibilités d'emploi. Ainsi, le taux d'emploi par rapport à la population d'hommes de 15 ans et plus n'est que de 57.3 pour cent dans le Pontiac, contre 68.5 pour cent au Québec, ce qui classe le Pontiac au 67^{e} rang.

La situation chez les femmes du Pontiac est relativement meilleure. Contrairement aux hommes qui se classent dans les derniers rangs, les femmes se classent entre les trentième et cinquantième rangs pour le taux d'activité: 40.6 pour cent contre 47.5 pour cent au Québec, le taux de chômage: 14 pour cent contre 12.7 pour cent au Québec, et le taux d'emploi dans la population de 15 ans et plus: 34.9 pour cent en comparaison de 41.5 pour cent pour l'ensemble du Québec. La proximité de l'agglomération de Hull-Ottawa et des nombreux emplois qui s'y trouvent dans le domaine des services explique en partie la bonne tenue relative de l'emploi chez les femmes.

Dans l'ensemble, les données du recensement confirment les tendances généralement perçues dans le comté au sujet de la faiblesse du marché du travail. Il est toutefois difficile de tirer une impression générale du marché du travail dans chacune des zones du Pontiac, à cause de la nature ponctuelle des données du recensement. Soulignons toutefois que pour des raisons tant structurelles que conjoncturelles, les municipalités de la périphérie et de la zone de Fort-Coulonge étaient particulièrement défavorisées en juin 1981, pour le taux de chômage, le taux d'activité et le taux d'emploi parmi la population de 15 ans et plus.

Selon les données du recensement, le Pontiac n'échappe pas au problème du chômage des jeunes. Le taux de chômage atteignait presque 30 pour cent chez les hommes de 15 à 24 ans en juin 1981, soit presque trois fois plus que pour les hommes de 25 ans et plus. Chez les femmes de 15 à 24 ans le taux atteignait 22.8 pour cent, soit deux fois plus que pour les femmes de plus de 24 ans. Les taux correspondants pour l'ensemble du Québec s'élevaient à 19.5 pour cent pour les hommes de 15 à 24 ans et 20.2 pour cent pour les femmes du même âge.

1.6 Le logement

Le parc de logement du Pontiac est en moyenne plus âgé que celui de l'ensemble du Québec. Ainsi, 38.2 pour cent des logements ont été construits avant 1946, contre seulement 23.8 pour cent au Québec(1). Le Pontiac a également une proportion supérieure de logements qui ont besoin de réparations majeures, 12.9 pour cent contre 7.6 pour cent au Québec, et de réparations mineures, 22.6 pour cent contre 15.9 pour cent au Québec. L'âge moyen des logements de la zone de Shawville est particulièrement élevé tandis que les municipalités périphériques comptent la plus forte proportion de logements qui ont besoin de réparations. Entre 1971 et 1981 le nombre de

(1) Statistique Canada. Recensement de 1981, publication numéro 93-X-941.

logements dans le comté est passé de 5 015 à 6 320. L'augmentation dénote une amélioration de la disponibilité de logements modernes puisque la population est demeurée stable au cours de la décennie. Le Pontiac a ainsi suivi la tendance générale au Québec vers une diminution du nombre de personnes par pièce et par logement.

Depuis 1971, la construction domiciliaire a surtout été active dans les zones de Fort-Coulonge et de la municipalité de Pontiac. Il faut noter toutefois que la municipalité de Pontiac a connu une augmentation de population depuis 1971 et que par contre la population de la zone de Fort-Coulonge est restée stable. Les autres zones ont connu au cours de la même période, un niveau de construction domiciliaire légèrement inférieur à la moyenne du Pontiac. Faisant exception, la zone de Shawville a bénéficié d'un nombre très limité de nouveaux logements puisque seulement 10.9 pour cent des logements de la zone ont été construits à partir de 1971. La population de la zone a cependant baissé légèrement depuis le recensement de 1971.

1.7 Des échanges frontaliers intenses

Le comté de Pontiac subit encore plus fortement que l'ensemble de l'Outaouais québécois le poids démographique et économique de l'Est ontarien. Le comté ontarien de Renfrew, qui fait face au Pontiac, compte près de 90 000 habitants, dont 14 000 dans la ville de Pembroke et plus de 8 000 à Renfrew.(1) L'intensité des échanges entre les deux rives de l'Outaouais, le plus souvent au profit du développement ontarien, représente un élément majeur de la problématique bien particulière du comté de Pontiac.

La cité de Pembroke est située à une quarantaine de kilomètres de Fort-Coulonge par la route 148. Son pouvoir d'attraction se fait sentir fortement dans cette localité et il s'accentue dans les localités plus rapprochées comme Chapeau, que certains considèrent presque comme une banlieue de Pembroke. Pembroke est un centre bien structuré, qui comprend 35 établissements manufacturiers qui emploient plus de 2 500 travailleurs dans divers secteurs d'activités.(2) Les données du recensement de 1971 sur le commerce de détail montrent que le chiffre d'affaires des établissements de Pembroke équivaut à près de trois fois le chiffre d'affaires de tous les commerces de détail du Pontiac.

---

(1) Recensement de 1981
(2) Répertoire Scott 1981

La ville de Renfrew exerce également son influence, bien qu'à un degré moindre, sur le sud-est du comté. Toutes proportions gardées, il s'agit d'un centre également bien structuré tant au niveau du secteur de la fabrication que du commerce de détail. L'attrait d'Ottawa se fait également fortement sentir dans le sud-est du comté. En fait, les Pontissois de l'ensemble du territoire entretiennent depuis toujours des relations étroites avec l'Ontario, tant du côté du travail, du commerce et des institutions que dans les relations sociales et familiales.

Les relations avec l'Ontario profitent surtout aux centres ontariens, puisque le Pontiac possède peu d'équipements susceptibles de tirer profit de la proximité de la population ontarienne. Toutefois, un très grand nombre de propriétés de villégiature du comté appartiennent à des Ontariens.

Dans le commerce de détail, les résidants du Pontiac effectuent 30 pour cent de leurs achats en Ontario, soit 15 pour cent à Pembroke, 10 pour cent à Ottawa et 5 pour cent à Renfrew(1). Il faut remarquer la forte attraction de Pembroke, en grande partie sur le bassin de population du nord-ouest du comté. Les fuites

(1) Léon Lajoie, S.A.O., Le commerce de détail dans le comté de Pontiac: propositions de développement, 1982, page 3

commerciales vers Renfrew ne représentent que 5 pour cent des achats mais Ottawa demeure un lieu d'achat très important, particulièrement pour les résidants de Shawville et de son aire d'influence(1). La section sur le marché du travail a déjà mis l'accent sur le nombre important de résidants du Pontiac qui travaillent dans les centres ontariens.

Des liens institutionnels renforcent la dépendance vis-à-vis de l'Ontario et, en particulier, du nord-ouest du comté vis-à-vis de Pembroke. Le diocèse de Pembroke comprend le territoire du Pontiac. Les médecins du secteur de Fort-Coulonge réfèrent normalement leurs patients aux hôpitaux de Pembroke ou dans certains cas, d'Ottawa, plutôt qu'à Shawville. Le campus du collège Algonquin à Pembroke attire une certaine clientèle du Pontiac. Certains cours y sont d'ailleurs offerts en français. Les clubs sociaux de Pembroke recrutent beaucoup de membres au Québec.

Le rôle polarisateur de Pembroke complique en particulier la situation de la collectivité francophone du comté, qui en plus de se trouver en grande majorité dans la zone d'influence de la ville ontarienne, est minoritaire dans le comté et relativement isolée

---

(1) Ibid, page 6

géographiquement de la collectivité francophone de l'Outaouais. Dans ces conditions, le besoin d'identification au Québec et à l'Outaouais pose un véritable défi.

La partie sud-est du comté, en grande majorité anglophone, semble davantage autosuffisante. Pourtant, les liens avec le territoire ontarien demeurent étroits et plus encore qu'au nord-ouest, les habitants ne perçoivent pas de véritable distinction entre le Québec et l'Ontario. Le "Freedom of Choice Party", qui préconisait une forme d'annexion du Pontiac à l'Ontario lors de l'élection québécoise d'avril 1981, a d'ailleurs surtout obtenu son support dans cette partie du comté, avec 50 pour cent du vote à Shawville et dans le canton de Clarendon et plus de 30 pour cent du vote dans Bristol et Thorne. Les pourcentages les plus faibles ont été enregistrés dans les secteurs à prédominance francophone.

La dépendance du comté du Pontiac vis-à-vis de l'Ontario pose à coup sûr un frein au développement équilibré du comté. Les efforts en vue de remédier à la situation devraient porter sur une plus grande auto-suffisance, par exemple dans le secteur commercial, une interdépendance accrue vis-à-vis des autres régions de l'Outaouais et du Québec, par exemple pour la diffusion de la culture, et plus de complémentarité vis-à-vis du marché ontarien.

2. UNE FORÊT RICHE ET DIVERSIFIÉE

2.1 Aspects généraux

La forêt du comté de Pontiac possède un des potentiels d'exploitation les plus riches du Québec. Ce potentiel demeure cependant sous-utilisé, voire même gaspillé, bien que l'industrie forestière constitue un des maillons vitaux de l'activité économique du Pontiac.

Cette situation résulte d'un manque d'adéquation entre les méthodes d'exploitation pratiquées par les utilisateurs et les caractéristiques de la forêt. En effet, la forêt du Pontiac se caractérise par une grande hétérogénéité des peuplements parmi lesquels les feuillus occupent une place importante. Comme les utilisateurs font chacun un usage très spécifique de la matière ligneuse (sciage, déroulage, pâte), un volume considérable de fibre feuillue demeure sur les parterres de coupe. Une exploitation intégrée de la matière ligneuse et une transformation plus poussée de cette dernière permettrait de tirer profit de cet important potentiel présentement sous-utilisé.

Par ailleurs, le mode de coupe actuel à diamètre limité contribue aux déficits en bois d'oeuvre dans la mesure où il entraîne une dégradation des peuplements par une non-régénération des essences de valeur.

A court terme, les concentrations de pins blancs et de bouleaux jaunes auront disparu. D'autres stratégies de coupe (coupe à blanc par bandes) permettraient de remédier à cette situation, pour autant qu'il soit possible d'utiliser la fibre feuillue (bois à pâte) résiduelle qui serait engendrée par de tels modes de coupe.

Enfin, l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette a entraîné une diminution d'environ 56 pour cent du stock marchand disponible en sapin et épinette blanche. La région accuse un déficit important du côté de ces essences et le ministère de l'Énergie et des Ressources doit voir à combler ce déficit.

2.2 Intervenants

Les occupants

Le territoire appartient majoritairement au domaine public, à l'exception de quelques concessions qui n'ont pas été révoquées et de boisés privés peu nombreux. Si on se réfère à l'unité de gestion

71 qui couvre la majeure partie du Pontiac (Voir cartes 6 et 7) on peut constater que 85% du territoire appartient au domaine public (Voir tableau 8).

Tableau 8

OCCUPANTS DU TERRITOIRE FORESTIER, UNITÉ DE GESTION COULONGE ET NOIRE (71), 1982 (1)

Tenure	Superficie (en km^2)	Pourcentage de la superficie totale
Concession McGillivray Lake Lumber	90	1
Concession Ben Hokum & Fils Ltée	13	-
Concession C.I.P. Inc.	15	-
Forêt domaniale	8 697	85
Terrain privé	1 485	14
TOTAL	10 300	100

(1) Source: MER, Outaouais, 1982.

OUTAOUAIS (07)

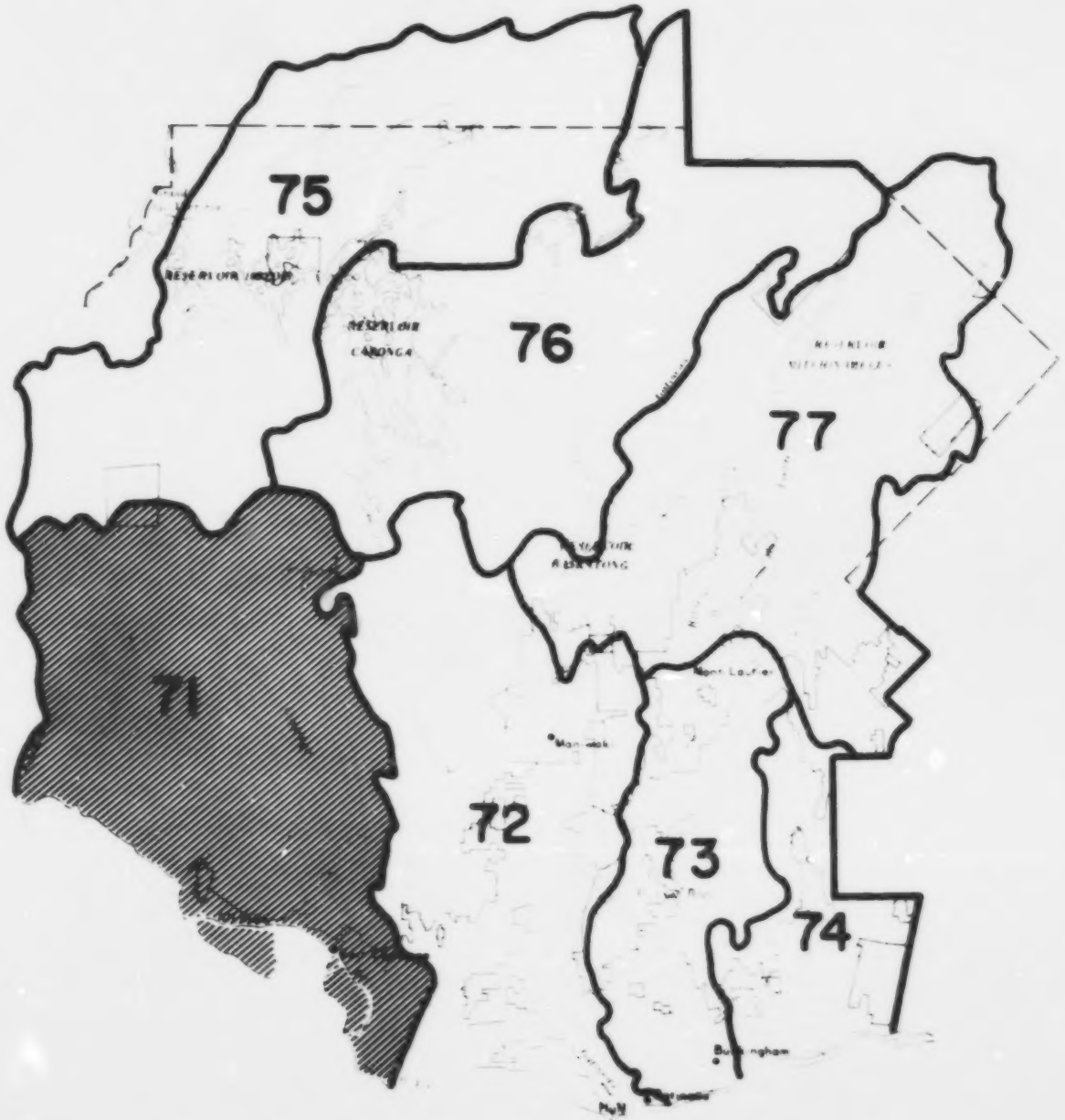

UNITÉ DE GESTION

RIV. COULONGE ET RIV. NOIRE

(71)

Carte 7

TENURE

UNITÉ DE GESTION RIV. COULONGE

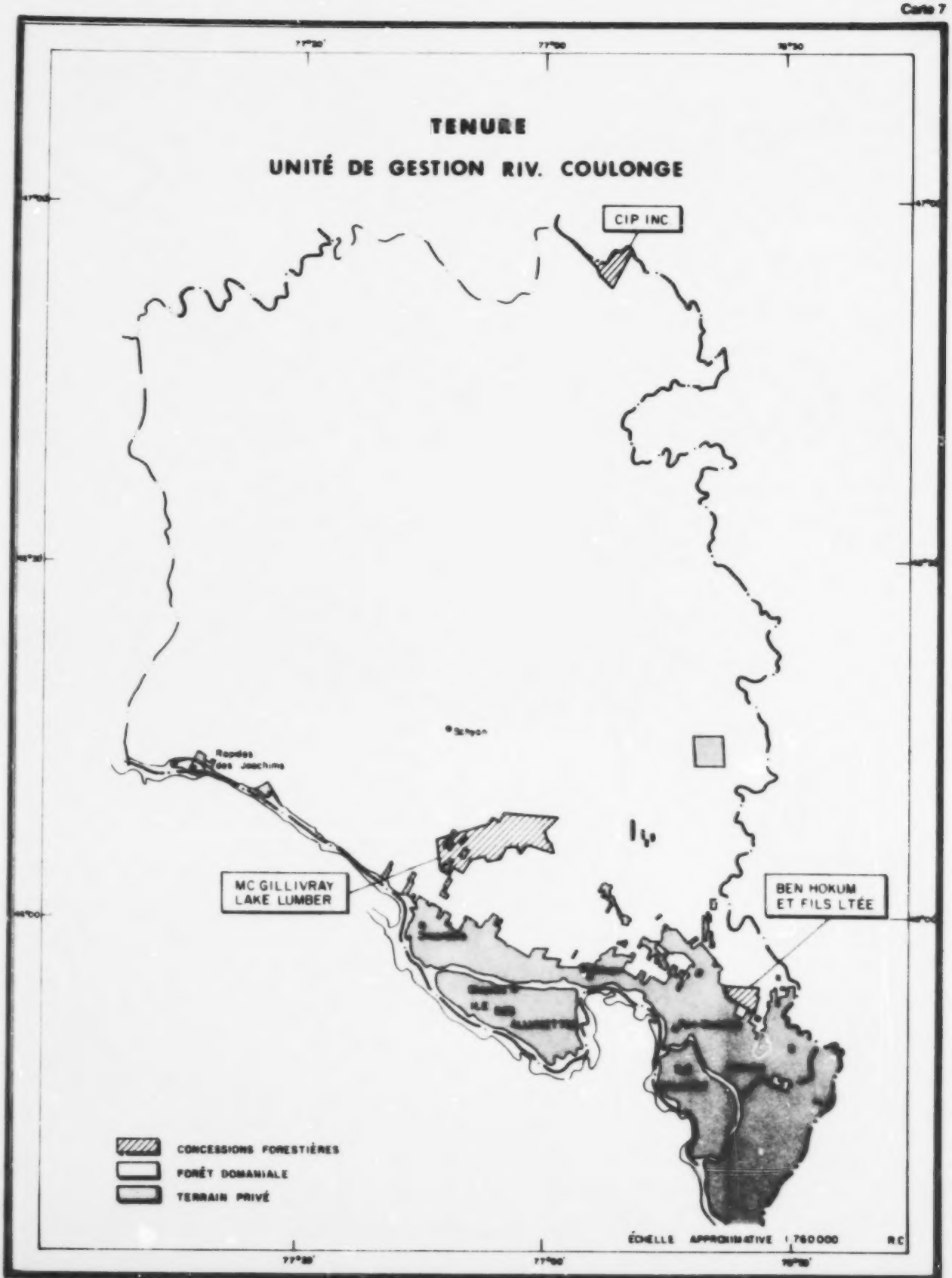

Les gestionnaires

De par son mandat de gestionnaire des terres et des forêts publiques, c'est le ministère de l'Énergie et des Ressources qui assure la gestion de la forêt domaniale. A cette fin, un plan de gestion est en voie d'achèvement pour l'unité de gestion Dumoine-Coulonge. Ce document constitue un outil de gestion précisant la stratégie de coupe à retenir de manière à favoriser une exploitation optimale de la matière ligneuse, compte tenu des possibilités biophysiques de l'unité de gestion.

Par ailleurs, le ministère a présenté en 1979 un document portant sur la problématique régionale. Ce document comporte une analyse, pour l'ensemble de la région administrative de l'Outaouais, des besoins et des possibilités biophysiques de la forêt. Une série de recommandations en découlent.

La création de sociétés de gestion forestière est également à l'étude. Ces sociétés, au nombre de une par unité de gestion, se verraient déléguer par le MER les opérations relatives à l'exécution des programmes d'aménagement forestier. S'y trouveraient associés le MER, la MRC et l'ensemble des utilisateurs.

La forêt privée fait également l'objet d'interventions gouvernementales en vue d'en favoriser une gestion rationnelle. Des subventions sont versées aux syndicats des producteurs de bois, via l'Office des producteurs de bois du Québec.

Ces subventions, administrées par chacun des syndicats, servent à financer des travaux d'aménagement forestier sur des boisés privés. Ces travaux sont exécutés par les membres des groupements forestiers qui rassemblent les propriétaires forestiers privés intéressés par cette formule.

Le comté de Pontiac a son Office des producteurs de bois, qui s'occupe de la mise en marché du bois des forêts privées. L'Office chapeaute le groupement forestier du Pontiac, qui participe à l'aménagement des forêts privées.

Les utilisateurs

L'unité de gestion 71 approvisionne en tout ou en partie douze usines d'importance pour un volume moyen annuel d'environ 425 000 mètres cubes. De ce total, cinq usines sont situées à l'intérieur même de l'unité de gestion. L'unité de gestion compte également neuf petites scieries de service dont le rôle consiste à accommoder

les propriétaires de lots boisés.

Sur les douze usines, deux utilisent la pâte, six font du sciage tandis que quatre autres récoltent les bois de déroulage incluant les bois destinés à la fabrication de poteaux. Le tableau 9 dresse la liste de ces usines.

Les permissionnaires

Les permissionnaires obtiennent leur permis de coupe auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources. Le tableau 10 en fournit la liste pour l'unité de gestion 71.

Le droit de coupe est accordé en fonction des quantités de bois allouées pour chacun des utilisateurs. Ces derniers peuvent récolter eux-mêmes le bois et deviennent de ce fait également des permissionnaires, ou font appel à d'autres permissionnaires pour assurer leur approvisionnement. En général, les utilisateurs font affaires avec plusieurs permissionnaires et ces derniers écoulent leur bois auprès de plusieurs utilisateurs, tel qu'illustré au tableau 11.

Cette situation s'explique du fait que beaucoup d'usines

Tableau 9

USINES D'IMPORTANCE QUI S'APPROVISIONNENT DANS L'UNITÉ DE GESTION COULONGE ET NOIRE (71), 1982-1983

Usine	Localisation	Consommation annuelle
A. Secteur des pâtes et papiers		
- Consolidated Bathurst	Portage-du-Fort	890 000m^3/an
- CIP*	Gatineau	-
B. Secteur sciage		
- Fortin Inc.	Fort-Coulonge	65 000m^3/an
- Ben Hokum et Fils Ltée	Shawville	34 000m^3/an
- Produits forestiers E.B. Eddy division Boyle	Davidson	88 000m^3/an
- Produits forestiers E.B. Eddy	Davidson	255 000m^3/an
- Gilles Bros.*	Braeside	281 000m^3/an
- les Placages Bellerive*	Mont-Laurier	11m^3/hre
C. Secteur déroulage		
- Masonite Canada* (1)	Gatineau	58m^3/hre
- Mégantic Manuf. Co*	Lac Mégantic	20m^3/hre
- Commonwealth Plywood*	Sainte-Thérèse	11m^3/hre
- Les Poteaux de la Lièvre*	Masson	-

* Usines situées à l'extérieur de l'unité de gestion

(1) Maintenant les Placages de l'Outaouais Inc.

Source: MER région 07, Outaouais, 1982.

ont une production très spécifique (sciage de feuillus, sciage de résineux, déroulage, pâte de feuillus ou pâte de résineux), ce qui entraîne que pour un même secteur de coupe, il peut y avoir 3 ou 4 utilisateurs différents.

La main-d'oeuvre

En 1981, la forêt a généré quelque 1 160 emplois, dont 700 en usine, ce qui représente 90 pour cent de la main-d'oeuvre manufacturière du comté.

2.3 Problématique

La ressource

De façon générale, les peuplements feuillus se retrouvent dans le sud de l'unité de gestion tandis que les peuplements mélangés et résineux sont respectivement situés au centre et au nord.

Le pin blanc est généralement présent dans les peuplements mélangés et feuillus. Il se retrouve principalement dans les vallées des rivières Dumoine, Coulonge et Noire.

Tableau 10

PERMISSIONNAIRES ACTIFS DANS L'UNITÉ DE GESTION COULONGE ET NOIRE (71), 1982-1983

Permissionnaire	Localisation
Consolidated-Bathurst Inc.	Portage-du-Fort
C.I.P.	Maniwaki
Les Industries Fortin Inc.	Fort-Coulonge
Produits Forestiers E.B. Eddy Ltée	Hull
Commonwealth Plywood Cie Ltée	Rapides-des-Joachims[1]
Ben Hokum et Fils Ltée	Shawville
Coopérative forestière de Pontiac[2]	Fort-Coulonge
Poteaux de bois de la Lièvre	Masson

Source: MER, Outaouais 1982

(1) L'usine a été détruite par un incendie et sera reconstruite

(2) La coopérative est le seul permissionnaire qui ne possède pas d'usine

Tableau 11

DESTINATION DES BOIS PROVENANT DES PERMISSIONNAIRES DE L'UNITÉ DE GESTION COULONGE ET NOIRE (71)

Usine de transformation	Permissionnaire
Consolidated-Bathurst	- Consolidated-Bathurst
	- Tous les autres permissionnaires
C.I.P.	- C.I.P.
Fortin Inc.	- Fortin Inc.
	- Coopérative de Pontiac
	- Produits forestiers E.B. Eddy Ltée
	- Consolidated-Bathurst
Produits forestiers E.B. Eddy Ltée division Boyle	- Produits forestiers E.B. Eddy Ltée
	- Consolidated-Bathurst
Produits forestiers E.B. Eddy Ltée	- Produits forestiers E.B. Eddy Ltée
	- Coopérative de Pontiac
	- Consolidated-Bathurst
Gillies Brothers	- Consolidated-Bathurst
Masonite Canada Canexcel I (1)	- C.I.P.
Commonwealth Plywood	- Commonwealth Plywood
	- Produits forestiers E.B. Eddy Ltée
Poteaux de la Lièvre	- Poteaux de la Lièvre
Les Placages Bellerive	- Tous les permissionnaires (déroulage de chêne)
Manufacture Mégantic	- Tous les permissionnaires (déroulage de bouleaux)

(1) Maintenant Les Placages de l'Outaouais Inc.
Source: MER, Outaouais 1982

La présence du bouleau jaune se manifeste au fur et à mesure qu'on se dirige vers le nord de l'unité, non seulement parce que ce sont des zones écologiques qui lui sont favorables, mais également parce qu'il a presque disparu des zones écologiques du sud à cause de sa surexploitation.

Dans les zones septentrionales, on note la présence de plus en plus marquée de sapinières, pessières et pinèdes grises. Le sapin et l'épinette blanche ont été presque entièrement détruits par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. L'intérêt commercial de cette région repose sur la récolte du bouleau jaune et des résineux.

Dans les zones écologiques du sud, on retrouve fréquemment du chêne associé soit à l'érable, soit au pin blanc ou encore en peuplement pur.

Afin de classer ces divers peuplements, le ministère de l'Énergie et des Ressources utilise la notion de région écologique. Ces régions correspondent à des portions du territoire qui jouissent d'une certaine homogénéité de conditions climatiques et de sol. Elles portent le nom du groupement végétal qui les caractérise. L'unité de gestion 71 comprend six régions écologiques dont on retrouve la description dans le plan de gestion de l'unité.

Par ailleurs, l'unité de gestion a été divisée en deux unités d'aménagement distinctes, une de banlieue (71.1) et une de sciage et pâte (71.2). La zone de banlieue, par rapport à celle de sciage et pâte, est la zone qui couvre en principe un territoire plus accessible et plus près des usines, où il serait avantageux d'intervenir par des travaux d'aménagement forestier.

La répartition des superficies supportant le volume ligneux (appelée contenance) figure au tableau 12. On remarque que seulement 2 pour cent du territoire forestier est considéré inaccessible. La figure 1 présente la contenance par stade de développement. La forêt mûre occupe 52 pour cent du territoire, en particulier dans les strates de feuillus.

Outre l'exploitation à laquelle elle s'est trouvée soumise depuis près de deux siècles, la forêt du Pontiac est victime de perturbations d'origine naturelle.

Les incendies forestiers ont été nombreux; depuis 1949, on en a relevé une cinquantaine. Ces feux ont détruit 30 000 hectares de forêt, en particulier durant les années cinquante. Ces incendies ont permis de situer l'origine de beaucoup de peuplements forestiers. Parmi les maladies ayant touché sévèrement les forêts de l'unité de

Tableau 12

CONTENANCE,

UNITÉ DE GESTION COULONGE ET NOIRE (71)

Catégories de terrains	Superficies					
	Zone de banlieue 71-1		Zone Sciage et Pâte 71-2		Total	
	HA	%	HA	%	HA	%
Forestier productif accessible	281,995	86	471,119	85	753,114	85
Forestier productif inaccessible	4,055	1	7,536	1	11,592	2
Total	286,050	87	478,655	86	764,705	87
Forestier improductif	12,188	4	31,181	6	43,369	5
Non-forestier	158	-	127	-	285	-
Eau	27,794	9	45,749	8	73,543	8
Total tout les terrains	326,190	100	555,712	100	881,903	100

Source: MER, Outaouais 1982.

Figure 1

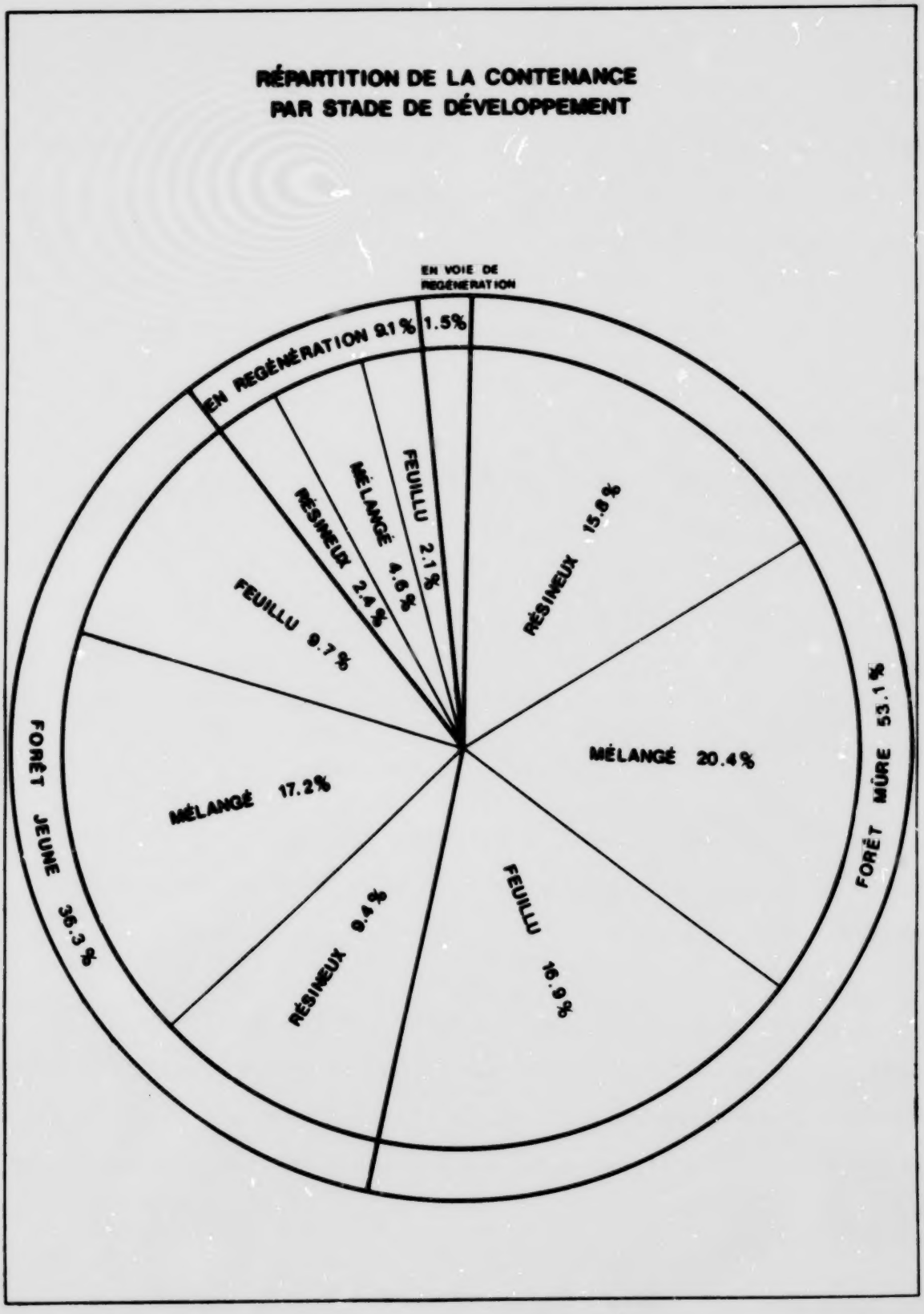
RÉPARTITION DE LA CONTENANCE
PAR STADE DE DÉVELOPPEMENT
EN VOIE DE
REGÉNÉRATION
1.5%
EN REGÉNÉRATION 9.1%
FEUILLU 2.1%
MÉLANGÉ 4.6%
RÉSINEUX 2.4%
FEUILLU 9.7%
MÉLANGÉ 17.2%
RÉSINEUX 9.4%
FORÊT JEUNE 36.3%
RÉSINEUX 15.8%
MÉLANGÉ 20.4%
FEUILLU 16.9%
FORÊT MÛRE 53.1%

gestion, on compte la mort en cime du bouleau blanc qui a également affecté le bouleau jaune. Trois épidémies de tordeuse depuis 1952 ont affecté le sapin et l'épinette de l'unité de gestion. Suite à la dernière infestation de 1965 à 1975, environ 56 pour cent du volume marchand en sapin et épinette a été dévasté à l'intérieur des peuplements mûrs.

L'utilisation de la ressource

L'exploitation forestière s'effectue dans l'unité de gestion depuis le début du XIXe siècle. A toutes les époques, les coupes pratiquées ont été très sélectives et ce n'est que depuis les années soixante que l'utilisation des feuillus se fait au niveau des industries de pâte et papier.

Ces coupes sélectives ont amené l'industrie à repasser plusieurs fois dans les mêmes secteurs pour y récolter les tiges de meilleure qualité.

Tout le problème qui est donc posé aux gestionnaires de la forêt est de prévoir les écarts qui risquent de se creuser entre la demande et les disponibilités en matière ligneuse que la forêt est encore en mesure d'offrir après cette longue période d'exploitation

Tableau 13
ÉTAT DE LA DEMANDE ET DE LA POSSIBILITÉ BIOPHYSIQUE
UNITÉ DE GESTION COULONGE ET NOIRE (71)(1)

Essences	Produits	Demande 1986-87		Possibilité biophysique	
		m^3	cunits	m^3	cunits
Sapin baumier, épinette, pin gris, mélèze	Sciage	105 300	37 200		
	Pâte	145 100	51 300	251 000	88 700
	Poteaux	2 800	1 000	(187 000 sur 120 ans et 64 000 sur 60 ans)	
Sous-total		253 200	89 500	251 000	88 700
Pin blanc, pin rouge	Sciage	59 300	21 000	105 400	37 200
	Poteaux	7 000	2 500		
Pin blanc	Pâte	-	-	16 800	6 000
Sous-total		66 300	23 500	122 200	43 200
Bouleau jaune, bouleau à papier	Déroulage	7 700	2 700	7 300	2 500
	Sciage	16 200	5 700	54 700	19 300
Feuillus tolérants	Déroulage	28 700	10 100	3 100	1 100
	Sciage			46 700	16 500
Peuplier	Déroulage	-	-	4 200	1 500
	Sciage	-	-	36 600	13 000
Tous feuillus	Pâte	95 000	34 000	197 400	69 800
Sous-total		147 600	52 500	350 000	123 700
Total		467 100	165 500	723 200	255 600

Source: MER, Outaouais 1982

(1) Possibilité sur 120 ans pour sapin baumier, épinette, pin gris, mélèze. Disponibilité sur 60 ans pour les autres essences.

sélective.

C'est à partir de ces prévisions que des mesures appropriées peuvent être identifiées, soit pour accroître les disponibilités en matière ligneuse (aménagements, régénération), soit pour mieux orienter l'exploitation par rapport aux possibilités biophysiques de la forêt.

Confrontation de la demande et des possibilités biophysiques de la forêt

Le tableau 13 comporte une comparaison de la demande maximale de bois estimée pour 1986-1987 et de la disponibilité pour les différentes essences. A première vue, la forêt semble d'une façon générale, en mesure de répondre à la demande. Toutefois, une interprétation plus détaillée du tableau appelle certaines réserves.

La stratégie de coupe diffère selon qu'il s'agit des résineux et des autres essences. En ce qui concerne les résineux, c'est le rendement soutenu qui est visé, sur une très longue période (120 ans).

Par contre, le plan d'allocation établi pour les autres es-

sences (feuillus, pin blanc, pin rouge) se fait sur un horizon plus étroit (60 ans) au bout duquel des ruptures de stock sont à prévoir.

Le tableau indique que la demande en fibre résineuse est supérieure aux possibilités forestières sans aménagement sur un horizon de 120 ans. Cette situation est en partie imputable au fait que l'inventaire marchand en sapin et épinette a diminué de plus de 50 pour cent à cause de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

La disponibilité en bouleau jaune est insuffisante pour répondre aux besoins industriels en déroulage et une rupture de stock est prévisible dans quarante ans.

L'importance des disponibilités en sciage de feuillus et de pin est due au fait que celles-ci sont calculées à partir de tout le volume marchand, sur tout le territoire. Cependant, les méthodes de coupe pour ces essences s'orientent surtout vers les concentrations. Une étude faite dans le cadre de la préparation de la problématique régionale par le ministère estime que dans quarante années environ, ces concentrations auront disparu et alors, bien que le volume de bois d'oeuvre soit disponible, il deviendra beaucoup plus difficile à récolter, ce qui entraînera la fermeture de scieries et d'usines de

déroulage.

Le volume de fibre ligneuse disponible sous forme de feuillus à pâte correspond à plus du double du volume demandé. Cet important potentiel est donc présentement sous-utilisé.

Par ailleurs, il faut également signaler que très peu d'exploitants utilisent l'érable en vue de produire des billes de sciage ou de déroulage. Cette absence d'utilisation peut s'expliquer non seulement par le fait qu'on considère cette essence trop "minéralisée"(1), mais aussi par un manque de dynamisme de la part des utilisateurs du côté de la mise en marché. Cette situation risque d'amener de sérieux problèmes à plus ou moins long terme si on tient compte du fait que les méthodes de coupe actuelles favorisent une régénération en érable, donc une transformation progressive des peuplements feuillus en érablières.

Outre les aménagements et stratégies de coupes particulières qui ont été mis de l'avant par le ministère pour accroître la production de la matière ligneuse, des efforts ont été accomplis aussi bien pour améliorer l'accès à la matière ligneuse que pour favoriser la régénération de la forêt.

---

(1) Il s'agit de dépôts minéraux grisâtres qui affectent l'apparence du bois.

Amélioration de l'accès à la matière ligneuse

Le réseau routier provincial n'est représenté que par la route 148 qui longe la rivière des Outaouais jusqu'à l'Ile-aux-Allumettes. Un accès à l'ouest de l'unité est assuré par la route 17 en Ontario. Le reste de l'unité est plus ou moins rendu accessible par un réseau de routes forestières. Ce réseau s'est développé suivant les besoins des concessionnaires de l'époque. Les routes forestières ont en général une direction nord-sud à cause de la topographie et se sont surtout développées en périphérie du territoire. Cette situation s'explique en partie par l'importance du flottage qui a été longtemps le principal système de transport pour les résineux. La rivière Coulonge, principale artère de flottage, se situe en plein centre de l'unité, dans la direction nord-sud et un volume approximatif de 198 000 m^3 y est encore flotté annuellement.

D'ici quelques années, l'accès à la ressource forestière prendra un autre visage. En effet, la route Témiscamingue-Maniwaki traversera l'unité de gestion d'ouest en est tandis qu'un chemin forestier principal rejoindra, lorsque terminé, la route Témiscamingue-Maniwaki à partir de Davidson.

Le reboisement

Normalement, les objectifs de reboisement découlent de la demande en matière ligneuse des utilisateurs et d'un besoin de régénération accéléré. Dans l'ensemble cependant, le reboisement n'est pas nécessaire sur la totalité des superficies exploitées puisque la régénération naturelle s'effectue normalement lorsqu'elle est accompagnée de certains travaux de dégagement, surtout dans les essences feuillues et mélangées.

Environ 30 pour cent des superficies exploitées ne se régénèrent pas naturellement et nécessitent des travaux de reboisement. Il s'agit principalement d'essences résineuses dont on prévoit replanter quelque 500 000 plants annuellement pour les cinq prochaines années.

Arboretum et secteurs expérimentaux

L'arboretum de Fort-Coulonge, exploité par le Service de la recherche du ministère de l'Énergie et des Ressources, a été créé en 1971 en vue de sélectionner et d'étudier l'implantation d'espèces d'arbres indigènes et exotiques à forte croissance et à utilisations multiples, susceptibles de servir au reboisement de cette région. Il

est situé dans le canton de Litchfield et comporte une superficie de 950 acres.

Un secteur expérimental est situé dans le canton de Malakoff. Il a été instauré par le MER, en 1971 pour une période de 20 ans, en vue d'étudier la qualité d'un peuplement résiduel et sa valeur d'avenir après diverses intensités de coupes.

Une pépinière régionale a maintenant atteint le stade opérationnel. Cette pépinière, située dans la Haute-Gatineau, approvisionnera les forêts privées de l'ensemble de l'Outaouais.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources s'est récemment doté d'une Direction générale de l'industrie dont le mandat consiste à susciter le développement industriel et économique à partir de l'exploitation de la matière ligneuse. Des recherches y sont menées présentement concernant l'utilisation des résidus d'opération (boulettes, agglomérés, etc.).

Les orientations du MER

Les orientations du ministère de l'Énergie et des Ressources visent à maintenir et à développer l'activité économique reliée à

l'utilisation de la matière ligneuse en comblant le déficit de l'Outaouais en fibre résineuse et dans un deuxième temps, en optimisant la production de bois d'oeuvre de qualité. Le secteur de la transformation de la matière ligneuse constitue la principale, sinon la seule source d'emplois manufacturiers à court terme dans le comté de Pontiac. Il s'agit donc de maintenir et d'augmenter l'activité industrielle en garantissant à l'industrie en place un approvisionnement à long terme ainsi qu'un apport additionnel de matière ligneuse. A cette fin, il faut définir de nouvelles méthodes de coupe en vue de favoriser les coupes intégrées et le rétablissement de peuplements de qualité sur les meilleurs sites. Il faut également réaliser divers travaux d'aménagement (reboisement, élagage, travaux d'éclaircies, etc.); favoriser une exploitation intégrée de la matière ligneuse, de façon à limiter les pertes et les déchets; développer l'exploitation du potentiel en fibre feuillue; favoriser le développement de nouveaux débouchés.

2.4 Avenues de développement

L'exploitation de la ressource forestière ainsi que les industries reliées à la transformation de cette ressource constituent l'essentiel de l'armature industrielle du Pontiac.

Différents aménagements forestiers effectués par le ministère de l'Énergie et des Ressources de même que la mise en application de nouvelles stratégies de coupe recommandées par ce ministère doivent garantir à l'industrie forestière de la région les approvisionnements nécessaires pour satisfaire ses besoins actuels et futurs en matière ligneuse.

Un important potentiel demeure cependant encore à exploiter en ce qui concerne la fibre feuillue, actuellement sous-utilisée. La mise sur pied d'un programme intensif de recherche sur les feuillus de façon à créer une banque de données sur les utilisations de cette matière ligneuse et sur les moyens d'augmenter la qualité des produits récoltés ainsi que la création d'une société forestière dans l'unité de gestion vont dans ce sens. Cette société pourrait entre autres assurer la coupe et le triage de la matière ligneuse qu'elle répartirait ensuite entre les différents utilisateurs selon leurs besoins spécifiques. L'implantation dans la région d'industries de transformation spécialisées dans l'utilisation des résidus: la recherche de nouvelles industries pour l'utilisation de la fibre feuillue et la sensibilisation de la population et des industriels à la problématique sont d'autres avenues à explorer.

3. UN POTENTIEL AGRICOLE ÉLEVÉ

3.1 Aspects généraux

Le comté de Pontiac possède le plus grand potentiel agricole de l'Outaouais, bien que l'agriculture ne se pratique que sur une bande étroite le long de la rivière Outaouais. On y retrouvait en 1980 environ 60 912 hectares de bons sols agricoles, ce qui représente 31 pour cent des sols agricoles de l'Outaouais et 2.5 pour cent de ceux du Québec.

Le potentiel biophysique des sols agricoles du comté est particulièrement élevé et se compare avantageusement aux meilleures zones du Québec. Environ 75 pour cent des terres sont aptes à la grande culture, notamment des céréales et des produits horticoles. Le territoire est soumis au zonage agricole.

L'agriculture dans le Pontiac est favorisée par un bon climat grâce à sa localisation géographique au sud du Québec. Les précipitations sont toutefois légèrement déficientes, ce qui affecte le pâturage sur les sols sablonneux. Par ailleurs, la période sans gel atteint en moyenne 115 jours et une bande de terre située au sud de la route 148 connaît même une période sans gel de 130 jours, ce qui

est très particulier, au Québec.

3.2 Intervenants

L'industrie agricole du comté de Pontiac est prospère. Plusieurs intervenants épaulent les efforts des agriculteurs. Ainsi, des associations diverses, originant du milieu, encadrent des activités de promotion agricole. On retrouve dans le Pontiac quatre sociétés d'agriculture très actives. Chaque été, elles organisent trois expositions agricoles, soit à Chapeau, Shawville et Quyon, qui permettent notamment de juger la qualité des animaux élevés dans le comté et de promouvoir l'industrie agricole. Au cours de l'année, elles présentent des activités de promotion, souvent subventionnées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). D'autres groupements comme le Club Holstein, les Producteurs de tabac et l'Association des parcs d'engraissement ont des activités propres à leur production.

Plusieurs services agricoles ont été développés dans le Pontiac. Il y a trois meuneries, quelques vendeurs d'équipements agricoles, une compagnie de transport et d'épandage de chaux et d'autres produits agricoles, quelques vendeurs de semences, deux cercles d'insémination artificielle ainsi qu'un contracteur en drainage souter-

rain.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est présente dans le comté. Elle a les mêmes structures agricoles dans le Pontiac que partout ailleurs au Québec, soit le syndicat de base, les syndicats spécialisés et la fédération régionale.

En ce qui concerne la présence gouvernementale, le MAPAQ offre ses services à la population du Pontiac via un bureau local situé à Shawville où l'on retrouve six employés permanents et deux occasionnels en été. Le bureau régional pour l'Outaouais, localisé à Buckingham, donne un support technique et administratif à cette équipe locale. Au besoin, les services techniques de Québec peuvent seconder les efforts de la région.

3.3 Problématique

L'agriculture dans le Pontiac a subi de profondes mutations, notamment au cours des 15 dernières années. Entre 1951 et 1976, le comté a connu une baisse constante de la superficie en culture, mais entre 1976 et 1981, une importante remontée s'est produite, faisant passer la superficie cultivée de 44 000 à 49 000 hectares. Dans le secteur laitier, la consolidation des fermes fut phénoménale de 1971

à 1979 alors que la production par ferme a plus que doublé. Entre 1968 et 1971, quelque 600 exploitants ont abandonné leur production principale pour se lancer dans une autre production, ou se sont simplement retirés de l'agriculture. Environ 180 autres ont aussi abandonné entre 1971 et 1979.

Tableau 14

LA PRODUCTION LAITIÈRE DANS LE COMTÉ DE PONTIAC (Sand Eardley): 1968-1979

Année	Nombre de producteurs	Volume en livres	Moyenne par ferme
1968	876	54 787 014	62 542 lbs
1971	296	38 347 982	129 553 lbs
1974	169	34 923 527	206 648 lbs
1979	117	36 521 760	312 151 lbs

Source: MAPAQ, Buckingham

En 1980, le Pontiac comptait 32 pour cent des agriculteurs de l'Outaouais. Les deux principales productions étaient l'élevage des bovins de boucherie et l'industrie laitière. A cet égard, le

comté regroupe certains des éleveurs de bovins les plus progressistes au Québec et des fermes laitières parmi les plus productives au Canada. L'on retrouve toutefois un grand nombre de fermes marginales dont les propriétaires travaillent à près de 40 pour cent à l'extérieur de leur exploitation. Cette situation est toutefois normale pour des producteurs de vaches/veaux qui retirent un faible revenu de leur exploitation.

Le comté se partage en deux secteurs distincts en ce qui concerne les deux productions principales. Ainsi, dans la partie ouest du comté, de Campbell's Bay à Sheenboro, l'élevage des bovins de boucherie est exclusif alors que plusieurs troupeaux ont plus de 50 têtes. La concentration de l'industrie laitière se localise dans la partie est bien que l'élevage des bovins soit très important. Les fermes de plus grande valeur se concentrent dans la pointe sud-est du comté dans les municipalités de Clarendon, Pontiac et Bristol. Celles de seconde importance se localisent à l'Ile-du-Grand-Calumet et à Litchfield.

L'agriculture du Pontiac est confrontée à certaines réalités. L'éloignement est désavantageux pour les exploitants qui s'adonnent à des productions agricoles ayant un coût de transport élevé comme la production laitière. C'est une des raisons qui expliquent la disparition de cette production à l'ouest de Fort-Coulonge. Cette

contrainte est toutefois moins critique pour l'élevage bovin. La production agricole du Pontiac est largement excédentaire vis-à-vis des besoins de la population locale. Il est donc nécessaire de l'orienter vers l'exportation. L'éloignement des grands marchés limite dans une certaine mesure cette possibilité mais il permet aux producteurs d'occuper leur propre marché en substituant les produits importés.

L'importance de l'agriculture dans l'économie du Pontiac est évidente. Les 757 fermes du comté produisaient pour plus de 20 000 000 $ en 1980. L'exploitation des boisés de ferme permettrait un apport supplémentaire de plus de 500 000 $. Les retombées économiques de telles activités sont très importantes pour une population de 20 000 habitants. Le capital agricole requis pour produire un tel volume de vente était de l'ordre de 130 M$, soit 82 M$ pour les terres et bâtiments, 25 M$ pour les machineries et le matériel et 23 M$ pour les animaux.

Sur les 757 exploitants agricoles, 376 ont moins de 50 ans ce qui est suffisant pour assurer une relève. Le Pontiac a des agriculteurs qui ont à peu près le même profil d'âge que ceux du reste de la région. La proportion des plus de 50 ans est toutefois légèrement plus élevée.

Tableau 15

AGE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

DU COMTÉ DE PONTIAC, 1980

	Pontiac		Outaouais	
Age	Nombre	%	Nombre	%
moins de 30 ans	58	7.7	238	8
30 à 49 ans	318	42	1354	45.7
50 à 69 ans	338	44.6	1241	41.8
plus de 70 ans	43	5.7	133	4.5
Total	757	100%	2966	100%

Source: Recensement du Canada: 1981

Les exploitations agricoles du Pontiac sont à 92 pour cent supérieures à 28 hectares et à 43 pour cent supérieures à 97 hectares. Ces données signifient que les exploitations sont vastes. Elles sont légèrement plus grandes en moyenne que les autres exploitations de l'Outaouais.

Tableau 16

TAILLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

DU COMTÉ DE PONTIAC, 1980

	Pontiac		Outaouais	
Grandeur	Nombre	%	Nombre	%
moins de 28 ha	68	9	323	10.9
28 ha à 96 ha	360	47.6	1428	48.1
97 ha à 226 ha	268	35.4	993	33.5
plus de 227 ha	61	8	222	7.5
Total	757	100%	2966	100%

Source: Recensement du Canada: 1981

L'agriculture est source d'emploi puisque 73 fermes ont engagé 3820 semaines/personnes à plein temps, en 1980, et 191 fermes ont employé 3688 semaines/personnes à temps partiel pour une masse salariale totale de 1 345 000 $. Par ailleurs, un certain nombre d'agriculteurs travaillent à l'extérieur de leur entreprise. Toujours en 1980, 293 exploitants agricoles ont travaillé à l'extérieur et de ce nombre, 163 ont travaillé plus de 157 jours hors de leur exploitation.

Le profil des exploitations agricoles du comté

Les 757 fermes du comté de Pontiac ont une superficie totale de 80 163 hectares, soit 49 040 hectares en superficie améliorée et 31 123 hectares en superficie non améliorée.

Tableau 17

UTILISATION DU TERRITOIRE AGRICOLE

DU COMTÉ DE PONTIAC, 1980

	Superficie en hectares	Nombre de fermes
- Superficie améliorée	49 040	
- en culture	29 197	695
- en pâturage	17 166	604
- autres	2 677	448
- Superficie non améliorée	31 123	
- terre à bois	23 093	530
- autres	8 030	362

Source: Recensement du Canada, 1981

Comme il était indiqué précédemment, l'ensemble de la production agricole est mise en vente pour un montant dépassant les 20 M$. La répartition des ventes selon la production de chaque exploitation laissait entrevoir en 1980 que 349 fermes se spécialisaient dans l'élevage des bovins, 106 dans l'industrie laitière, 25 dans les grandes cultures et 21 dans les céréales. Les autres productions demeuraient très marginales. Dans plusieurs cas, les exploitations combinent diverses productions.

La majorité des exploitations retirent moins de 10 000 $ de la vente de produits agricoles. A l'opposé, 40 fermes vendent annuellement pour plus de 100 000 $.

Tableau 18

LES FERMES DU COMTÉ DE PONTIAC

SELON LE TOTAL DES VENTES, 1980

Total des ventes	Nombre de fermes
moins de 10 000 $	451
de 10 000 $ à 24 999 $	131
de 25 000 $ à 99 999 $	135
de 100 000 $ à 249 999 $	35
plus de 250 000 $	5
Total	757

Source: Recensement du Canada, 1981

En plus des produits agricoles, certaines exploitations retirent des bénéfices de leurs boisés de ferme. En 1980, 126 exploitations retiraient un total d'environ 500 000 $ de cette source, pour une moyenne de 4 000 $ par exploitation.

Les productions agricoles

L'industrie laitière et l'élevage des bovins de boucherie sont les deux principales productions agricoles dans le comté de Pontiac. Les autres types d'élevage (porcs, chevaux, brebis, volaille...) sont plutôt marginaux. En ce qui concerne la culture, les céréales et les fourrages sont favorisés par rapport à l'horticulture.

Comme il fut indiqué précédemment, le nombre de producteurs laitiers a diminué rapidement passant de 876 en 1968 à 117 en 1979. Cette régression s'est toutefois faite au profit d'une consolidation des fermes laitières qui ont accru considérablement leur volume de production par ferme. La consolidation de l'industrie laitière laisse peu de place aux petites exploitations ce qui a entrainé la disparition des petits producteurs. On retrouve actuellement des blocs agricoles très prospères et basés sur l'industrie laitière dans les cantons de Clarendon, Bristol et Onslow. Des troupeaux de Holstein, Ayrshire et de Jersey de première qualité font en sorte que certains

producteurs se classent parmi les plus réputés au Canada et même en Amérique du Nord.

Le comté de Pontiac est le seul au Québec où il ne se produit pas de lait de transformation. La production de lait nature est acheminée du côté ontarien. Des ententes existent entre la Fédération des producteurs de lait du Québec et des entreprises ontariennes pour l'écoulement de la production vers les marchés de cette province.

Depuis 1968 et principalement entre 1968 et 1973, l'élevage de bovins de boucherie a remplacé graduellement la production laitière comme activité agricole principale. En 1980, 622 fermes faisaient en tout ou en partie l'élevage bovin.

Tableau 19
L'ÉLEVAGE DE BOVINS DANS LE COMTÉ DE PONTIAC EN 1980

Type d'élevage	Nombre de têtes	Nombre de fermes
Taureaux	656	441
Vaches	15 268	578
Génisses	5 617	473
Bouvillons	5 911	248
Veaux	10 621	550

Source: Recensement du Canada, 1981

Plusieurs éleveurs ont des troupeaux de bovins de boucherie de grande valeur et possèdent des parcs d'engraissement parmi les meilleurs au Québec. Certains troupeaux souches ont d'ailleurs ravitaillé en reproducteurs d'autres troupeaux améliorés de la vallée de l'Outaouais.

L'orientation vers les bovins de boucherie provient d'une tradition qui existait déjà dans la production de viande bovine. Il était ainsi plus normal pour certains exploitants de s'y convertir, cette production exigeant moins de main-d'oeuvre et de capitalisation que l'industrie laitière. En s'adonnant à la production de base du vache-veau, ces producteurs étaient dans la possibilité de consolider leur entreprise en faisant de la finition.

Le comté de Pontiac fait figure de pionnier dans l'élevage de bovins de boucherie au Québec. Cette production est en pleine expansion grâce aux subsides gouvernementaux en ce domaine et grâce aussi aux possibilités alimentaires locales provenant de la culture des céréales, en particulier le maïs-grain.

Le comté disposait en 1980 de 73 parcs d'engraissement avec une capacité de 9 551 têtes. Ces équipements contribuent à faire du Pontiac un territoire dynamique dans ce domaine, permettant à l'Ou-

taouais de produire 20 pour cent du boeuf élevé au Québec.

Le Pontiac compte parmi les meilleures terres au Québec pour la culture du tabac car le climat et le sol y sont appropriés. Le coût peu élevé des terres et l'inexistence de quota dans cette production ont permis de mettre en production 281 hectares en 1980, ce qui a généré des revenus de plus de 2 M$ pour les producteurs du comté.

Les autres productions régionales apparaissent marginales par rapport aux deux leaders que sont l'élevage bovin et l'industrie laitière. La production de légumes n'occupe que 42 hectares et 21 fermes, celle de cultures sous serres 77 hectares, les petits fruits 8 fermes pour 3.6 hectares et les arbres fruitiers 6 fermes pour 3.3 hectares.

Les grandes cultures se pratiquent souvent de concert avec d'autres productions, comme l'élevage. Le foin, le maïs-ensilage, l'avoine-grain et les céréales mélangées occupaient en 1980 les plus grandes superficies de culture.

Dans le domaine des productions fourragères et céréalières, la tendance dans l'Outaouais et dans le comté de Pontiac est de con-

Tableau 20

PRINCIPALES CULTURES DU COMTÉ DE PONTIAC 1980

Production	Superficie en hectares	Nombre de fermes
Foin	16 873	622
Avoine	580	72
Tabac	281	15
Seigle	115	24
Sarrasin	165	23
Maïs-ensilage	3 568	194
Blé	179	40
Maïs-grain	940	37
Avoine-grain	3 552	288
Orge-grain	894	59
Céréales mélangés	1 448	95

Source: Recensement du Canada, 1981

sommer les fourrages et les céréales sur la ferme d'élevage par unef-transformation directe en viande ou en lait. Cette situation est di-férente pour la plaine de Montréal où, avec un sol et un climat sem blables, il y a une tendance vers des productions commerciales en

grain.

A l'encontre de l'élevage bovin et de celui des vaches laitières, l'élevage du porc, qui est considéré comme marginal, a régressé tout comme celui de la volaille. L'élevage des moutons totalise 4 229 bêtes en 1980, soit 2 333 brebis et beliers et 1 896 agneaux.

3.4 Les avenues de développement

L'agriculture du Pontiac présente des perspectives de développement très encourageantes. La consolidation du secteur laitier devrait se poursuivre de même que la remontée des superficies mises en culture. L'élevage des bovins de boucherie devrait pour sa part continuer d'occuper une place prépondérante dans l'agriculture du comté.

Malgré des résultats actuels très révélateurs, l'industrie agricole du Pontiac n'utilise pas pleinement son potentiel de développement. On peut constater qu'environ 12 000 hectares sont disponibles pour un développement supplémentaire de l'agriculture. Habituellement, dans une région où tout le sol est utilisé, le développement d'un secteur se fait aux dépens d'un autre; ce n'est pas le

cas actuellement dans le comté de Pontiac parce que des superficies sont encore disponibles pour des productions additionnelles. On peut également être assuré de l'utilisation à des fins agricoles de ces sols depuis la mise en application de la Loi sur la protection du territoire agricole.

L'utilisation possible des superficies actuellement non productives pourrait se faire notamment dans l'élevage bovin. La superficie requise pour la finition d'un bouvillon est le quart de celle qui est requise pour la production d'un veau. De plus, ce type de production permet de doubler la quantité de viande produite par animal et ce, en poids et en argent. Ainsi, plus on s'adonne à la finition et plus l'agriculture est intensive. Une agriculture plus intensive assure un développement dynamique et progressif.

Une des lacunes qui confronte l'agriculture du Pontiac demeure l'inexistence des infrastructures de mise en marché des bovins de boucherie dans le comté, la production étant présentement écoulée en Ontario. Des projets d'encan d'animaux et d'abattoir ont été débattus au cours des dernières années mais le milieu agricole du Pontiac n'en a pas encore fait une de ses priorités. En 1979, le MAPAQ offrait une subvention à la Coopérative agricole du Pontiac pour l'implantation d'un encan (100 pour cent des coûts) et d'un abattoir

(35 pour cent des coûts) à Vinton. La coopérative n'a pas accepté les offres du ministère et ces deux infrastructures sont encore à concrétiser.

Le potentiel de développement agricole apparaît donc évident dans le comté de Pontiac. Les développeurs sont les agriculteurs eux-mêmes. Leur dynamisme, leur goût d'entreprendre et leur volonté d'augmenter leur production en quantité, en qualité et en variété demeurent la clé de voûte de la progression de l'industrie agricole. Les agriculteurs du Pontiac ont fait preuve jusqu'à maintenant d'une vitalité très prometteuse pour l'avenir.

La mise sur pied et l'application de programmes gouvernementaux d'aide à la production agricole apparaissent comme essentielles à la croissance de cette industrie dans un monde où la concurrence est vive et où l'interventionnisme des états est présent partout. Au Québec, le MAPAQ administre environ 70 programmes d'aide technique et financière dont peuvent bénéficier les agriculteurs du Pontiac s'ils en font la demande. Par exemple, la réorientation, la consolidation et le développement de l'agriculture du comté ont été amorcés et accélérés par deux programmes régionaux offerts en 1977 par le MAPAQ et financés par l'OPDQ. Ces programmes d'investissements dans la finition du boeuf et dans la production ovine ont permis aux agriculteurs

de consolider et de développer leurs entreprises. Grâce au succès obtenu et à la nature des interventions réalisées, de nombreux autres programmes nationaux furent instaurés.

En plus de ces deux exemples spécialement adaptés au Pontiac, l'aide gouvernementale permet aux agriculteurs de profiter d'aides financières spécifiques au monde agricole: remboursement de la taxe scolaire, aide aux sociétés d'agriculture et à la commercialisation, insémination artificielle, etc.

Par ailleurs, les agriculteurs du Québec pourront bénéficier de programmes de développement dans les domaines suivants: parcs d'engraissement, vaches-veaux, chevaux, pisciculture, apiculture, acériculture (terminé en 1980) cuniculture, serres et entrepôts de fruits et légumes. Ces divers programmes versent habituellement une subvention de 50 pour cent pour l'implantation et la consolidation des facilités physiques pour la production concernée. Le montant versé peut atteindre 40 000 $ dans certains domaines. Le dernier programme triennal d'importance qui a été lancé par le MAPAQ est celui de la production céréalière qui s'étend à l'ensemble du Québec et qui prévoit des subventions totales de 50 M$.

Afin de favoriser l'expansion de l'agriculture, d'autres

programmes sont offerts par différents intervenants. Ainsi, l'Office du crédit agricole administre la Loi sur le crédit agricole, dont des prêts garantis et des subventions pour l'établissement des futurs exploitants de moins de 40 ans. De plus, la Régie des assurances agricoles administre les programmes d'assurance-récolte et d'assurance-stabilisation des revenus agricoles dans de nombreux domaines, entre autres pour les bouvillons, le vache-veau, l'agneau, les céréales, etc.

Il est donc possible d'affirmer que la santé agricole dans le comté de Pontiac est bonne. Le potentiel de développement est très encourageant et il n'en tient qu'aux agriculteurs de se lancer dans de nouvelles productions ou encore de consolider leurs productions actuelles. Les programmes d'aide technique et financière existent et permettent d'assister tout exploitant qui désirerait étendre son champ d'activité. Il est toutefois important de bien définir la situation de chaque agriculteur, de faire avec lui un programme adéquat de développement et d'assurer par la suite un suivi efficace.

L'ouverture à de nouvelles productions jugées souvent non traditionnelles doit être entrevue avec prudence. Les voies de développement ont avantage à être basées sur les structures déjà en place étant donné que les agriculteurs y possèdent déjà le capital et les connaissances techniques requises.

4. UN TOURISME SPÉCIALISÉ DANS LA VILLÉGIATURE ET L'EXPLOITATION DE LA FAUNE

4.1 Aspects généraux

Le comté de Pontiac possède un potentiel touristique très important qui s'appuie sur la richesse du milieu naturel et l'intérêt de la géographie humaine. La proximité de la zone urbaine Hull-Ottawa fournit un bassin de clientèle potentielle important.

Les activités touristiques et récréatives dominantes sont la chasse et pêche et la villégiature. Les autres formes d'activités touristiques sont beaucoup moins développées comme le démontre l'insuffisance des équipements reliés à l'hébergement (hôtels, motels, camping et restaurants), ainsi que l'absence de sites ou d'attraits touristiques aménagés.

4.2 Intervenants

L'Association touristique de l'Outaouais (ATO), dont le rôle consiste à promouvoir le développement touristique dans l'Outaouais, est l'intervenant privilégié du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, en matière de tourisme en région. Cet organisme du

milieu a récemment formé un comité spécial sur le développement touristique du Pontiac. Des membres de l'Association touristique du Pontiac, qui est membre de l'ATO, participent à ce comité.

La Société d'aménagement de l'Outaouais oeuvre également dans le domaine de la promotion touristique; de plus, elle gère le centre touristique du lac Leslie qui représente un des équipements les plus intéressants du comté.

4.3 Problématique

Le potentiel touristique

La qualité du milieu naturel et le cachet des villes et villages constituent la base du potentiel touristique du comté. Le paysage du Pontiac, c'est celui du plateau laurentien qui s'étend avec ses nombreux lacs, ses rivières coupées de chutes et de rapides, son relief accentué et sa riche forêt. C'est également la rivière des Outaouais avec sa plaine agricole et ses rives qui se transforment parfois en plages de qualité surprenante.

Ce territoire recèle environ 4 000 lacs dont plusieurs de

grande dimension. En plus de la rivière des Outaouais, quatre grands cours d'eau traversent le territoire, il s'agit des rivières Dumoine, Coulonge, Noire et Quyon. La Coulonge est utilisée pour le flottage du bois mais les autres sont canotables. La portion de la rivière des Outaouais qui longe l'Ile-aux-Allumettes et l'Ile-du-Grand-Calumet est remarquable par la succession de rapides spectaculaires qui s'y retrouvent.

En ce qui concerne la faune, le comté de Pontiac est à l'image de l'ensemble de la région de l'Outaouais, un des secteurs les plus productifs au Québec. Il se caractérise par la polyvalence des habitats et la diversité des espèces; c'est une des rares régions du Québec où abondent à la fois l'orignal et le cerf de Virginie.

Le comté de Pontiac offre un des meilleurs potentiels au Québec pour l'orignal. La densité moyenne qui est de 0.25 orignal/ km^2 est plus élevée que la moyenne du Québec (0.125). Le comté de Pontiac supporte environ 50 pour cent de la population d'orignaux de l'Outaouais et près de 10 pour cent de la population du Québec.

Bien que le cerf de Virginie se retrouve dans le comté de Pontiac, son importance est moindre par rapport à l'orignal et par rapport aux autres zones de l'Outaouais.

L'ours noir est partout présent dans le Pontiac. Le potentiel de cette espèce pour la chasse est sous-exploité dans l'Outaouais et une bonne partie de l'augmentation possible du nombre de jours-chasseurs à cette espèce pourrait provenir du comté de Pontiac.

Du côté de la faune aquatique, le comté du Pontiac abrite les cinq principales espèces d'intérêt sportif: omble de fontaine, touladi, grand-brochet, doré jaune, achigan à petite bouche.

Une des particularités fauniques du Pontiac consiste dans la présence de nombreuses héronnières; en effet, le comté abrite 40% des colonies de hérons de l'Outaouais, soit 20 pour cent de l'ensemble des héronnières du Québec.

Le cachet particulier de chacun des villages du Pontiac reflète les diverses origines ethniques et religieuses de leurs bâtisseurs. Portage-du-Fort se caractérise par son riche patrimoine architectural. Plusieurs bâtiments y sont l'oeuvre de maçons écossais. On y retrouve 3 églises centenaires. Shawville fut peuplée à l'origine par des Irlandais de religion protestante qui y érigèrent plusieurs spacieuses résidences en brique. Ladysmith et Schwartz sont de petits hameaux fondés par des colons allemands autour de leurs égli-

ses luthériennes. Fort-Coulonge regroupe plusieurs constructions et sites intéressants dont plusieurs grandes résidences de pierre, la grande chute de la Coulonge, d'une hauteur de 37 mètres, le pont couvert Marchand de type "Town" et le groupe de bâtiments historiques de la maison Bryson. Le village de Chapeau est dominé par son église catholique dont l'intérieur est remarquable. Nikabong, situé au nord de Chichester est caractérisé par une concentration de maisons construites en pièce-sur-pièce. On trouve encore à Fort-William des vestiges de bâtiments de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui datent du XIXe siècle. Ce site a été déclaré d'intérêt historique par le ministère des Affaires culturelles. Les environs de Quyon renferment des sites d'intérêt historique, comme la pointe Mondion, le canal de la Baie Georgienne et le tracé du "Horse Railways".

Le marché potentiel

La partie habitée du comté de Pontiac se situe à moins d'une heure trente de la zone urbaine de Hull-Ottawa qui, avec ses 650 000 habitants, représente un marché potentiel intéressant. A cela s'ajoutent les populations résidantes des municipalités ontariennes du comté de Renfrew, qui regroupent 90 875 habitants.

La zone urbaine de Hull-Ottawa est non seulement une impor-

tante zone d'origine de touristes mais également une zone de destination recherchée annuellement par près de 2 millions de visiteurs. Une partie de ces visiteurs pourraient possiblement être intéressés à visiter le comté de Pontiac ou même à y séjourner.

La chasse et la pêche

Le comté de Pontiac englobe presqu'entièrement la zone d'aménagement et de conservation (ZAC) du Pontiac et le tiers de la ZAC Gatineau. Ces zones d'aménagement et de conservation représentent les unités territoriales d'intervention du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Le comté de Pontiac renferme quatre ZEC (zone d'exploitation contrôlée), onze pourvoiries concessionnaires, huit pourvoiries permissionnaires et 149 terrains de piégeage enregistrés.(1)

Les ZEC sont des entités territoriales dont la gestion a été déléguée à des associations agréées. Le comté de Pontiac englobe com-

(1) Pourvoyeur-concessionnaire: Pourvoyeur détenteur d'un bail pour un territoire dont il détient les droits exclusifs pour la chasse et la pêche;
Pourvoyeur-permissionnaire: Pourvoyeur détenteur d'un permis d'offre d'hébergement et de services orientés vers la pratique de la chasse et de la pêche.

plètement 3 ZEC: Pontiac (1 134 km^2), St-Patrice (1 250 km^2), Rapides-des-Joachims (938 km^2) et partiellement la ZEC Bras-Coupé-Désert (1 165 km^2).

Les associations agréées gestionnaires des ZEC se sont formées à partir d'un regroupement d'associations de chasse et pêche déjà existantes. Les associations agréées qui dirigent les ZEC Pontiac et Bras-Coupé-Désert sont formées principalement de résidants de la Haute-Gatineau et sont issues d'un regroupement desassociations de chasse et pêche suivantes(1):

Pour Pontiac: Les Montagnards de Gracefield
Association de chasse et pêche Picanock
Association des Voyageurs de Masham
Association des Joyeux braconniers de Blue Sea
Association de chasse et pêche du Lac Cayamant
Association K.D.L.
Club Illiac

et pour Bras-
Coupé-Désert: Association de chasse et pêche de la Désert
Comité pour la protection de la faune de la Haute-Gatineau.

(1) Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de l'Outaouais

Celles qui dirigent les ZEC St-Patrice et Rapides-des-Joachims se sont constituées à partir d'associations de chasse et pêche originaires du Pontiac:

ZEC Rapides-des-Joachims: Association de chasse et pêche Rapides-des-Joachims

ZEC St-Patrice: Association de chasse et pêche d'Aylmer
Alliance laurentienne des Métis et Indiens sans statut
Association Plein Air du Pontiac
Association de chasse et pêche Cadieux
Association protectrice de chasse et pêche du Pontiac Inc.
Association de chasse et pêche Mon Chez nous.

Les quatre ZEC regroupaient en 1980, 9 597 membres dont la proportion de résidants du Québec était respectivement dans le cas de St-Patrice et de Rapides-des-Joachims, de 68 pour cent et de 34 pour cent. Dans le cas de Pontiac et Bras-Coupé-Désert la proportion de non-résidants tombe toutefois à 13 pour cent. Les ZEC St-Patrice et

Rapides-des-Joachims sont les seules au Québec à accueillir une clientèle aussi importante de non-résidants. Il existe au moins deux explications à ce phénomène: la proximité d'importantes villes ontariennes et la richesse du potentiel faunique du secteur.

Les ZEC St-Patrice et Rapides-des-Joachims appartiennent vraiment au comté de Pontiac alors que celles de Pontiac et de Bras-Coupé-Désert se rattachent plutôt à la Haute-Gatineau. L'accessibilité physique à ces deux ZEC se fait d'ailleurs presqu'exclusivement à partir de la Haute-Gatineau.

Les ZEC St-Patrice et Rapides-des-Joachims ont entraîné la réalisation de 18 453 jours/utilisateurs sur leur territoire. Leurs budgets de fonctionnement et d'immobilisation totalisent 209 289 $ en 1980.

Le réseau des pourvoiries dans le comté de Pontiac est important. Il est constitué de 19 pourvoiries qui offrent une capacité totale d'hébergement de 737 lits. Cela représente une moyenne de 43 lits pour les concessionnaires et de 33.5 lits pour les permissionnaires.

Tableau 21

STATISTIQUES RELATIVES AUX ZEC

DU COMTÉ DE PONTIAC EN 1980

	Bras-Coupé-Désert	Pontiac	Rapides-des-Joachims	St-Patrice
Nombre de membres	3 423	3 160	1 175	1 840
Répartition des membres				
- Résidants	87	86%	64%	64%
- Non-résidants	13%	14%	36%	36%
Fréquentation				
- jours-pêcheurs	12 000	15 000	2 297	5 956
- jours-chasseurs	6 450	5 550	5 700	4 500
- Total	18 450	20 550	7 997	10 456
Séjour moyen(jour)				
- Pêche	1.7	1.9	2.1	1.9
- Chasse	2.8	3.0	4.3	3.5
Revenus				
- Revenus autonomes	72 000	60 893	24 000	32 411
- Subvention de fonctionnement	23 000	23 000	16 425	29 500
- Subvention d'immobilisation	9 100	8 200	9 500	10 000
- Subvention d'autres organismes	36 000	39 733	28 453	59 000
- Total	140 100	131 826	78 378	130 911

Source: Résumé des principales interventions du S.A.E.F dans le district électoral de Pontiac de 1978 à 1981. MLCP (Outaouais)

Tableau 22

STATISTIQUES RELATIVES AUX POURVOIRIES-CONCESSIONNAIRES
DU COMTÉ DE PONTIAC, 1977 A 1980

Année	1977		1978		1979		1980	
	N	moyenne	N	moyenne	N	moyenne	N	moyenne
Nombre de pourvoyeurs	12	-	12	-	11	-	11	-
Capacité d'accueil	485	40,4	485	40,4	445	40,4	469	43,0
Valeur en immobilisation	929 208,00 $	77 434,00 $	594 627,00 $	49 556,00 $	867 174,00 $	78 834,00 $	-	-
Chiffre d'affaires	177 108,00 $	14 759,00 $	170 028,00 $	14 169,00 $	255 673,00 $	23 243,00 $	-	-
Nombre d'employés	18	1,5	14	1,2	19	1,7	-	-
Fréquentation								
- Nombre de jours-pêcheurs	10 632	886	12 672	1 056	15 004	1 364	-	-
- Nombre de jours-chasseurs	1 540(1)	140	2 211(1)	201	5 030(2)	503	-	-
- Total	12 172	1 014	14 883	1 240	20 034	1 821	-	-

Source: Rapport annuel et rapport d'activités des pourvoyeurs
(1) Pour 11 pourvoiries
(2) Pour 10 pourvoiries

Tableau 23
STATISTIQUES RELATIVES AUX POURVOIRIES-CONCESSIONNAIRES,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'OUTAOUAIS (07)
ET COMTÉ DE PONTIAC, 1978

	Ensemble du Québec		Région 07		Comté de Pontiac	
	N	moyenne	N	moyenne	N	moyenne
Nombre de pourvoiries	203	-	45	-	12	-
Capacité d'accueil	7 308	36	1 998	44,4	485	40,4
Valeur en immobilisation	16 389 559 $	80 736 $	4 281 213 $	95 138 $	594 672 $	49 556 $
Chiffre d'affaires	7 083 946 $	34 896 $	1 536 550 $	34 145 $	170 028 $	14 169 $
Nombre d'employés	829	4,1	168	3,7	14	1,2
Fréquentation						
- Nombre de jours-pêcheurs	174 694	860	51 816	1 151	12 672	1 056
- Nombre de jours-chasseurs	37 578**	268	16 621***	395	2 211****	201

Source: Rapports annuels et rapports d'activités des pourvoyeurs
*: Par contre, cette valeur moyenne est d'environ 78 000,00 $ en 1977 et 1979
**: Pour 140 pourvoiries
***: Pour 42 pourvoiries
****: Pour 11 pourvoiries

Pour les concessionnaires, la valeur totale en immobilisation est de 867 174 $ pour une valeur moyenne de 78 834 $. Leur chiffre d'affaires était évalué à 255 673 $ en 1979, ce qui donne une moyenne de 23 243 $. Le nombre d'employés atteint 19, pour une moyenne de 1.7 employés par établissement. Elles ont permis la réalisation de 20 034 jours/pêcheurs et chasseurs (tableau 23). Les pourvoiries-concessionnaires du comté de Pontiac représentent 27 pour cent des pourvoiries de la région de l'Outaouais et 22 pour cent de la fréquentation en jours/utilisateurs, ce qui s'explique probablement par la capacité d'accueil qui est en proportion plus faible dans le comté de Pontiac que dans l'ensemble de l'Outaouais.

La valeur en immobilisation pour les pourvoiries du Pontiac (78 834 $) est légèrement inférieure à la moyenne provinciale (80 736 $) et nettement plus faible que la moyenne régionale (95 138 $). Il en va de même pour le chiffre d'affaires et le nombre d'employés (tableaux 22 et 23).

Le chiffre d'affaires moyen d'une pourvoirie du comté de Pontiac est de 14 169 $ alors qu'il est respectivement de 34 145 $ pour l'Outaouais et 34 896 $ pour l'ensemble du Québec. Le nombre moyen d'employés est 1.2 dans le Pontiac en comparaison avec 3.7 dans l'Outaouais et 4.1 dans l'ensemble du Québec. De ces informations il

se dégage qu'il y a place pour de grandes améliorations dans le domaine de la pourvoirie.

Selon la politique concernant la pourvoirie qui a été préparée par le MLCP, la partie nord du comté de Pontiac est le seul endroit où de nouvelles pourvoiries-concessionnaires pourront s'implanter. Au moins trois demandes sont présentement à l'étude.

Le secteur de la pourvoirie apparaît comme un secteur d'activités très important dans le comté. Toutefois, sa contribution à l'essor économique de la région pourrait être grandement améliorée. Des efforts de consolidation et de développement sont requis.

Il existe 149 terrains de piégeage enregistrés dans le comté, les droits de piégeage de chacun appartenant à un trappeur. La récolte d'animaux à fourrure représente annuellement une valeur marchande moyenne de 400 000 $. Les principales espèces récoltées sont le rat musqué, le castor et la martre (tableau 24).

L'activité de la pêche commerciale est marginale avec une récolte de 4 050 kg pour une valeur de 13 082 $ en 1980.(1) La principale espèce recherchée est l'esturgeon dont le caviar est un sous-produit.

---

(1) MICT, Bureau de la statistique du Québec

Tableau 24
RÉCOLTE D'ANIMAUX A FOURRURE
DANS LE COMTÉ DE PONTIAC, DE 1977 A 1980

	1977-1978		1978-1979	
	Nombre de peaux	Valeur	Nombre de peaux	Valeur
Belette	86	60,20 $	74	103,60 $
Castor	3 689	92 225,00 $	3 606	144 240,00 $
Coyotte	0	0	41	3 690,00 $
Écureuil	31	21,70 $	34	57,80 $
Loup	69	3 795,00 $	19	1 710,00 $
Loutre	334	25 050,00 $	284	35 500,00 $
Lynx du Canada	9	2 790,00 $	10	4 250,00 $
Lynx roux	0	0	1	245,00 $
Martre	1 878	41 316,00 $	2 182	58 914,00 $
Moufette	12	12,00 $	5	15,00 $
Ours noir	27	1 215,00 $	17	1 241,00 $
Pékan	174	17 400,00 $	123	21 525,00 $
Rat musqué	8 875	53 250,00 $	7 506	48 789,00 $
Raton laveur	1 384	32 524,00 $	697	28 577,00 $
Renard argenté	1	60,00 $	0	0
Renard croisé	3	435,00 $	16	2 720,00 $
Renard roux	447	33 525,00 $	397	45 655,00 $
Vison	502	7 530,00 $	323	8 075,00 $
Total	17 521	311 208,90 $	15 335	405 307,40 $

Source: MLCP, direction régionale de l'Outaouais.

Les données de l'enquête sur La chasse sportive au Québec en 1973-1974 et 1975-1976, réalisée par le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, révèlent que le comté de Pontiac est une zone de destination importante pour les chasseurs et pêcheurs. En effet, 3.4 pour cent du total des jours/chasseurs et 8.5 pour cent de tous les jours/pêcheurs du Québec y sont effectués.

A partir de la même étude, il est possible d'extrapoler certaines informations concernant les retombées économiques de la chasse pour le comté de Pontiac. Le nombre de chasseurs ayant fréquenté le Pontiac en 1975-1976 peut être estimé à 9 540 et les dépenses directes de 1 870 000 $. Cela représente 2.7% des dépenses directes effectuées par les chasseurs au Québec.(1)

En ce qui concerne la pêche, l'étude du MLCP sur la pêche sportive au Québec en 1975, permet d'estimer à 39 500 le nombre de pêcheurs qui ont fréquenté le comté cette année là. Ils ont dépensé approximativement 8 725 000 $ et cela correspond à 8% des dépenses des pêcheurs au Québec.

Les dépenses directes des chasseurs et pêcheurs qui ont fréquenté le comté de Pontiac en 1975 totalisaient 10.7 millions de

(1) Source: MLCP, Direction régionale de l'Outaouais

dollars. Les principaux articles de dépenses sont l'hébergement l'essence, la restauration, l'épicerie, l'entretien et l'amortissement des chalets.

Ces dépenses n'ont pas toutes été effectuées dans le comté de Pontiac pour deux raisons: d'une part une partie du comté de Pontiac se rattache à la Haute-Gatineau et d'autre part l'infrastructure commerciale des centres de service du Pontiac est peu développée. Il n'en reste pas moins que les chasseurs et les pêcheurs disposent d'un pouvoir d'achat qui profite en grande partie au comté de Pontiac.

La villégiature

Le comté de Pontiac regroupe un nombre important de résidences secondaires, soit 1 010 dans la municipalité de Pontiac et 3 379 dans le reste du comté, sur un total de 23 408 dans l'ensemble de l'Outaouais.(1) Les secteurs à plus fort potentiel et les plus accessibles sont déjà occupés par la villégiature et la pression se fait sentir dans les endroits les plus éloignés. Plusieurs importantes concentrations de chalets se retrouvent sur les plus belles plages de la rivière des Outaouais, à Bristol, Sand Bay et Norway Bay. Il s'agit là d'un type de villégiature très dense représentée par de

(1) Source: MLCP, Inventaire SIRTEL 1981.

véritables villages au bord de l'eau. Les autres secteurs importants sont Otter Lake, Ladysmith, Fort-Coulonge et l'Ile-du-Grand-Calumet.

Soixante-dix-neuf pour cent des propriétaires sont originaires de l'Ontario et principalement du comté d'Ottawa-Carleton (76.7 pour cent), 8.8 pour cent proviennent de la région de l'Outaouais québécois et 6.8% d'ailleurs au Québec.

La capacité totale d'accueil des chalets du Pontiac est évaluée à 13 500 places d'hébergement; ce chiffre est obtenu en appliquant au nombre de chalets la moyenne régionale de fréquentation par chalet, qui est de 4.5 personnes. D'après l'Enquête sur les villégiateurs des comtés de Pontiac et de Papineau réalisée par la SAO en 1980, il apparaît que 98% des chalets sont occupés par leur propriétaire. Cela signifie que l'offre de chalets à louer est presque nulle.

Les villégiateurs du comté de Pontiac passent en moyenne 51.1 jours par année dans leur chalet, dont 32.5 jours la fin de semaine et 18.6 jours la semaine.

D'après la même enquête, chaque famille de villégiateurs dépense en moyenne 1 546 $ par an. Le nombre de chalets étant estimé

Tableau 25
DÉPENSES ANNUELLES MOYENNES DES VILLÉGIATEURS PAR ARTICLE, COMTÉ DE PONTIAC

Article	Pontiac	
	$	%
Épicerie	839,8	(54,3)
Vêtements	47,7	(3,0)
Quincaillerie	62,7	(4,0)
Matériaux de construction et articles de jardinage	129,9	(8,4)
Articles de sport	57,0	(3,7)
Essence pour automobile	241,7	(15,6)
Restaurants, hôtels	101,7	(6,6)
Services de cordonnier, nettoyeur et coiffeur	11,2	(0,7)
Spectacles	3,5	(0,2)
Artisanat	4,6	(0,3)
Meubles et accessoires électriques	19,2	(1,2)
Autres	27,0	(1,7)
Total:	1 546,1	(100,0)

Source: Enquête sur les villégiateurs des comtés de Pontiac et Papineau. SAO. 1980.

à 3 000, on peut dire que les sommes d'argent mises en circulation par les villégiateurs s'élèvent approximativement à 4,6 millions de dollars. Cette somme n'est pas entièrement dépensée dans le Pontiac. En effet, 20 pour cent des dépenses sont effectuées en Ontario alors que les sommes dépensées dans le comté de Pontiac s'éièvent à 3,6 millions.

Les chapitres de dépenses les plus importants sont dans l'ordre l'épicerie, l'essence, les articles de jardinage et les matériaux de construction ainsi que la restauration et l'hébergement. C'est Shawville qui bénéficie le plus des retombées économiques générées par les dépenses des villégiateurs, suivie d'Ottawa, Otter Lake, Campbell's Bay et Ladysmith. L'importance de Shawville comme centre d'approvisionnement s'explique par le fait qu'elle dispose d'une bonne infrastructure commerciale et qu'elle est bien située sur le trajet qu'empruntent 70 pour cent des villégiateurs pour se rendre à leur chalet. Otter Lake et Campbell's Bay profitent également de facteurs de localisation favorables. Otter Lake est une zone de destination importante et environ 16% des villégiateurs passent par Campbell's Bay (carte 8).

Certains projets de développement de villégiature sont présentement prévus ou en voie de réalisation. Les principaux projets sont l'oeuvre du MER qui en tant que gestionnaire des terres publi-

Carte 8

ROUTES EMPRUNTÉES POUR SE RENDRE AU CHALET (PONTIAC)

Parcours	Nombre des repondants	Pourcentage
1 148 Via Shawville et 303 (Ladysmith, Schwartz)	72	69.9
2 303 Via Portage du Fort, Shawville	1	1.0
3 351 Via Portage du Fort, Bryson, Campbell's Bay	16	15.5
4 148 Via L'Ile des Allumettes, Chapeau, Chichester	1	1.0
5 148 Via L'Ile des Allumettes, Waltham	1	1.0
6 Autres	12	11.7
	103	100.0

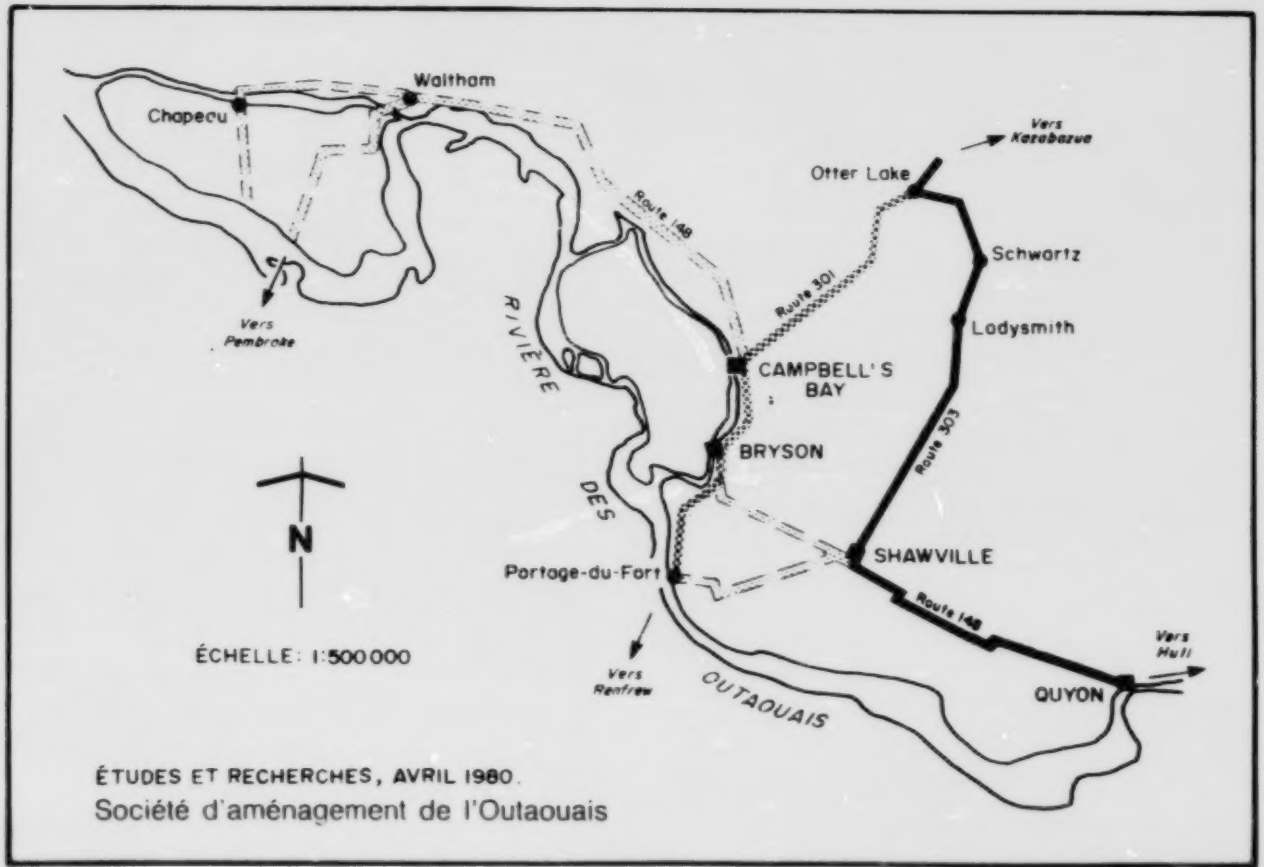

Source: Enquête sur les villégiateurs des comtés de Pontiac et de Papineau, S.A.O., 1980

ques, intervient dans le domaine de la villégiature par l'ouverture d'une quarantaine de lots aux lacs Gillies, Galarneau, Duhaime, et Bell. Ces lacs ont fait l'objet d'études de potentiel biophysique. Un quart des rives est réservé à des fins de lotissement, un autre quart aux projets communautaires et la moitié qui reste est consacrée à la conservation. De l'avis du MER, le développement de la villégiature ne pourra se poursuivre à ce rythme à cause du nombre limité de lacs à fort potentiel présentement accessibles.

L'hébergement

La région de l'Outaouais est nettement sous-équipée en matière d'hébergement en hôtels et motels et la situation du comté de Pontiac n'est pas meilleure, compte tenu surtout de son potentiel touristique. Ce sous-équipement est à la fois quantitatif et qualitatif. Les établissements y sont peu nombreux et de petite taille. Le comté possède 17 pour cent des établissements de la région et 13 pour cent de la capacité d'accueil. Le nombre moyen de chambres par établissement est de 15 pour la région de l'Outaouais, soit le plus bas du Québec, et seulement de 11 pour le comté de Pontiac. La qualité dans le Pontiac laisse souvent à désirer puisque 8 établissements ne rencontrent pas les exigences requises pour être classés par le MICT. Treize établissements offrent un confort modéré, 6 sont recon-

nus assez confortables, alors qu'un seul se mérite la classification confortable. Le comté ne renferme aucun établissement de quatre ou cinq fleurs de lys.

Les revenus des hôtels proviennent principalement de la vente d'alcool puisque les taux d'occupation des chambres d'hôtel en milieu rural ont progressivement décru depuis plusieurs années: il était aussi faible que 22 pour cent en 1980.(1)

Le comté de Pontiac compte 7 terrains de camping regroupant 367 sites, ce qui ne représente que 9 pour cent des sites de camping de la région de l'Outaouais. De ces 367 sites, 135 se retrouvent au centre touristique du Lac Leslie, géré par la SAO (tableau 29).

Le taux d'occupation pour la période d'opération est de 62 pour cent, ce qui représente avec la Haute-Gatineau, le plus faible taux d'occupation pour la région de l'Outaouais. Le revenu moyen par emplacement est également le plus faible dans l'Outaouais, soit 175 $. La clientèle provient principalement de la zone métropolitaine d'Hull-Ottawa: 46 pour cent, de la région immédiate: 29 pour cent, et de l'Ontario: 19 pour cent (tableau 29). Un certain nombre de petits terrains de camping n'ont pas encore obtenu de permis du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

---

(1) Enquête sur le terrain, SAO, 1980.

Tableau 26

CLASSIFICATION DES HOTELS ET MOTELS DU COMTÉ DE PONTIAC, 1982

		Nombre d'établissements
(0)	Non classés	8
(1)	Confort élémentaire	13
(2)	Confort moyen	5
(3)	Bon confort	1
(4)	Confort supérieur	0
(5)	Très bon confort, très spacieux	0
(6)	Confort exceptionnel, service impeccable	0

Symboles de classification	Caractéristiques de la classe
(1)	Cette classe caractérise les établissements hôteliers dont les locaux sont généralement aménagés, équipés, meublés et décorés de façon plutôt modeste. Leur qualité, propreté, apparence et état son acceptables du public voyageur qui n'est pas nécessairement à la recherche d'un confort sanitaire complet.
(2)	Cette classe caractérise les établissements qui comportent la plupart des qualifications de base de la classe ci-après, mais qui affichent un moindre confort.
(3)	Cette classe caractérise des établissements de bon confort (matériel corporel et sanitaire). Les locaux assez spacieux sont bien aménagés, équipés, meublés, décorés et entretenus. Il sont le plus souvent dotés d'un certain nombre de commodités fonctionnelles qui peuvent varier d'un établissement à l'autre.
(4)	Cette classe caractérise des établissements de très bon confort (matériel, corporel et sanitaire). Les locaux spacieux sont très bien aménagés, équipés, meublés, décorés et entretenus. On y trouve de nombreuses commodités fonctionnelles de bonne qualité. Le séjour y est agréable. Le personnel doit être compétent.
(5)	Cette classe caractérise des établissements dotés d'un grand confort matériel, corporel et sanitaire, hiver comme été. Les locaux très spacieux et multiples sont aménagés, équipés, meublés et décorés d'une façon exceptionnelle. Les soins de propreté et d'entretien sont généralement remarquables.
(6)	Cette classe exceptionnelle caractérise des établissements qui, en plus de rencontrer toutes les exigences des classes précédentes sont dotés, sous tous aspects, du plus haut degré de confort matériel, corporel et sanitaire.

N.B.- Quelques établissements mériteraient une classification supérieure à cause des services, de l'ambiance et du décor que l'on y trouve, mais les exigences du confort sanitaire les en empêchent.

Source: Répertoire des hôtels et motels, MICT, 1982.

Tableau 27

HOTELS ET MOTELS DU COMTÉ DE PONTIAC

1982

Localité	Établissement	Classification	Nombre de chambres
Bristol	Hôtel Pine Lodge	0	17
Bryson	Motel Saunders Half Way	2	10
Bryson	Motel Rose	2	6
Bryson	Motel Oasis	1	11
Bryson	Bryson Lodge	0	6
Bryson	Maison Saunders Tourist Rooms	0	5
Bryson (Litchfield)	Motel des Artistes	0	10
Campbell's Bay	Hôtel Morin	0	10
Chapeau	Hôtel Chapeau	1	10
Chapeau	Hôtel Kéon	1	6
Fort-Coulonge	Hôtel Chez Julie	1	10
Fort-Coulonge (Mansfield	Motel André	2	11
Fort-Coulonge (Mansfield	Motel de la rivière Coulonge	1	14
Grand-Calumet (Ile-du)	Hôtel Albert	1	8
Ladysmith (Thorne)	Hôtel Silver Maple	0	8
Luskville (Eardley)	Auberge Luskville Inn	0	10
Otter Lake (Leslie-Clapham)	Motel Bellevue	1	10
Portage-du-Fort	Auberge du Mont-Blanc	2	7
Portage-du-Fort	Auberge Lakeside Inn	1	8
Quyon	Hôtel Fairbanks	1	11
Quyon	Hôtel Gavan	1	9
Rapides-des-Joachims	Hôtel Pointe aux Pins	1	10
Shawville	Motel The Ed & Ellen Place	3	15
Shawville	Hôtel Pontiac House	1	9
Shawville	Hôtel Clarendon	0	10
Réserve La Vérendrye	Auberge Le Domaine & Chalets	2	23
Réserve La Vérendrye	Auberge Chez Dorval	1	31

Source: Répertoire des hôtels et motels, MICT, 1982.

Les autres formes d'hébergement sont pratiquement inexistantes à l'exception de 2 camps de vacances, soit les camps Alle-Lu à l'Ile-aux-Allumettes et B'Nai B'Rith dans la municipalité de Pontiac. Le Pontiac ne possède pas de fermes d'hébergement, ni de bases de plein air.

Les équipements touristico-commerciaux

Ce type d'équipement est peu répandu dans le Pontiac. Il s'y trouve 2 érablières commerciales. Ce nombre est infime en regard du potentiel biophysique du comté dans ce domaine et en regard des 23 sucreries qui existent dans l'ensemble de l'Outaouais.

Il existe 4 terrains de golf de neuf trous qui sont situés à proximité des principaux noyaux de villégiature. Il s'agit de Norway Bay Golf Course, Pine Lodge Golf, Club de golf Pontefract et Island Brae.

Les données relatives aux centres d'équitation sont incomplètes. Toutefois, il existe dans le comté quelques centres d'équitation qui pourraient profiter de la popularité croissante de l'équitation/camping et du sport équestre classique. Une association de sport équestre classique est en voie de formation dans l'Outaouais.

Tableau 28

ÉTABLISSEMENTS DE CAMPING, COMTÉ DE PONTIAC, 1980

Localité	Établissement	Nombre d'emplacements	Tarifs sans service /avec services $
	Pontiac		
Norway-Bay	Camping Riverview Inn	40	4
Norway Bay	Camping Pine Lodge	32	4
Fort-Coulonge	Camping Whelan	36	4/5.5
Ile-des-Allumettes	Boire's Camping	40	4.5/5
Ile-des-Allumettes	Camping Eastview	60	4
Ladysmith	Camping Forest Haven	24	5/5.5
Otter Lake	Centre touristique du lac Leslie	135	6/8
7 établissements:	6 privés = 232 emplacements	367	
	1 public = 135 emplacements		
			Tarif moyen: 4.5/6 $

Source: Enquête sur le terrain, SAO, 1980.

Tableau 29

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DES TERRAINS DE CAMPING PRIVÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA SAO, 1980

	Caractéristiques	Sous-régions	Basse Gatineau	Haute Gatineau	La Lièvre	Pontiac	Papineau - Petite-Nation
	Taux d'occupation pour la période d'opération		80%	59,5%	83,5%	62%	72,5%
	Portion du taux d'occupation pris par des saisonniers		65%	33%	69%	31,4%	49,5%
	Région immédiate		-	22,5%	5%	29%	2,5%
C	P N Hull-Ottawa		65%	54%	67,5%	40%	35,8%
L	R A Région de Montréal		7%	9%	15,5%	1%	36,9%
I	O N Ailleurs au Québec		10%	13%	8%	3,4%	6,6%
E	V C Ailleurs en Ontario		10%	0%	1,5%	19%	13,3%
N	E E États-Unis		2%	1,5%	0,5%	1%	3,3%
T	Autres		1%	0%	2%	0,6%	1,6%
È	T Familles avec enfant(s)		70%	71%	72,5%	63%	61,7%
L	Y Couples (- de 30 ans)		5%	6%	15,5%	11%	11,2%
E	P Couples (30 ans et +)		17%	13,5%	6%	13,5%	18,2%
	E Groupes d'amis		8%	9,5%	5%	12,5%	8,3%

Source: Enquête sur le terrain, SAO, 1980.

Les activités de plein air

Le potentiel pour la réalisation d'activités de plein air telles la longue randonnée à pied et à ski, le canot-camping, la descente de rivières et de rapides est considérable, mais très peu développé. L'activité de motoneige est toutefois très développée dans le comté.

Il n'existe aucun circuit de longue randonnée pédestre ou à ski, non plus qu'aucun circuit balisé de canot-camping. Certaines rivières, comme la Dumoine, sont déjà utilisées pour des excursions en canot. La rivière des Outaouais dans le secteur de l'Ile-du-Grand-Calumet et de l'Ile-aux-Allumettes offre des rapides spectaculaires qui sont exploités par 3 ou 4 pourvoyeurs d'activités de plein air dont les sièges sociaux sont situés à Pembroke ou à Ottawa. La compagnie Wilderness Tours y organise des excursions en cannot-pneumatique. Cette compagnie est connue pour ses expéditions sur les fleuves Colorado et Hudson.

Les statistiques du MLCP montrent que les trois clubs de motoneige du comté regroupent plus de 1 000 membres et entretiennent un réseau très élaboré de sentiers (911 kms). Les retombées économiques de cette activité sont très importantes pour les petits hôte-

liers et les commerces qui dispensent des services aux motoneigistes. Le nombre de jours-récréation rattachés à cette activité sur une base annuelle est important. On constate qu'une grande partie du membership des clubs de motoneige du Pontiac provient de l'Ontario.

4.4 Avenues de développement

Les avenues de développement à considérer doivent correspondre au potentiel du comté et répondre aux besoins de la clientèle touristique. Le potentiel du Pontiac réside principalement dans la qualité du milieu naturel et le pittoresque des villes et villages.

Les études de motivation réalisées auprès de la clientèle touristique révèlent que, dans le cadre des vacances, près de 50 pour cent de la clientèle aime réaliser des circuits touristiques en automobile ou s'adonner à différentes activités de plein air dans un milieu naturel de qualité.

L'aménagement de circuits touristiques qui relieraient les principales municipalités du comté pour former un itinéraire et qui regrouperaient sur leurs parcours nombre de points d'intérêt naturel, culturel, historique ou récréatif constituerait certainement un excellent moyen d'attirer de nombreux touristes. Il pourrait être

avantageux de développer des circuits en complémentarité avec l'Ontario.

Le chemin touristique principal du comté, c'est la route 148, qui longe la rivière des Outaouais d'Aylmer jusqu'à Fort-William. Ce chemin est ponctué de plusieurs sites et établissements intéressants qui auraient besoin d'être mis en valeur et rendus accessibles pour les visiteurs. Les visites de bâtiments qui possèdent une valeur architecturale, de sites historiques et de barrages pourraient être favorisées.

La rivière des Outaouais, qui représente une des principales richesses de ce circuit, est peu accessible. Il y aurait lieu d'aménager des fenêtres sur la rivière, soit des haltes routières ou des parcs, particulièrement sur la section des rapides qui bordent les Iles du Grand-Calumet et l'Ile-aux-Allumettes. Un guide d'interprétation du circuit devrait être préparé.

Une condition importante à la viabilité d'un tel circuit est la présence d'une ville-étape située à bonne distance du point de départ. Dans la ville-étape se retrouve habituellement une concentration d'équipements d'hébergement, de restauration, de services et d'attractions propres à satisfaire les touristes. La zone de Fort-

Coulonge rencontre d'ores et déjà une bonne partie des conditions nécessaires pour devenir une ville-étape. Elle renferme dans un rayon de quelques kilomètres des équipements touristiques intéressants tels le Domaine Pontefract, le centre touristique du lac Leslie et le centre de ski de Mont-Chili. Elle offre de l'hébergement de bonne qualité. Les attraits touristiques sont nombreux: le pont couvert Marchand, la maison Bryson, les chutes Coulonge. Les carences les plus évidentes apparaissent dans la restauration et l'hébergement en camping. L'existence d'un lien entre le centre touristique du Lac Leslie et le secteur des chutes, distants d'environ 11 km, se révèlerait un grand avantage.

Le comté de Pontiac représente un paradis pour les amateurs de plein air. Or le tourisme de plein air est en pleine expansion; il implique un séjour dans un milieu naturel de qualité, campagne ou forêt, et la pratique d'une activité de plein air telle la chasse et la pêche, la randonnée pédestre et à ski, le canot-camping, l'équitation-camping. etc. Déjà certains équipements desservent une partie de cette clientèle. Il s'agit des établissements de villégiature et des pourvoiries en chasse et pêche.

La villégiature est une activité importante dans le comté de Pontiac. Toutefois, compte tenu de l'utilisation actuelle des cha-

lets, il serait possible d'augmenter l'achalandage grâce à un système de location à la semaine. D'après l'enquête de la SAO, 7 pour cent des propriétaires seraient intéressés par cette formule.

La villégiature a joué et joue encore un rôle important dans l'économie du comté; elle ne peut toutefois plus être considérée comme un élément moteur du développement touristique. En effet, les sites à plus fort potentiel et les plus accessibles sont déjà occupés et les endroits intéressants pour le développement de nouveaux projets de lotissements se font de plus en plus rares et de plus en plus éloignés.

Par contre, le domaine de la pourvoirie offre un meilleur potentiel de développement. Le comté de Pontiac possède, dans la région de l'Outaouais, les derniers grands territoires qui peuvent servir à l'implantation de nouvelles pourvoiries-concessionnaires. La demande dans ce domaine demeure toujours très forte et le potentiel faunique du comté permet d'envisager l'expansion et la consolidation du secteur.

L'agrandissement des pourvoiries, la rénovation des bâtiments existants et la diversification des activités reliées à l'exploitation de la faune devraient permettre d'atteindre cet objectif.

D'autres activités, tel la villégiature pendant les périodes creuses (juillet et août) pourraient être favorisées.

A part les chalets et les pourvoiries, d'autres types d'équipement et d'hébergement sont orientés vers la pratique d'activités de plein air. Les formules les plus connues sont l'hébergement à la ferme et les bases de plein air. Ces structures sont inexistantes dans le comté de Pontiac. Toutefois, l'Association touristique du Pontiac envisage de sensibiliser les agriculteurs du comté à cette forme de tourisme.

Les centres ou les bases de plein air(1) se font de plus en plus nombreux au Québec. Les exemples du JAL et de Phohénégamook, dans le bas St-Laurent, sont connus; l'Auberge du Petit Bonheur, dans les Laurentides, a fait figure de pionnier; le CEPAL du Saguenay-Lac-St-Jean est reconnu comme un véritable pourvoyeur de plein air et Jouvence, dans l'Estrie, attire les familles hiver comme été. Dans l'Outaouais, le camp Air-O-Bois a obtenu le statut de base de plein air alors que Katimavik et le Centre touristique de la Petite-Rouge sont comparables aux bases de plein air.

---

(1) Selon le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, une base de plein air est un lieu de séjour en milieu naturel. Il s'agit d'un ensemble intégré de ressources humaines et physiques qui offrent à une clientèle diversifiée en situation de loisir, une animation et une programmation centrées sur la relation personne/nature.

Les sites propices à l'établissement de centres de plein air sont nombreux dans le comté, mais certains sont plus prometteurs que d'autres. Citons par exemple Fort-William, qui est classé site historique et qui dispose de plages exceptionnelles le long de la rivière des Outaouais, et Otter Lake où se retrouve une importante concentration de lacs ainsi que des terrains et équipements de la SAO qui auraient intérêt à être mis davantage en valeur.

Le comté possède des ressources humaines et des compétences qui pourraient s'avérer fort utiles au niveau de la structuration et du fonctionnement de ce type d'équipement de plein air. Par exemple, les pourvoyeurs sont familiers avec l'offre d'activité et d'hébergement en forêt. Il existe quelques ranchs qui pourraient être en mesure de développer le camping-équestre. Certaines compagnies sont déjà très compétentes pour l'organisation des descentes de rapides en canot pneumatique sur l'Outaouais.

L'Association touristique du Pontiac et l'Association touristique de l'Outaouais, fondée en 1981, ont un rôle important à jouer vis-à-vis de la sensibilisation au potentiel touristique du comté, de l'information et de la stimulation du milieu.

5. LE POTENTIEL MINIER

5.1 Aspects généraux

Il n'existe présentement pas de mine ou de carrière en activité dans le comté de Pontiac. Tout au plus, quelques sablières permettent de combler les besoins pour les travaux de voirie et les résidus de l'ancienne mine Hilton, à Bristol, fournissent de la pierre concassée. Le sous-sol du comté renferme toutefois des gisements miniers dont certains ont déjà été exploités. Le secteur minier employait même, dans les années 1960, entre 400 et 500 travailleurs dans le Pontiac.(1)

La mine Hilton a débuté ses opérations en 1958 avec une production de 500 000 tonnes de boulettes de fer, qui atteignit un million de tonnes l'année suivante. Son procédé de "boulettage" fut parmi les plus modernes en Amérique du Nord. Sa production était expédiée par rail à Hamilton, Pittsburg et Tracy. La mine ferma ses portes en 1977 alors qu'elle employait 320 travailleurs à temps complet et 40 étudiants en été, principalement des résidants de Bristol, Quyon et Shawville.(2)

---

(1) Statistique Canada, recensement 1961, 1971.
(2) Rapport du Comité de reclassement des employés de Hilton Mines Ltd. par Hilton Mines Ltd., Métallurgistes Unis d'Amérique, local 5656, ministère de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre du Canada, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, Bristol, Québec, 1977, 19 pages.

La mine New Calumet, dans le canton de Grand-Calumet, a produit de 1943 à 1968 plus de trois millions de tonnes de minerai de zinc à 6 pour cent. Divers dépôts de fluorine, de mica et de molybdène ont également été exploités dans le comté de Pontiac. Par exemple, la mine Moss, au nord de Quyon, a produit près de 400 tonnes de molybdène d'une façon intermittente entre 1915 et 1944. Ces exploitations, bien souvent marginales, ont été abandonnées au gré des conditions des marchés et des structures de coûts.

5.2 Problématique

Le territoire du comté de Pontiac a jusqu'à maintenant fait l'objet d'une bonne couverture géologique. Les recherches n'ont permis de déceler que quelques dépôts de minerais plutôt marginaux. La plupart des dépôts identifiés ne pourraient pas être exploités économiquement dans les conditions actuelles, soit à cause d'une trop faible teneur, d'une dimension insuffisante ou simplement de l'absence de marché. Certains gisements pourraient cependant présenter un certain intérêt.

La conjoncture économique actuelle permet difficilement l'ouverture de nouveaux marchés ou une amélioration des structures de prix et de coûts qui permettraient le lancement de nouvelles ex-

ploitations. Toutefois, des spécialistes du ministère de l'Énergie et des Ressources ont identifié pour ce rapport les principaux potentiels miniers du Pontiac, qui avec l'apparition de conditions favorables pourraient, dans certains cas, contribuer au développement économique du comté.

Un rapport géologique de l'ex-ministère des Richesses naturelles mentionne une présence intéressante de grenat dans le canton de Leslie. Le grenat est utilisé comme abrasif naturel, par exemple dans la fabrication de papier sablé.

Les travaux d'exploration effectués récemment par le ministère de l'Énergie et des Ressources dans la région de Portage-du-Fort ont permis de délimiter des niveaux de dolomie très pure répondant aux spécifications chimiques pour la production de magnésium.

Certains dépôts de calcaire offrent un potentiel pour la pierre de construction ainsi que pour les agrégats routiers, en particulier à Quyon et dans la région de l'Ile-aux-Allumettes.

Un des principaux potentiels de fluorine connus au Québec se trouve dans le comté de Pontiac, soit le dépôt de Turin Valley dans le canton de Huddersfield.

On retrouve plusieurs dépôts de graphite dans le comté de Pontiac, mais de teneur insuffisante pour une exploitation commerciale (de 2 à 5 pour cent). Il n'est pas impossible toutefois que l'on puisse déceler un jour des concentrations vraiment intéressantes, soit de l'ordre de 10 pour cent. Un dépôt de feldspath se trouve dans le canton de Waltham, mais il n'y a présentement pas de marché pour le feldspath.

Il existe cinq tourbières inventoriées dans le comté de Pontiac, toutes de superficie très limitée. Aucune ne renferme de tourbe de valeur commerciale.

De la marne de bonne qualité se trouve dans quelques lacs du comté. La marne a déjà été utilisée dans certaines régions du Québec pour l'amendement des sols. On ne l'emploie plus à cause des coûts élevés d'extraction.

Dans le domaine des métaux, le comté de Pontiac compte plus de 18 indices ou gisements de molybdène. Ce métal est utilisé principalement dans les alliages d'acier. Les gisements du Pontiac sont de petite taille et soulèvent peu d'intérêt. Ainsi, peu d'explorations en vue de découvrir du molybdène ont été entreprises dans ce comté au cours des dernières années.

Plusieurs gisements d'uranium, de petite dimension, dont certains semblent comporter des réserves, se trouvent principalement dans les cantons de Huddersfield et de Grand-Calumet. L'exploration et les découvertes ont surtout été faites en 1954-1955 et peu de travaux ont été menés par la suite. En première analyse, le prix actuel de l'uranium est beaucoup trop bas et la demande du métal trop faible pour justifier l'exploitation de gisements du type rencontré dans le Pontiac.

L'exploration minière demeure très peu active dans le comté de Pontiac, ce qui est une conséquence directe de l'absence de production. De plus, l'intérêt marginal des quelques indices de minerais découverts et surtout l'absence de formations géologiques favorables, tendent à décourager l'exploration. Il ne faut toutefois pas exclure la possibilité d'une découverte d'importance majeure, car dans ce domaine tout est possible. Mais la probabilité demeure faible.

5.3 Avenues de développement

Dans le domaine des minéraux industriels, comme le grenat, la fluorine et la dolomie, certains dépôts contiennent des réserves suffisantes pour permettre une exploitation de petite ou moyenne envergure et pourraient être développés si les marchés s'ouvraient.

Les métaux, soit le molybdène et l'uranium, offrent un certain potentiel. Toutefois, le seuil de rentabilité des gisements du Pontiac semble encore éloigné et la présence de marchés peu assurée.

Au plan de l'exploration, la probabilité de découvrir de nouveaux gisements de toute première importance demeure faible. Il serait donc avantageux de concentrer la recherche vers de petits gisements, particulièrement de minéraux industriels, à haute teneur et susceptibles de fournir des produits de très haute qualité. Dans ce cas, les gisements du Pontiac bénéficieraient de l'avantage que procurerait leur proximité relative des marchés.

6. L'ÉNERGIE HYDRO-ÉLECTRIQUE

6.1 Aspects généraux

Le comté de Pontiac possède deux centrales hydro-électriques. Hydro-Québec exploite la centrale de Bryson, d'une puissance de 61 mégawatts(1) située sur l'Ile-du-Grand-Calumet. Le bureau d'affaires de l'entreprise d'État dans le comté est situé à Shawville et il emploie 27 personnes. La compagnie Électric Pembroke Light, dont le siège social est situé à Pembroke, dessert les cantons de Chichester et Sheenboro au nord du comté, à partir d'une petite centrale située sur la rivière Noire, près de Waltham au Québec.

Hydro-Québec dessert la grande majorité des abonnés du comté, soit environ 8 000. Son réseau de distribution compte 1 300 kilomètres de lignes électriques et trois postes de distribution, à Bristol, Bryson et Davidson. Il est encore loin d'être utilisé à sa capacité. L'énergie électrique demeure largement disponible.

6.2 Problématique

Il existe certains potentiels d'aménagement hydro-électrique dans le comté de Pontiac. Le chenal du Rocher Fendu, près de l'Ile-

(1) Hydro-Québec, Rapport annuel 1981.

du-Grand-Calumet, pourrait offrir une solution de remplacement valable à la centrale vieillissante de Bryson. Le débit du chenal du Rocher Fendu est plus élevé que celui du chenal du Grand Calumet mais on ne connaît pas encore son potentiel hydro-électrique.

Selon des données très préliminaires de Hydro-Québec, la rivière Coulonge offrirait trois emplacements possibles d'aménagement, pour une production totale d'environ 150 mégawatts. La rivière du Moine permettrait d'aménager une centrale de l'ordre de 25 mégawatts. Ces deux rivières offrent l'avantage d'être bien situées et d'être de taille moyenne. Leur coût d'aménagement serait raisonnable.

Il ne faudrait pas s'attendre toutefois à des aménagements à court terme. La faiblesse de la demande d'électricité depuis quelques années et l'existence de certains sites plus avantageux ailleurs au Québec ont pour résultat de retarder tout aménagement dans le comté de Pontiac. Également, les sites prometteurs du comté en sont encore aux premières étapes d'un long processus d'étude et de planification qui pourra éventuellement résulter en des projets concrets d'aménagement de centrales hydro-électriques.

6.3 Avenues de développement

La poursuite par Hydro-Québec des études sur le potentiel hydro-électrique du comté s'avère la principale avenue pour le développement à moyen ou à long terme de nouvelles centrales électriques dans le comté de Pontiac.

7. DES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION PEU DIVERSIFIÉES

7.1 Aspects généraux

A peine 11 établissements manufacturiers sont présentement répertoriés dans le comté de Pontiac. Le tableau 30 fournit le nom, le secteur d'activité et le nombre d'employés de ces établissements. Ceux-ci ne comprennent pas toutefois les 9 scieries de service, qui ne fonctionnent que quelques mois par année afin d'accomoder les propriétaires de lots boisés. Également, la Commonwealth Plywood exploitait une usine qui employait une trentaine de travailleurs à Rapides-des-Joachims jusqu'à ce qu'un incendie mette fin à ses activités en 1981.

Selon les dernières statistiques disponibles, les établissements manufacturiers du comté ont fait des livraisons totales de 136 millions $ en 1980[1], en très grande partie dans le domaine de la transformation primaire du bois. Le comté compte bien quelques petits établissements dans d'autres secteurs, par exemple l'imprimerie, l'usinage de précision et l'alimentation mais la transformation du bois demeure et de loin la principale activité.

---

(1) Statistique Canada, donnée préliminaire pour la publication 31-209, Industries manufacturières du Canada: niveau infraprovincial.

D'ailleurs, environ 700 des quelque 760 emplois du secteur manufacturier s'y retrouvent, soit plus de 90 pour cent du total. En comparaison, les secteurs du bois et de pâtes et papiers représentent 60 pour cent des emplois manufacturiers de l'Outaouais québécois et moins de 15 pour cent de ceux-ci dans l'ensemble du Québec.

Produits forestiers E.B. Eddy Ltée, située à Davidson et l'usine de pâte de la Consolidated-Bathurst à Portage-du-Fort embauchent 80 pour cent des travailleurs du secteur manufacturier. Il s'ensuit que la PME occupe une place plutôt modeste. La scierie des Industries Fortin Inc. à Fort-Coulonge, avec 50 employés et la scierie Ben Hokum de Shawville, qui emploie 35 travailleurs, en sont les deux principaux représentants.

L'évolution historique des entreprises manufacturières présentement en activité dans le comté est très révélatrice des forces qui animent le secteur. Il est ainsi possible de conclure que les activités de transformation du bois ont fait preuve de dynamisme au cours des dernières décennies, le plus souvent sous l'impulsion de grandes entreprises ou d'entrepreneurs de l'extérieur.

J.E. Boyle Ltd. a exploité plusieurs scieries sur le territoire du comté à partir de la fin des années 1940. L'entreprise a

Tableau 30
ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES
DU COMTÉ DE PONTIAC - 1982

Nom	Secteur d'activité	Nombre d'employés
- Consolidated-Bathurst Ltée Division Pontiac Portage-du-Fort	Pâte Kraft blanchie	371
- Produits forestiers E.B. Eddy Ltée Division J.E. Boyle Davidson	Scierie et raborage	235
- Les Industries Fortin Inc. Fort-Coulonge	Bois d'oeuvre	50
- Ben Hokum & Fils (Québec) Ltée Shawville	Bois d'oeuvre	35
- Hilton Construction et Équipement Division de Lamarche McGuinty Inc. Shawville	Pierre concassée	22
- Pontiac Printshop Inc. Shawville	Imprimerie commerciale	15
- Agrodor Coop Balharrie Feeds Quyon	Moulée	9
- H.I. Hobbs & Sons Ltd. C.P. 117 Shawville	Moulée	7
- Pontiac Home Bakery Shawville	Pain	5
- Trenka et Associés Ladysmith	Usinage de précision	4
- Melvin F. Strutt & Son Shawville	Scierie	1
Total		754

Source: Industrie, Commerce et Tourisme, Québec, Répertoire des entreprises manufacturières, 1982, Région - Outaouais.

même installé un petit village au lac Jim afin d'accomoder les employés d'un moulin situé à cet endroit. L'achat en 1955 du vieux moulin de James Davidson, situé à l'embouchure de la rivière Coulonge, lui a permis de centraliser ses activités de sciage. La compagnie E.B. Eddy Ltée a acquis l'usine de J.E. Boyle Ltd. en 1965. Malgré un incendie en 1966, les activités de sciage, en particulier de pin blanc, ont repris en 1969. Depuis, E.B. Eddy Ltée a fait des agrandissements en 1976 pour le sciage de l'épinette et du pin gris et a ajouté des équipements de rabotage en 1980.

L'usine de pâte de la Consolidated-Bathurst à Portage-du-Fort ne fut établie qu'en 1967. Son implantation au Québec a d'ailleurs fait l'objet d'une entente entre le gouvernement du Québec et la compagnie, en particulier relativement aux approvisionnements en pin de l'usine ontarienne de Breaside. A l'époque, l'investissement était évalué à 80 M$.

Les Industries Fortin Inc. furent fondées en 1965. Les opérations ont débuté avec dix employés par la fabrication de bois de dimension de même que par le sciage. L'entreprise compte aujourd'hui cinquante travailleurs. Ben Hokum et Fils Ltée, une entreprise du comté de Renfrew en Ontario, a érigé son usine de sciage de Shawville en 1974.

Les quelques entreprises des autres secteurs sont bien souvent de petites entreprises familiales qui existent depuis longtemps. Par exemple, les entreprises Balharrie Feeds, Pontiac Printshop Inc., H.I. Hobbs & Sons Ltd. et Pontiac Home Bakery Reg. fonctionnent depuis plus de 25 ans. Deux d'entre elles sont même centenaires. Il y a donc très peu de nouvelles entreprises manufacturières dans les secteurs autres que celui du bois. Trenka et Associés, qui se spécialise dans l'usinage de précision, fait cependant exception à la règle puisque son établissement à Ladysmith ne remonte qu'à 1978.

7.2 Problématique

Globalement, l'industrie manufacturière du Pontiac n'est ni plus ni moins développée que celle de l'ensemble de l'Outaouais, en proportion de la population. Toutefois, elle dépend encore plus de la grande entreprise forestière que l'ensemble de l'Outaouais et la PME locale y est peu développée et peu diversifiée. L'industrie manufacturière du Pontiac partage, à un plus fort degré, les caractéristiques et les problèmes typiques de l'industrie outaouaise. Dans les deux cas, l'activité manufacturière est dominée par de grands établissements forestiers, qui s'intègrent peu au milieu économique régional. Outre l'exploitation des forêts, la sous-traitance est pratiquement absente et la production s'achemine presqu'en entier ail-

leurs au Québec, au Canada et sur les marchés d'exportation.

Certains problèmes particuliers du côté de l'approvisionnement peuvent limiter la croissance du secteur des produits forestiers du Pontiac.

L'entreprise Ben Hokum ne possède aucune garantie d'approvisionnement et n'est pas incluse au plan d'allocation, sauf pour la pruche. L'usine est relativement moderne puisqu'elle a été construite en 1974. Les marchés exploités par cette entreprise permettent d'écouler à peu près toutes les essences y compris la pruche qui est habituellement laissée debout.

La garantie d'approvisionnement en pin blanc accordée à la scierie de Braeside en Ontario par un arrêté en conseil (A.C. 1254) pourrait être préjudiciable au moulin de E.B. Eddy Ltée ou à la scierie Fortin Inc., advenant une diminution de la disponibilité.

La forte quantité de copeaux et de bois rond en provenance de l'Ontario pour le moulin de Portage-du-Fort peut constituer une perte appréciable de revenus et de matières ligneuses pour le Québec puisqu'elle fait disparaître un débouché possible pour les copeaux produits au Québec et surtout pour les tiges de qualité inférieure

qui sont laissées en forêt lors des exploitations de sciage. Ceci tend aussi à défavoriser l'aménagement de la forêt du Québec. A première vue, les exportations et les importations semblent se balancer en terme de volume d'échange. Cependant, la matière première exportée est de haute qualité, alors que nous importons une matière première de faible qualité qui se trouve en abondance du côté québécois.

7.3 Avenues de développement

Le potentiel de développement à long terme de l'industrie manufacturière du Pontiac repose pour une bonne part sur la transformation du bois. Il faut ainsi s'attendre à ce que la conjoncture présentement difficile affecte pour un certain temps les perspectives de croissance des activités de sciage et dans une mesure moindre de pâtes et papiers.

Outre les considérations conjoncturelles, le secteur du bois a présentement atteint un point de saturation selon les modes traditionnels d'exploitation de la forêt et l'infrastructure en place. Des améliorations technologiques permettraient toutefois d'accroître la productivité du secteur. De même le développement de l'infrastructure routière en forêt, déjà débuté avec la nouvelle route Davidson-Lac Nigault, permettra aux usines d'obtenir leur matière première

à un coût plus bas. La recherche de nouveaux débouchés dans des essences et longueurs non conventionnelles, une transformation secondaire et même tertiaire plus poussée dans des produits nouveaux et non conventionnels serait bénéfique pour le Pontiac.

Par exemple, l'usine de Portage-du-Fort pourrait doubler sinon tripler sa production à partir de la fibre feuillue disponible en grande quantité et à peu de distance des centres habités. Également, la fabrication de bois de dimension, de composantes de bois dur, de charbon de bois, de briquettes ou de bûches synthétiques permettraient d'effectuer une transformation secondaire et tertiaire du bois.

Tout en reconnaissant le rôle central de la transformation du bois, le Pontiac pourrait tirer avantage d'une certaine diversification de ses activités manufacturières. Il serait ainsi souhaitable d'encourager l'établissement et la croissance d'entreprises agro-alimentaires, ou qui répondent simplement aux besoins du marché local. A ce propos, la proximité des centres ontariens comme Pembroke, qui a possiblement freiné l'émergence de PME locales dans le Pontiac, offre par contre un marché intéressant aux entreprises qui s'établissent dans la région.

Les agents de développement du Pontiac ne peuvent se permettre de choisir trop rigoureusement l'emplacement et le type des nouvelles entreprises manufacturières qui voudraient s'établir dans le comté. Ils ont plutôt avantage à encourager et à assister toute initiative valable qui permettrait de créer des emplois manufacturiers.

8. UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE POLARISÉE PAR L'ONTARIO

8.1 Aspects généraux

La valeur des dépenses des ménages du comté de Pontiac est évaluée à 43 millions de dollars (1982). Près de 62 pour cent des flux d'achat s'effectuent à l'intérieur du comté et 8 pour cent ailleurs au Québec, tandis que 30 pour cent des flux d'achat fuient vers l'Ontario. Les fuites à l'extérieur du comté occasionnent une perte de l'ordre de 160 emplois permanents pour le Pontiac.(1)

8.2 Problématique

La structure urbaine et commerciale

La structure commerciale du comté de Pontiac s'appuie sur des petites localités à rayonnement limité et sur de petits centres locaux. Parmi ces derniers, dont les commerces offrent des biens et services élémentaires, comme l'alimentation, la restauration, la quincaillerie, la réparation d'automobiles, et le vêtement se retrouvent les municipalités d'Otter Lake, de Bryson et de Chapeau.

---

(1) Il est généralement reconnu que 100 000 $ de chiffre d'affaires au détail équivaut à un emploi permanent.

Shawville, Fort-Coulonge et Campbell's Bay sont de petites localités de rayonnement limité pourvues de commerces et de services plus spécialisés que ceux des centres locaux, tels que les centres médicaux et dentaires, les pharmacies, les cinémas et les arénas.

Dans le Pontiac, il n'existe aucun centre de niveau régional en mesure d'offrir une combinaison de biens et services intermédiaires et supérieurs, tels des hôpitaux, des centres de médecine spécialisée, des collèges et universités, etc.

La petite taille des localités (moins de 2 000 habitants), leur dispersion sur le territoire, et la proximité d'un centre ontarien de niveau intermédiaire comme Pembroke (14 026 habitants) expliquent en grande partie le déséquilibre de la structure commerciale dans ce comté.

Les flux de biens et de services

La compréhension du contexte commercial du comté de Pontiac passe par l'analyse des flux commerciaux. L'Étude de flux de biens et de services dans les comtés de Papineau et de Pontiac, réalisée par l'INRS en 1979 pour le compte de la Société d'aménagement de l'Ou-

taouais et complétée par celle de Léon Lajoie qui s'intitule Le dynamisme du commerce de détail dans les comtés de Papineau et de Pontiac, fournissent un excellent éclairage sur la question.

Trois localités s'accaparent la plus grande partie des fonctions commerciales dans le comté. Il s'agit de Shawville, Fort-Coulonge et Campbell's Bay. Ces trois localités regroupent au-delà de 100 commerces de détail, ce qui représente 70 pour cent des établissements du comté. Le volume de vente de ces établissements totalisait, en 1981, 23 millions de dollars, soit 53 pour cent des dépenses des ménages et des villégiateurs du comté.(1)

Shawville représente le centre commercial le plus important du comté avec un chiffre d'affaires de 12 millions de dollars, soit 28.4 pour cent de l'ensemble des ventes au détail du comté (tableau 31). Shawville possède la plus grande variété de commerces et de services. Son rayonnement est d'une certaine importance puisqu'elle arrive au premier rang pour tous les commerces et services de base ainsi que pour certains autres de niveau intermédiaire tels la médecine générale, la pharmacie, la vente d'appareils ménagers et d'automobiles (tableau 32). Sa zone d'influence s'étend sur toute la partie est du comté et le secteur d'Otter Lake (carte 9). Des centres

(1) Lajoie, Léon - "Le commerce de détail dans le comté de Pontiac: propositions de développement" - SAO, mai 1982, page 1.

Tableau 31

LIEUX D'ACHAT DES RÉSIDANTS DU COMTÉ DE PONTIAC, 1981

Divisions	Dans le comté				Ailleurs au Québec			En Ontario				Autre
Municipalités	Shawville	Campbell's Bay	Fort-Coulonge	Autres dans le comté	Hull	Gatineau	Montréal	Ottawa	Pembroke	Renfrew	Autres en Ontario	Ailleurs
Volume de dépenses ($ 000)	12 235	4 187,5	6 625	3 604,7	1 232,04	309,09	195,9	4 275,13	6 369,17	1 941,66	343,93	1 832,8
% du pouvoir d'achat	28,36	9,7	15,36	8,36	2,85	0,71	0,45	9,9	14,75	4,5	0,79	4,21
	61,78				4,02			29,96				4,24
Volume de dépense par divisions ($ 000)	26 252				1 737			12 929,9				1 832,8

Total $43 151 900

Source: Léon Lajoie, Le commerce de détail dans le comté de Pontiac, SAO, 1982.

Tableau 32

NOMBRE DE COMMERCES ET VOLUMES D'AFFAIRES ESTIMÉS

DANS LES CENTRES DE DESSERTE DU PONTIAC EN 1981

Localités / Secteurs	Shawville	Campbell's Bay	Fort-Coulonge	Total
	N Commerces	N Commerces	N Commerces	N Commerces
Vêtements: homme	1	-	-	1
Vêtements: femme	3	-	-	3
Vêtements: enfant	1	-	-	1
Vêtements: familiale	2	1	2	5
Art. couture et tissus	3	3	-	6
Chaussures	1	-	-	1
Alimentation générale	1	-	2	3
Alimentation spécialisée	4	6	6	16
Grand magasin	4	2	2	8
Pharmacie	1	1	1	3
Quincaillerie	2	1	1	4
Meubles et appareils ménagers	6	2	2	10
Tabagie - librairie	2	-	1	3
Art et souvenir	1	3	2	6
Bijouterie	4	-	1	5
Magasin de musique	-	-	-	-
Art. de sports	2	-	2	4
Vente et entretien véhicule	8	4	5	17
Pièces et Acc. de véhicule	2	-	2	4
Autres	4	3	3	10
Total	52	26	32	110
Volumes d'affaires estimées	12 235 000$	4 187 500$	6 625 000$	23 047 500$

Source: Léon Laiois, le commerce de détail dans le comté de Pontiac

comme Bryson et Otter Lake en sont étroitement dépendants.

Les municipalités de Fort-Coulonge et de Campbell's Bay ont un rayonnement plus restreint. La valeur des flux commerciaux de chacun de ces centres n'atteint que le tiers de celle de Shawville, soit 6,6 millions ou 15,4 pour cent pour Fort-Coulonge et 4,2 millions ou 9,7 pour cent pour Campbell's Bay. Fort-Coulonge enregistre une plus grande activité commerciale que Cambell's Bay, ce qui peut s'expliquer par un bassin de population plus important.(1)

En ce qui concerne le dynamisme commercial de ces localités, Fort-Coulonge et Campbell's Bay enregistrent depuis quelques années (1978 à 1981) une plus grande proportion d'investissements commerciaux que Shawville. La proportion des commerces de Fort-Coulonge qui ont investi plus de 1 000 $ dans une année, de 1978 à 1981, est de 89,7 pour cent; elle est de 70 pour cent à Campbell's Bay et de seulement 38,4 pour cent à Shawville. Toutefois, si les investissements dans la structure commerciale de Shawville ont été peu nombreux, ils étaient importants, tandis qu'à Campbell's Bay et Fort-Coulonge, il s'agit de plusieurs petits investissements. Ces observations révèlent que l'activité commerciale de ces deux villes est en période de croissance et se caractérise par de nombreux petits

(1) Fort-Coulonge (1981) = 1 616 h., Mansfield et Pontefract (1981) = 2 201 h.

Carte 9

ZONES D'INFLUENCE COMMERCIALE DES LOCALITÉS DU PONTIAC

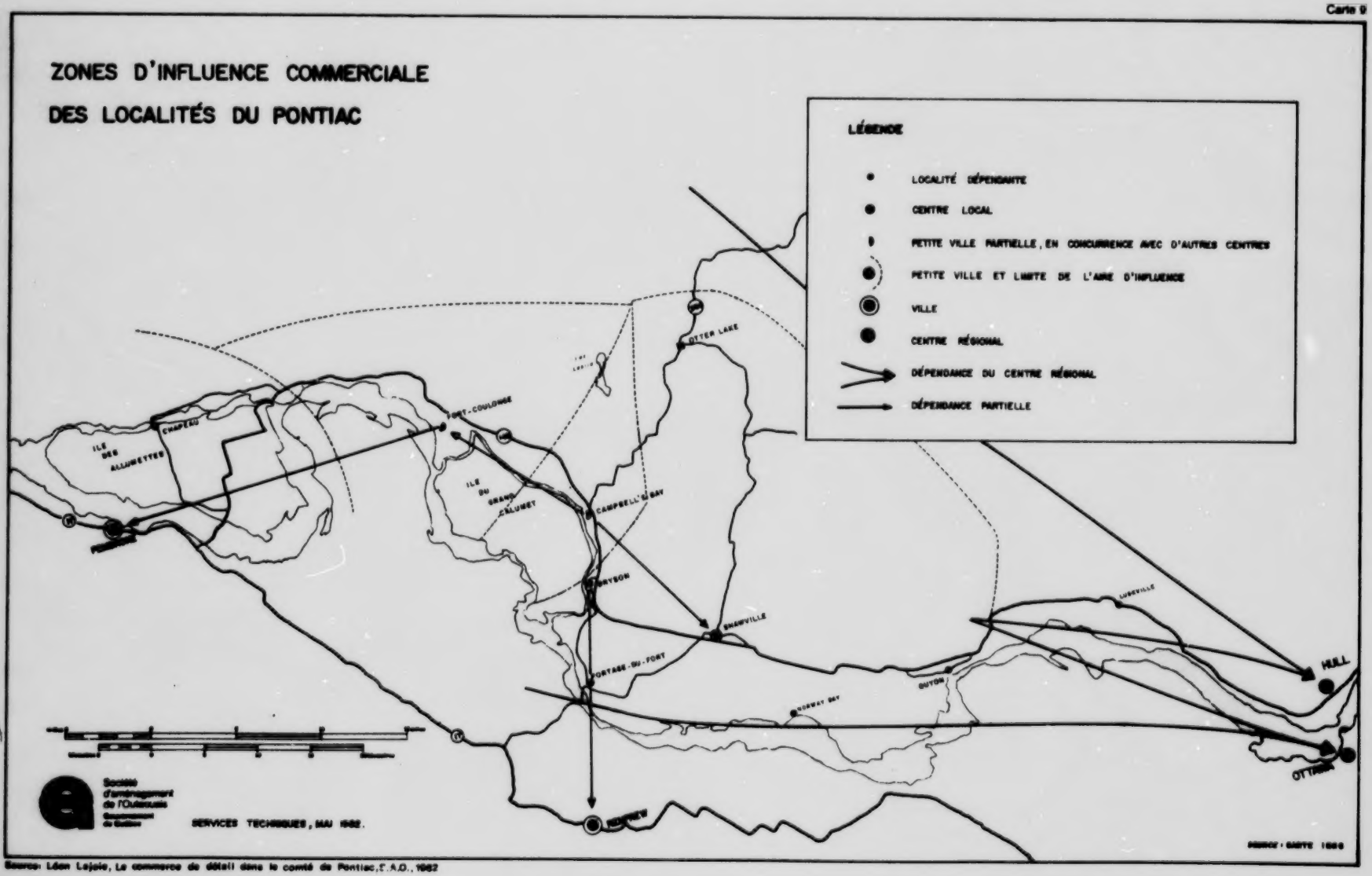

Source: Léon Lajoie, Le commerce de détail dans le comté de Pontiac, C.A.D., 1962

investissements commerciaux répartis dans plusieurs lignes de produits. A Shawville, les investissements portent sur des secteurs forts de l'offre commerciale; il s'agit d'une consolidation.(1)

Seulement 62 pour cent des dépenses des ménages du Pontiac sont effectuées dans le comté. L'évasion du pouvoir d'achat en direction de l'Ontario est considérable, au détriment à la fois du comté de Pontiac et de la ville de Hull (2,8 pour cent des achats) qui ne parvient pas à s'imposer comme centre régional de niveau intermédiaire ou supérieur.

Bien que Shawville joue un rôle commercial important, son rayonnement dans l'ouest du comté est faible. Les résidants de Fort-Coulonge et de sa périphérie sont plutôt attirés par Pembroke et contribuent à des fuites commerciales annuelles dans cette direction de l'ordre de 6,4 M$. Les résidants de la région périphérique de Campbell's Bay et de Bryson sont attirés par Renfrew qui accapare 1,9 M$ d'activité commerciale en provenance du Pontiac.

L'attraction d'Ottawa est marquée dans l'est du comté et surpasse partout celle de Hull. Les dépenses des ménages pontissois à

---

(1) Lajoie, Léon - "Le commerce de détail dans le comté de Pontiac: propositions de développement" - S.A.O., 1982, pages 6 - 7.

Ottawa totalisent 4,3 millions de dollars. En résumé, c'est 12,9 millions de dollars ou 30 pour cent du volume des dépenses qui fuient en direction de l'Ontario.

Les fuites en direction de l'Ontario sont particulièrement fortes en matière d'achat de vêtements (4,7 M$), de produits alimentaires (3,6 M$), d'automobiles (1,7 M$) d'appareils ménagers et de meubles (1,5 M$). Le tableau 31 fournit des renseignements additionnels.

8.3 Avenues de développement

Les avenues de développement doivent viser à renforcer le rôle commercial des centres de service du comté afin d'augmenter les occasions d'achat pour les résidants.

Ces orientations ont été bien exprimées dans le document de Léon Lajoie et se situent à deux niveaux d'intervention, soit celui du comté et celui des localités qui sont reconnues comme centres de service.

A l'échelle du comté, les autorités locales, en collaboration avec les associations de marchands, voudront favoriser le déve-

loppement complémentaire de la structure commerciale de Shawville, Fort-Coulonge et Campbell's Bay. L'identification d'une vocation commerciale propre à chacune des localités tendrait à éliminer la concurrence entre les centres pour une même clientèle.

L'identification de telles vocations commerciales doit s'appuyer sur les forces reconnues dans chacune des localités. Dans le cas de Shawville, l'accent devrait être mis sur le développement des secteurs de magasinage. Les secteurs de magasinage font référence à l'offre de produits relativement spécialisés comme le vêtement, les appareils ménagers et les meubles, la boucherie, la restauration, le cinéma et la vente de disques. En ce qui concerne Campbell's Bay, il s'agirait de promouvoir le développement de la fonction commerciale spécialisée dans les services professionnels et médicaux ainsi que dans les secteurs d'accomodation. Les secteurs d'accomodation se réfèrent à l'offre de produits d'usage courant. Les principaux secteurs de rattrapage identifiés sont le vêtement, la médecine générale, la pharmacie, la quincaillerie et le cinéma. Dans l'ouest, Fort-Coulonge devrait faire l'objet d'une priorité pour l'établissement de commerces d'accomodation et de magasinage comme le vêtement, les disques ainsi que la quincaillerie et l'épicerie.

L'amélioration des possibilités d'achats dans les centres de

service ne vise pas à attirer une clientèle extérieure, mais plutôt à servir le marché des résidants.

Il est évident que les localités du Pontiac ne sont pas assez populeuses pour justifier l'implantation d'établissements commerciaux qui permettraient de récupérer toutes les fuites. Toutefois, il est possible, en examinant chacun des secteurs de fuites, d'identifier des marchés potentiels très intéressants pour les commerçants locaux.

9. UN SECTEUR PUBLIC RELATIVEMENT BIEN IMPLANTÉ

Les préoccupations et les interventions du gouvernement du Québec touchent à plusieurs domaines d'activité dans le Pontiac. Les ministères et les organismes apportent un soutien au développement économique, que ce soit dans le secteur de l'agriculture, de la forêt, de l'industrie, du commerce ou du tourisme. Également, les programmes de création d'emplois du gouvernement du Québec ont un impact non négligeable dans le comté. Ces différents secteurs ont fait l'objet des chapitres précédents. Le présent chapitre porte sur l'ensemble du secteur public et plus particulièrement sur les réseaux de l'éducation et des services sociaux et de santé, où la présence gouvernementale est marquante. Les secteurs des transports, des communications, de la culture, de l'environnement et de l'organisation municipale, font également partie des champs d'intérêt du gouvernement du Québec et ils sont traités dans les chapitres subséquents.

Le comté de Pontiac a longtemps semblé être oublié par le gouvernement du Québec. Toutefois, il faut se rappeler que la fonction publique québécoise est très jeune. Sa croissance réelle a débuté dans les années 1960 avec la Révolution tranquille. Le phénomène de déconcentration est encore plus récent. L'implantation de plusieurs bureaux régionaux de ministères et d'organismes publics remonte à

cinq ou six ans et il y a maintenant dix-sept ministères et organismes qui ont des bureaux régionaux à Hull.

Plusieurs ministères et organismes ont aussi des bureaux locaux dans le comté de Pontiac. Le bureau d'unité de gestion du ministère de l'Energie et des Ressources est situé à Fort-Coulonge, de même que le bureau local du ministère de l'Environnement du Québec. Le ministère des Transports du Québec possède deux sous-centres de voirie, à Shawville et à Campbell's Bay. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche administre deux postes de conservation de la faune à Campbell's Bay et à Rapides-des-Joachims. Un centre de renseignements agricoles est situé à Shawville. Le ministère de la Justice du Québec, le Bureau d'aide juridique et la Sûreté du Québec sont présents à Campbell's Bay. Suite à une récente réorganisation administrative, le Pontiac compte également son Centre Travail-Québec, situé à Campbell's Bay. Cet ancien bureau d'aide sociale fournira dorénavant certains services de main-d'oeuvre en plus des services d'aide sociale. A ces structures s'ajoutent évidemment les réseaux de l'éducation et des affaires sociales.

En fait, le secteur public québécois avec 737 employés permanents et 40 employés occasionnels représente le principal employeur du comté. Le gouvernement fédéral compte 62 employés dans le comté, oeu-

vrant dans des services comme les postes canadiennes et le Centre de main-d'oeuvre du Canada situé à Campbell's Bay.

9.1 Un réseau d'éducation satisfaisant

9.1.1 Aspects généraux

La réforme de l'éducation au Québec a donné, en principe, les mêmes avantages aux milieux ruraux qu'aux régions urbaines. Toutefois, la faible densité de la population en milieu rural associée à la diversité des langues et des religions qui caractérise le comté de Pontiac rendent l'organisation du système éducationnel plus difficile. Néanmoins, le réseau des établissements scolaires est satisfaisant. Les facteurs contraignants ont toutefois un impact plus important au niveau de la diversité de l'offre de cours.

9.1.2 Intervenants

En plus du ministère de l'Éducation du Québec, quatre commissions scolaires interviennent dans le comté de Pontiac; il s'agit de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, de la Commission scolaire régionale Western Québec, de la Commission scolaire Pontiac Protestant et de la Commission scolaire du Pontiac.

9.1.3 Problématique

- Les équipements scolaires

Les équipements scolaires se répartissent suivant les concentrations géographiques de population et selon la composition linguistique et religieuse. Dans l'ensemble, les anglophones comme les francophones, les catholiques aussi bien que les protestants sont bien desservis par quatre écoles secondaires et 18 écoles primaires (tableau 33).

Une nouvelle école secondaire qui remplacera celle de Shawville vient d'être inaugurée à Campbell's Bay. Son coût de construction est évalué à 2,5 millions de dollars. Il est également prévu d'agrandir l'école primaire Immaculée-Conception de Chapeau au coût de 1,1 million de dollars.

La clientèle scolaire s'élevait à 3 211 élèves en 1982-1983, répartie en 1 523 au secondaire et 1 688 au primaire. La clientèle scolaire est anglophone à 54 pour cent et à 46 pour cent francophone.

- La scolarisation

La sous-scolarisation a longtemps affecté la population du comté. L'incitation à demeurer aux études et une plus grande

accessibilité à l'éducation ont toutefois eu un effet positif sur l'allongement de la période des études. Selon le recensement de 1981, le niveau de scolarité de la population du Pontiac demeure toutefois moins élevé que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, 37 pour cent de la population de 15 ans et plus dans le comté de Pontiac a moins de 9 années de scolarité contre seulement 26 pour cent au Québec. Le Pontiac se compare toutefois aux autres zones rurales de l'Outaouais.

Le niveau de scolarité dans les municipalités du Sud-est du comté, soit Pontiac, Shawville, Bristol et Clarendon, se rapproche de la moyenne québécoise. Dans la plupart des autres municipalités, plus de 40 pour cent de la population de 15 ans et plus n'a pas complété une neuvième année de scolarité.

- La formation professionnelle et l'éducation aux adultes

La commission scolaire régionale Western Québec ainsi que la commission scolaire régionale de l'Outaouais offrent des cours de formation professionnelle et socio-culturelle. Au niveau du secondaire, les cours professionnels courts et longs sont peu nombreux, particulièrement pour les étudiants francophones. Le choix est meilleur dans les écoles secondaires de la commission scolaire régionale

Western Québec.

L'éducation aux adultes rejoint près de mille étudiants et offre un éventail de cours assez diversifié. En particulier, la Commission scolaire régionale de l'Outaouais offre un programme spécial pour répondre à des besoins régionaux; il s'agit des cours de français langue seconde, d'écriture et de lecture de base. Un cours de préparation de projet est également offert à titre de projet-pilote. Il s'agit d'un cours offert à des chômeurs, qui porte sur les principes de la gestion, la connaissance des ressources du milieu et la mise sur pied de projets.

Le CEGEP de l'Outaouais est également présent dans le comté au niveau de l'éducation permanente. Il offre de la formation professionnelle et fournit un soutien aux entreprises et aux organismes du comté de Pontiac. Ainsi, le CEGEP a organisé en 1982, un stage pour les deux nouvelles coopératives forestières du comté. Un cours de législation municipale a été donné aux maires et aux conseillers municipaux. Des cours de perfectionnement ont été offerts aux employés du Pavillon du parc, qui accueille des handicapés mentaux. Deux programmes, en tourisme et en informatique, sont présentement en voie d'élaboration.

- Le transport scolaire

Le transport des étudiants par autobus scolaire est devenu une partie intégrante du système d'éducation au Québec. Il donne théoriquement à l'enfant qui vit en région rurale le même accès à l'école que le citadin. Il constitue un correctif efficace à la distance. En contrepartie, il provoque de la fatigue chez l'enfant et entraîne des coûts importants.

La question du transport scolaire est une variable d'autant plus importante que l'immensité du territoire et la mauvaise intégration du réseau routier posent de sérieux problèmes. Citons l'exemple de Rapides-des-Joachims où, faute de route pour relier le village au reste du Québec, les écoliers doivent parcourir 50 km pour aller à l'école en Ontario. Les étudiants originaires de l'Ile-du-Grand-Calumet, qui sont en grande majorité francophones, doivent faire le grand détour par le pont de Bryson afin de se rendre à la polyvalente de Fort-Coulonge.

9.1.4 Avenues de développement

Le réseau des établissements scolaires dans le comté de Pontiac est satisfaisant. L'offre de cours est assez bien diver-

Tableau 33

RÉPARTITION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE PAR ÉTABLISSEMENT

1982 - 1983

Commission scolaire Écoles	Nombre d'étudiants	Niveau	Langue Français	 Anglais
Commission scolaire régionale de l'Outaouais				
St-Adolphus, Chapeau	151	Secondaire		151
Jean-Paul II, Campbell's Bay	244	Secondaire		244
Sieur de Coulonge, Fort-Coulonge	606	Secondaire	606	
Commission scolaire régionale Western Québec				
Pontiac Protestant, Shawville	522	Élémentaire et secondaire		522
Commission scolaire Pontiac Protestant				
Onslow	40	Élémentaire		40
Mc Dowell, Shawville	401	Élémentaire		401
Campbell's Bay	36	Élémentaire		36
Commission scolaire Pontiac				
St-John, Campbell's Bay		Élémentaire		
St-Jean-Bosco, Campbell's Bay		Élémentaire		
Ste-Anne, Ile-du-Grand-Calumet		Élémentaire		
Ste-Marie, Otter Lake		Élémentaire		
Total	458		301	157

Tableau 33 (suite)

Poupore, Fort-Coulonge		Élémentaire		
St-Pierre, Fort-Coulonge		Élémentaire		
Fatima, Fort-Coulonge		Élémentaire		
Total	465		429	36
Immaculée-Conception, Chapeau		Élémentaire		
Notre-Dame du Sacré-Coeur, Chapeau		Élémentaire		
Ste-Anne, Rapides-des-Joachims		Élémentaire et secondaire		
Total	276		147	129
Syndics de Portage-du-Fort	12	Élémentaire		12
Total	3 211		1 483	1 728

Élémentaire français	877	27,3%		
Élémentaire anglais	811	25,3%		
Secondaire français	606	18,9%		
Secondaire anglais	917	28,6%		
TOTAL	3 211	100 %	46%	54%

Source: Ministère de l'Éducation du Québec
Direction régionale de l'Outaouais, 1982.

sifiée au niveau de l'éducation aux adultes. Celle-ci a un rôle très important à jouer auprès d'une population qui doit rattraper un certain retard au niveau de la formation. Dans ce contexte, il serait souhaitable que l'éducation aux adultes ne subisse pas de compressions budgétaires importantes. Toutefois, au niveau de l'enseignement secondaire professionnel court et long, il faut déplorer la faible diversité des cours offerts à la population étudiante, francophone en particulier. Etant donné qu'une grande proportion des finissants du cours secondaire ne souhaitent pas quitter la région pour poursuivre leurs études, il serait profitable d'offrir plus de possibilités, autant aux étudiantes qu'aux étudiants, d'apprendre un métier dès le cours secondaire.

9.2 Des services sociaux et de santé complétés par ceux de l'Ontario

9.2.1 Aspects généraux

Deux caractéristiques principales marquent le contexte des services sociaux et de santé dans le comté de Pontiac, le vieillissement de la population et la dépendance du comté envers l'extérieur pour les services d'hospitalisation.

9.2.2 Intervenants

Le Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (C.S.S.S.O.) est un organisme régional à caractère consultatif et administratif qui établit un lien entre la population, les établissements et le ministère des Affaires sociales.

Le Centre hospitalier communautaire du Pontiac, situé à Shawville, est le seul hôpital du comté. Il dispose de 82 lits et neuf médecins y sont attachés.

Il existe dans le comté trois centres d'accueil qui hébergent approximativement 130 personnes âgées. Ils sont situés à Fort-Coulonge, Campbell's Bay et Shawville.

Le Centre local des services communautaires (C.L.S.C.) du Pontiac a été implanté à Fort-Coulonge en 1975. Deux bureaux locaux sont maintenant installés à Chapeau et Bryson ainsi qu'un point de desserte à Otter Lake. Cet organisme compte une trentaine d'employés. Il offre des services de maintien à domicile, des soins et des services préventifs de santé, des services de conseillers sociaux. Le CLSC soutient aussi les initiatives du milieu par ses services d'action communautaire. Il joue également un rôle

d'information auprès de la population.

Le Centre des services sociaux (C.S.S.) est localisé à Campbell's Bay; il s'agit d'un établissement public qui a pour mission de répondre aux besoins des personnes, des familles et des groupes victimes d'inadaptations sociales. Il offre à ses clients des services sociaux spécialisés qui visent à restaurer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur participation à la vie communautaire.

Les services offerts par le CSS comprennent les services aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à la famille et à l'enfance, la protection de la jeunesse, les services en milieux hospitaliers et scolaires ainsi que l'adoption.

Un certain nombre d'organismes bénévoles offrent des services essentiels. Il s'agit des auxiliaires, qui offrent des services aux personnes en institution, des organismes qui oeuvrent dans le domaine du maintien à domicile, des dames auxiliaires des églises, des organismes qui offrent du transport bénévole, des comités de jeunes-vieux, des clubs de l'âge d'or et de divers clubs de service.

9.2.3 Problématique

- Les caractéristiques de la population

La caractéristique la plus remarquable de la population du comté de Pontiac réside dans un vieillissement prononcé. En effet, 11,5 pour cent des résidants du comté sont âgés de plus de 65 ans contre seulement 8,9 pour cent pour l'ensemble du Québec. La proportion est particulièrement élevée dans certains secteurs. Par exemple, le secteur Bristol, Clarendon, Shawville comporte une proportion de 16,4 pour cent de personnes de 65 ans et plus.(1) Par contre, la structure d'âge du secteur de Fort-Coulonge ressemble à la structure de l'ensemble du Québec.

Une telle caractéristique a des répercussions importantes sur les besoins en services sociaux et de santé. Actuellement, le comté possède trois centres d'hébergement situés à Fort-Coulonge, Campbell's Bay et Shawville afin de tenir compte des affinités linguistiques et religieuses de la population.

Afin de prévenir les besoins de cette clientèle vieillissante, le CSSSO a mis de l'avant l'idée d'un centre de jour

---

(1) Données du recensement de 1981.

itinérant pour le troisieme âge. La notion de centre de jour itinérant répond bien aux besoins d'une population dispersée en milieu rural. L'objectif général d'un tel centre est de permettre à la personne âgée de demeurer autonome dans son milieu de vie habituel et ce, le plus longtemps possible. Suite à une évaluation des besoins de la population et des ressources disponibles, le CSSSO a conclu que le nombre des personnes âgées et que leurs besoins spécifiques justifient l'implantation prioritaire d'un centre de jour itinérant.(1) Toutefois, cette proposition, qui remonte à 1979, ne s'est pas encore concrétisée.

La forte proportion de personnes âgées a également un impact sur la demande de lits en milieu hospitalier, particulièrement pour les soins prolongés.

- La dépendance envers l'Ontario

La région du Pontiac est très dépendante de l'extérieur pour assurer les services d'hospitalisation à sa population. En 1977-1978, 49,4 pour cent des 2 787 personnes hospitalisées furent admises au Centre hospitalier communautaire du Pontiac, 5,7 pour cent furent dirigées au Centre hospitalier régional de l'Outaouais et

(1) Plan de développement des centres de jour pour adultes en perte d'autonomie, CSSSO, Hull 1979.

44,9 pour cent ont utilisé les hôpitaux de l'extérieur de la région, principalement ceux de Pembroke et d'Ottawa.

En pédiatrie, le Centre hospitalier du Pontiac ne desservait en 1973 que 5,3 pour cent des enfants de 0 à 14 ans. Ce pourcentage était tombé à 2,5 pour cent en 1977.(1)

Le Centre hospitalier du Pontiac répond peu aux besoins de la population des environs de Fort-Coulonge puisqu'il ne dessert que 27,3 pour cent de celle-ci (1977). Jusqu'à 71 pour cent des cas d'hospitalisation en provenance de Fort-Coulonge sont traités à l'extérieur du Québec, principalement à Pembroke.(2)

Le faible taux de rétention observé dans ce bassin hospitalier semble associé à trois facteurs principaux. Tout d'abord, la dispersion de la population le long des rives de l'Outaouais bien reliées à l'Ontario fait que l'accès à un hôpital ontarien est souvent plus rapide qu'au Centre hospitalier du Pontiac à Shawville. Aussi, compte tenu des effectifs médicaux de ce bassin (sept omnipraticiens et cinq spécialistes dont trois ne sont que consultants au Centre hospitalier), la population du Pontiac doit obligatoirement

---

(1) Plan de répartition des lits de pédiatrie dans l'Outaouais, Conseil d'administration du CSSSO, Hull 1979, page 17.

(2) Idem

s'adresser à l'extérieur pour des services spécialisés et très spécialisés.(1)

A ce sujet, il faut mentionner que le CLSC a contribué à mieux répartir les effectifs médicaux dans la région du Pontiac. Ainsi, il y a maintenant un pédiatre qui pratique à Fort-Coulonge et un médecin omnipraticien qui est installé à Chapeau. Les services d'infirmiers et d'infirmières sont disponibles dans les bureaux locaux du CLSC.

Le troisième facteur est plus subjectif mais tout aussi important d'après le CSSSO. Il serait plus facile pour la population francophone des environs de Fort-Coulonge d'obtenir des services en français à l'hôpital de Pembroke qu'au centre hospitalier du Pontiac, à Shawville.(2)

- Le Centre hospitalier du Pontiac

Le Centre hospitalier de Shawville compte actuelle-

---

(1) N.B. Le Pontiac n'est pas considéré par le ministère des Affaires sociales comme étant à court d'effectifs médicaux puisque les taux sont calculés pour l'ensemble de l'Outaouais plutôt qu'au niveau des sous régions.

(2) Effectifs médicaux au 31 mars 1982, CSSSO, 29 mars 1982.

ment 68 lits pour les soins de courte durée et 14 lits pour les soins prolongés. Le taux d'occupation des lits au Centre hospitalier de Shawville était de 72 pour cent en 1975. Le taux d'occupation des cinquante-six lits de médecine du Centre hospitalier communautaire du Pontiac était de 83 pour cent pour l'année 1978-1979 et de 72 pour cent pour l'année 1982. Ce taux était de 32 pour cent en 1978-1979 pour ses six lits d'obstétrique et de 17,6 pour cent en 1982. Les six lits de pédiatrie étaient occupés à 27 pour cent de 1978-1979 et à 13,4 pour cent en 1982.

Considérant la forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, le Conseil d'administration du CSSSO recommandait en 1977 qu'une addition de 18 lits pour soins prolongés soit effectuée dans cette région.

En 1980, un projet d'agrandissement de 16 lits de soins prolongés et de transfert de deux lits de courte durée en lits de soins prolongés au Centre hospitalier communautaire du Pontiac fut transmis au ministère des Affaires sociales. L'implantation de ces lits additionnels en soins prolongés permettrait de combler une lacune importante en services de santé dans cette vaste région éloignée des grands centres d'activités.

9.2.4 Avenues de développement

L'offre en matière de services de santé dans le comté de Pontiac présente certaines insuffisances quant au nombre de médecins et à leur répartition sur le territoire et quant aux établissements hospitaliers.

Afin de favoriser une meilleure répartition du personnel médical, certaines formules de clinique itinérante pourraient être envisagées.

Dans un contexte de rareté du personnel médical et d'insuffisance d'établissements de santé, les programmes d'éducation et de prévention deviennent prioritaires. Le projet de centre de jour itinérant pour personnes âgées mériterait d'être reconsidéré.

Il existe un réel besoin de lits supplémentaires au Centre hospitalier de Shawville, aussi bien pour les soins de courte durée que pour les soins prolongés.

10. UNE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT MINIMALE

10.1 Aspects généraux

L'infrastructure de transport est plutôt limitée dans le comté de Pontiac. L'essentiel du transport de passagers se fait par automobile et le réseau routier est constitué d'une seule route nationale, la 148, et de trois routes régionales.

Une seule compagnie de transport en commun offre un service quotidien entre Fort-Coulonge et Ottawa. Le transport des marchandises s'effectue par camion et par chemin de fer. Quelques services aériens de brousse sont disponibles pour desservir la clientèle des pêcheurs et des chasseurs.

10.2 Problématique

Le réseau routier

Le ministère des Transports du Québec aménage et entretient le réseau routier national. Dans le cas du réseau routier régional, l'entretien est partagé entre le ministère et les municipalités.

Le réseau routier national ne dessert que la partie la plus habitée du territoire et se limite à la route 148 qui relie Hull à Sheenboro, en longeant la rivière des Outaouais. Il n'existe aucun autre lien avec le reste du Québec et en particulier avec le Témiscamingue.

Aussi en 1967, le Conseil économique régional de l'Ouest du Québec recommandait au gouvernement de prolonger la route no 8 (148 actuelle) de Sheenboro à Témiscaming. Selon le Conseil, ce raccordement aurait permis d'ouvrir une vaste région à l'industrie touristique et à l'exploitation des ressources, tout en rattachant le Témiscamingue à la région de l'Outaouais.

Toutefois, le réseau routier du Pontiac est bien relié avec celui de l'Ontario par deux ponts qui sont situés à la hauteur de Portage-du-Fort et de l'Ile-aux-Allumettes; Rapides-des-Joachims est aussi relié à l'Ontario à la hauteur de Rolphton.

La route 148 a une longueur de 135 kilomètres à l'intérieur des limites du comté et les routes régionales, c'est-à-dire les routes 301, 303 et 366, s'étendent sur 124 kilomètres au total. L'entretien de ces routes est sous la reponsabilité directe du ministère des Transports du Québec alors que l'entretien des 438 kilomètres de che-

Carte 10

RÉSEAU DE TRANSPORT

N

1 5 10 15 KILOMÉTRES

Municipalité

Route principale
Route secondaire
Chemin de fer
Localité

Rapides-des-Joachims
Chichester
Petawawa
Chapeau
Île des Allumettes
Waltham-Station
Davidson
Fort-Coulonge
Pembroke
Otter-Lake
Île-du-Grand-Calumet
Campbell's Bay
Thorne
Bryson
Saint-Louis-de-Masham
Sainte-Cécile-de-Masham
Shawville
Portage-du-Fort
Bristol
Norway-Bay
Quyon
Eardley
Luskville
Renfrew
Gatineau
Arnprior
HULL
Aylmer
OTTAWA

17 148 62 41 60 301 303 309 105 178

Le Pontiac
Profil socio-économique

OPDQ 83

mins municipaux est partagé entre les municipalités et le ministère des Transports du Québec.

La linéarité du réseau routier rend difficile la rétention des touristes entre le point d'entrée et le point de sortie de la région. Il serait avantageux de relier diverses parties de la région de façon à créer un véritable circuit touristique permettant de retenir les touristes. La reconstruction et le pavage de la route 366 reliant La Pêche, dans la vallée de la Gatineau à Ladysmith dans le Pontiac, devrait combler une partie du besoin.

Jusqu'à ce jour, les touristes qui séjournent dans le comté à des fins de villégiature et de chasse et pêche utilisent principalement les routes secondaires et les chemins forestiers. L'aménagement du chemin des Bois-Francs, défrayé conjointement par les compagnies E.B. Eddy et Consolidated-Bathurst ainsi que par les gouvernements provincial et fédéral, qui doit relier la partie nord de Mansfield et Pontefract à la route Maniwaki-Témiscamingue, améliorera l'accès à plusieurs sites d'intérêt récréatif, dont les lacs Galarneau et Jim, et ouvrira un nouveau territoire aux amateurs de chasse et de pêche.

Les coûts de construction d'une route entre Sheenboro et Rapides-des-Joachims s'avèrent beaucoup trop élevés en regard de la population desservie (voir le chapitre consacré à la problématique de Rapides-des-Joachims). Il en est de même pour le projet de construction d'un pont entre Fort-Coulonge et l'Ile-du-Grand-Calumet. Il en coûterait en fait quelque quatre millions de dollars pour construire un pont qui n'entrave pas la navigabilité de la rivière.

Il serait cependant intéressant d'étudier la possibilité de relier Fort-Coulonge à l'Ile-du-Grand-Calumet au moyen d'un traversier, même si ce n'était que pour quelques heures déterminées. Cela permettrait notamment d'effectuer le transport des écoliers en évitant le long détour par Bryson et d'inscrire l'Ile-du-Grand-Calumet à l'intérieur d'un circuit touristique couvrant les principales curiosités et attractions de la région. De plus, ce traversier aurait l'avantage de relier deux municipalités majoritairement francophones. Le principe d'une participation du ministère des Transports dans le financement d'un tel service n'est pas exclu pour autant qu'une étude identifie clairement l'existence d'un potentiel d'utilisation suffisant.

Le chemin de fer

Le premier chemin de fer à être construit dans le comté de Pontiac en 1884 fut le "Pontiac and Pacific Junction". Le "Push and Pull Jerk" comme il était familièrement appelé, fut acheté par le Canadien Pacifique en 1902. Cette voie ferrée reliait entre elles les localités d'Aylmer, Quyon, Shawville, Campbell's Bay, Fort-Coulonge et Waltham. Elle n'a jamais été prolongée au-delà de la rivière Outaouais comme projeté.

Le chemin de fer a favorisé le développement des localités situées le long de son tracé. Les billes, autrefois transportées en dehors du comté par voie d'eau, étaient sciées sur place et expédiées comme bois de construction. En tout, 20 gares et de vastes entrepôts étaient disposés le long de la ligne.

Avant 1959, il y avait chaque jour un service de voyageurs, mais on a abandonné le service depuis.

Le Canadien National opère présentement une ligne qui dans sa section Ottawa-North Bay dessert quelques localités riveraines comme Bristol, Norway Bay et Portage-du-Fort. Cette ligne traverse l'Outaouais en aval du Lac-des-Chats pour desservir la mine de

Bristol (aujourd'hui fermée) et l'usine de la Consolidated-Bathurst à Portage-du-Fort avant de regagner l'Ontario à ce même endroit. Le service de transport ferroviaire apparaît donc satisfaisant. Toutefois, le 5 février 1980, la Commission canadienne des transports a reçu du Canadien Pacifique Limitée une requête, en vertu de l'article 253 de la Loi sur les chemins de fer, visant à cesser l'exploitation de la subdivision Waltham, depuis Wyman.

Le nombre de wagons acheminés sur la subdivision Waltham est passé progressivement de 110 en 1976 à 35 en 1981. Durant les années comprises entre 1976 et 1981, 184 wagons ont été reçus et transportaient principalement du grain et des machines agricoles. Au cours de la même période, 211 wagons ont été expédiés, transportant principalement du bois de construction, des billes et des copeaux de bois.

Les pertes réelles encourues par le CP au cours des années 1979, 1980 et 1981 étaient respectivement de 253 000 $, 312 000 $ et 331 000 $ et il est prévu qu'il en coûtera 850 000 $ d'entretien pour les prochains cinq ans. Le seuil de rentabilité est évalué à 7,000 wagons par an.

Le 15 juin 1982, avaient lieu à Campbell's Bay les audiences publiques devant la Commission canadienne des transports en vue de

l'abandon du service entre Wyman et Waltham. Plusieurs intervenants du milieu ont fait valoir leur point de vue quant au maintien du service tant pour des raisons historiques qu'économiques. Pour les scieries installées dans le comté et qui doivent trouver des marchés toujours de plus en plus éloignés (ouest canadien, E.U.), le transport du bois par chemin de fer constitue le mode de transport le plus économique. De plus, la présence d'un chemin de fer représente certainement un encouragement à l'implantation de nouvelles entreprises.

La Commission canadienne des transports a néanmoins décidé, le 2 mars 1983, que cette ligne de chemin de fer devrait être abandonnée compte tenu que les déficits encourus devraient être absorbés par le gouvernement fédéral.

Le transport aérien

Il existe une seule piste d'atterrissage pour les petits avions soit à Portage-du-Fort. De plus, quelques services aériens de brousse sont à la disposition des chasseurs et des pêcheurs; il s'agit de Calumet Air Service à Mansfield et Davidson et de Cranson Lake Airways à l'Ile-aux-Allumettes partie est.

Le transport en commun

Une compagnie d'autobus dessert le Pontiac quotidiennement. Il s'agit de la "Pontiac Bus Line", qui a toutefois été vendue récemment. Suite à cette transaction, les autobus modernes ont été remplacés par des autobus scolaires. Le service comprend une liaison quotidienne entre Fort-Coulonge et Ottawa sur semaine et deux services aller-retour les samedis et les dimanches.

10.3 Avenues de développement

En général, le comté de Pontiac est maintenant bien relié à la région de l'Outaouais par la route 148. La reconstruction de la 366, qui relie la Vallée de la Gatineau au Pontiac, ainsi que la réfection de certains tronçons de la 148, entre Aylmer et Luskville, prévues pour 1985-1986, contribueront à améliorer encore la situation. L'aménagement d'un lien routier entre le Pontiac et le Témiscamingue passant par Rapides-des-Joachims demeure pertinent. Toutefois, la faible densité des populations résidantes ne justifie toujours pas la réalisation de ce projet.

Le problème le plus important dans le domaine des communications intérieures consiste dans la mauvaise qualité des chemins se-

condaires utilisés par un bon nombre de touristes. Il faudrait veiller à ce que l'accès aux sites ou aux attractions touristiques, actuels ou futurs, soit bien aménagé.

11. UN RÉSEAU DE COMMUNICATIONS QUI SE STRUCTURE

11.1 Aspects généraux

Les communications exercent une grande influence sur le mode de vie d'une communauté. Ainsi, les médias véhiculent une identité culturelle et peuvent traduire, voire même encourager une volonté de changement du milieu. Les habitants du comté de Pontiac bénéficient de services de communications assez nombreux mais principalement en provenance de l'Ontario et de langue anglaise. Les habitants du comté possèdent donc peu d'outils de communications qui leur sont propres et la population de langue française se trouve particulièrement désavantagée.

11.2 Problématique

La presse écrite

Le comté de Pontiac s'approvisionne presqu'exclusivement aux quotidiens d'Ottawa, The Citizen et le Droit.

La distribution de ces deux quotidiens dans le comté de Pontiac est de 2 265 exemplaires. En moyenne, 34 pour 100 des foyers du

comté de Pontiac reçoivent donc un quotidien alors que la moyenne pour l'ensemble de la région 07 est de 65 pour 100. (tableau 34). C'est The Citizen, quotidien anglophone qui recueillait en 1982 la part la plus importante du marché soit 75 pour 100 du tirage total des quotidiens distribués dans le comté. Le seul quotidien francophone, le Droit, n'occupait que 25 pour 100 du marché durant la même année.

Le comté de Pontiac dispose d'un seul hebdomadaire; il s'agit de "The Equity" publié à Shawville. Il tire à 3 121 exemplaires. Sa distribution dans les municipalités se répartit comme suit: 1 667 exemplaires à Shawville, 521 à Campbell's Bay, 420 à Quyon, 201 à Fort-Coulonge, 116 à Aylmer et 106 à Luskville.

Un mensuel de langue française est également distribué dans le comté de Pontiac; il s'agit du Réveil du Pontiac dont le tirage est, selon l'éditeur, d'environ 400 exemplaires, distribués à Fort-Coulonge, Bryson, Campbell's Bay et à l'Ile-du-Grand-Calumet.

Il existe également un quotidien et un hebdomadaire anglophone "The Pembroke Observer" et "The Pembroke Advertiser" qui n'ont que très peu de lecteurs sur le côté québécois si ce n'est de la région immédiate de Chapeau. La publicité en provenance du Québec y est également très limitée et il en va de même pour "The Mercury", un

Tableau 34
DISTRIBUTION DES QUOTIDIENS POUR LES COMTÉS DE L'OUTAOUAIS
ET POURCENTAGE DES FOYERS QUI RECOIVENT UN QUOTIDIEN,
ABC, 31 MARS 1982

Comté	Foyer (1)	Quotidiens						
		Le Droit	The Citizen	Sous-total	Distribution foyers	Autres	Total	Distribution foyers
	N	N	N	N	%	N	N	%
Gatineau	15 400	7 910	6 057	13 967	91	1 152	15 119	98
Hull	47 100	19 146	5 332	24 478	52	7 792	32 270	69
Labelle	10 000	195	-	195	2	2 971	3 166	32
Papineau	13 600	4 397	922	5 319	39	1 860	7 179	53
Pontiac	6 700	555	1 710	2 265	34	-	2 265	34
Total	92 800	32 203	14 021	46 224	50	13 775	59 999	65

(1) Estimation ABC, 1981.

Source: Communication-Québec, Outaouais.

Tableau 35
DISTRIBUTION DES QUOTIDIENS LE DROIT ET THE CITIZEN
PAR MUNICIPALITÉ POUR LE COMTÉ DE PONTIAC,
ABC, LE 31 MARS 1982

Municipalité	Quotidien				Total
	The Citizen		Le Droit		
	N	%	N	%	N
Bryson	143	8	40	7	183
Ile-du-Grand-Calumet	240	14	68	12	308
Campbell's Bay	-	-	41	8	41
East Aldfield	-	-	27	5	27
Fort-Coulonge	137	8	234	42	371
Lac Cayamant	-	-	33	6	33
Otter Lake	56	3	-	-	56
Portage du Fort	51	3	-	-	51
Quyon	438	26	-	-	438
Shawville	547	32	-	-	547
Waltham	44	3	-	-	44
Wolf Lake	-	-	56	10	56
Autres municipalités	54	3	56	10	110
Total	1 710(1)	100	555(2)	100	2 265

(1) 11,5% du tirage au Québec
(2) 1,7% du tirage au Québec
Source: Communication-Québec, Outaouais.

Tableau 36

DISTRIBUTION DES QUOTIDIENS POUR LES COMTÉS DE L'OUTAOUAIS

SELON LA LANGUE, ABC, LE 31 MARS 1982

Comté	Quotidiens				Total
	The Citizen (A)		Le Droit (F)		
	N	%	N	%	N
Gatineau	6 057	43	7 910	57	13 967
Hull	5 332	22	19 146	78	24 478
Labelle	-	-	-	-	-
Papineau	922	17	4 397	83	5 319
Pontiac	1 710	75	555	25	2 265

(A) Anglais

(F) Français

Source: Communication-Québec, Outaouais.

Tableau 37

DISTRIBUTION DES JOURNAUX SELON LA LANGUE

DANS LE COMTÉ DE PONTIAC, 1982

Journal	Tirage	
	Nombre	%
The Citizen (A)	1 710	30
Le Droit (F)	555	9
The Equity (A) (1)	3 121	54
Le Réveil du Pontiac (F)	390	7
Total	5 776	100

(A) Anglais

(F) Français

(1) The Equity publie quelques pages en français

Source: Communication-Québec, Outaouais.

Tableau 38
DISTRIBUTION DES HEBDOMADAIRES(1) POUR LES COMTÉS
DE L'OUTAOUAIS SELON LA LANGUE(2)

Comté	Anglais		Français		The Equity(3)		Total
	N	%	N	%	N	%	
Gatineau	1 750	7	22 031	93	-	-	23 781
Hull	-	-	44 582	100	-	-	44 582
Labelle	-	-	5 836	100	-	-	5 836
Papineau	1 500	9	16 079	91	-	-	17 579
Pontiac	-	-	390	11	3 121	89	3 511
Total	3 250	3	88 918	94	3 121	3	95 289

(1) Le Bulletin de la Lièvre, le Carillon, L'Écho de la Lièvre, The Equity, la Gatineau, la Gazette de Maniwaki, The Low Down to Hull and Back News, la Petite-Nation, The Post, le Régional de l'Outaouais, la Revue de Gatineau, la Revue de Papineau et le Réveil du Pontiac.

(2) Source: ABC, le 31 mars 1982; ODC, le 1er juin 1982 et données fournies par les éditeurs en 1982.

(3) The Equity publie quelques pages en français,
Source: Communication-Québec, Outaouais.

hebdomadaire de Renfrew qui pénètre surtout dans la zone de Shawville.

Les journaux anglophones(1) occupent 84 pour 100 de la distribution du comté de Pontiac contre seulement 16 pour 100 pour les journaux de langue française. (tableau 37). Le tableau 38 indique la distribution des hebdomadaires selon la langue pour les comtés de l'Outaouais.

La télévision

Selon le Bureau of Broadcasting Measurements (BBM), la consommation moyenne pour le comté de Pontiac en automne 1981 était de 29,1 heures par semaine, alors qu'au printemps 1982, elle était de 30,7 heures par semaine (tableau 39). La consommation moyenne pour la région de Hull-Ottawa en automne 1981 était de 21,4 heures par semaine alors qu'au printemps 1982, elle était de 22 heures par semaine. La consommation moyenne pour l'ensemble du Québec en automne 1982 était de 26,2 heures par semaine. La différence des taux de consommation demeure appréciable.

(1) "The Equity" publie quelques pages en français.

Tableau 39
PORTÉE HEBDOMADAIRE ET NOMBRE MOYEN D'HEURES D'ÉCOUTE
POUR LES STATIONS DE TÉLÉVISION CAPTÉES DANS LE COMTÉ DE PONTIAC(1),
BBM, AUTOMNE 1981 ET PRINTEMPS 1982(2)

Station	Portée hebdomadaire				Nombre moyen d'heure d'écoute			
	Automne 82		Printemps 82		Automne 81		Printemps 82	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Toutes les stations	-	-	-	-	29,1	-	30,7	-
CJOH, Ottawa (A)	17 000	82	17 000	86	14,0	20	11,4	16
CBOT, Ottawa (A)	15 000	73	17 000	84	6,6	9	7,8	11
CHRO, Pembroke (A)	10 000	51	12 000	57	7,6	11	7,3	10
CKGN, Global (A)	12 000	57	12 000	61	6,0	9	5,6	8
CBOFT, Ottawa (F)	6 000	28	7 000	35	8,1	12	11,9	16
CHOT, Hull (F)	2 000	10	2 000	8	14,3	21	25,7	35
CICO, TVO Ont. (A)	1 000	5	-	-	3,7	5	-	-
CFCL, Timmins (A)	-	2	-	-	8,8	13	-	-
CIVO, Hull (F)	-	-	1 000	6	-	-	2,8	4

(A) Anglais, (F) Français

(1) Population du comté de Pontiac, 2 ans et plus, automne 1981 et printemps 1982: 20 370
Population du comté de Pontiac, 2 ans et plus, automne 1982 et printemps 1983: 19 570

(2) Aucune donnée n'est disponible pour l'automne 1982, car le nombre de répondants était inférieur aux normes BBM. (il faut au moins 75 répondants par région BBM).

Source: Communication-Québec, Outaouais.

Selon le tableau 39, les stations de langue anglaise touchent une proportion de la population beaucoup plus forte que les stations de langue française.

La radio

Le comté de Pontiac peut capter 5 stations francophones, 9 stations anglophones et 1 station bilingue.

Selon BBM, la consommation moyenne pour le comté de Pontiac en automne 1982 était de 19,3 heures par semaine alors que celle de l'ensemble des autres comtés de la région de l'Outaouais était de 17,5 heures par semaine.

L'écoute pour le comté de Pontiac est centrée sur les stations anglophones qui représentaient 69 pour 100 des heures d'écoute pour l'automne 1982. Pour l'ensemble des comtés de la région de l'Outaouais, l'écoute des stations anglophones s'élevait à 51 pour 100 contre 48 pour 100 pour l'écoute des stations francophones et 1 pour 100 pour la station bilingue. (tableau 41).

Cette situation découle en partie du fait que le soir, la plupart des signaux en provenance des émetteurs francophones disparaissent. Les secteurs privilégiés, l'est du comté surtout, ne reçoivent alors que les plus puissants signaux d'Ottawa qui proviennent

Tableau 40

NOMBRE D'HEURES D'ÉCOUTE POUR LES STATIONS DE RADIO DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS PAR COMTÉ SELON LA LANGUE, BBM, AUTOMNE 1982

Comté	Station					
	Anglais		Français		Bilingue	
	N	%	N	%	N	%
Pontiac	68,6	69	31,3	31	-	-
Labelle	71,6	36	128,2	64	-	-
Hull	79,3	65	42,8	35	-	-
Gatineau, Papineau	70,8	49	68,0	47	5,7	4
Total	290,3	51	270,3	48	5,7	1

nécessairement des stations anglaises. Les autres doivent se contenter des quelques stations américaines qui sont captées selon les caprices des conditions atmosphériques. En pratique donc, le Pontiac ne bénéficie pas de beaucoup de services français de radio le soir si ce n'est ceux offerts par la radio-communautaire nouvellement installée et qui n'a encore diffusé que dans un rayon très restreint, étant encore aux prises avec des difficultés d'ordre technique.

Radio Pontiac

A l'automne 1976, les directeurs d'institutions publiques du Pontiac, dont la Commission scolaire régionale et le C.L.S.C., se sont réunis afin d'étudier les dossiers qui, selon eux, empêchaient le développement communautaire. L'établissement des priorités devait privilégier les communications et plus précisément assurer un service de base en radio francophone dans la perspective d'arrêter l'assimilation des francophones.

Dans un premier temps, la Commission scolaire régionale de l'Outaouais (C.S.R.O.) finançait par son service de l'éducation aux adultes, la création d'un organisme, "Communications-Pontiac" et l'élaboration d'un projet de radio-communautaire. Dans un deuxième temps, le ministère des Communications du Québec fournissait un sou-

tien financier comparable afin de permettre à la population de prendre en main ce projet et apportait l'assistance technique nécessaire à sa réalisation. Un comité provisoire fut institué et la première tâche qu'il eut à réaliser fut l'incorporation de l'organisme.

Les objectifs liés à l'implantation d'un moyen de communication dans le Pontiac étaient d'abord de:

- favoriser l'émergence d'un pôle culturel interne;
- déplacer les influences socio-culturelles de l'Ontario vers le Québec;
- sensibiliser le milieu aux réalités du Québec et le Québec aux réalités du milieu;
- disposer d'un moyen pour diffuser de l'information dans les domaines culturel, académique, professionnel et de développement social;
- fournir un moyen de stimulation économique et sociale;
- outiller le milieu de façon à ce qu'il puisse prendre conscience de son potentiel socio-économique et socio-culturel;
- outiller le milieu de façon à ce qu'il puisse se prendre en charge sur tous les plans;
- étendre l'utilisation des moyens et des ressources du milieu au plus grand nombre, en conséquence favoriser la création d'orga-

nismes populaires et l'implantation de nouveaux services et de nouvelles entreprises.

Ces efforts ont abouti à la création de la radio du Pontiac, une corporation publique à but non lucratif incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Radio Pontiac, CHIP-FM selon ses lettres d'appellation, émet depuis le 10 mars 1981. Le conseil d'administration est constitué de cinq représentants de la population, deux des institutions et groupes, deux des employés. La Radio Pontiac vise surtout la clientèle francophone du comté mais la programmation inclut la diffusion de larges blocs horaires en anglais.

Le gouvernement du Québec a soutenu financièrement le projet. Son intervention s'est trouvée justifiée par l'urgence d'offrir un service de radio en français dans le comté et aussi par l'impossibilité pour la population du Pontiac de supporter seule le financement d'un projet d'une telle envergure.

Radio Pontiac a connu de sérieuses difficultés financières à sa première année d'opération. La situation s'est quelque peu redressée au cours de 1982, puisque le budget d'opération s'est équilibré et qu'une subvention additionnelle a permis de réduire le déficit

accumulé. La situation financière demeure toutefois fragile.

Radio Pontiac éprouve également depuis ses débuts, de la difficulté à maintenir une programmation complète et de bonne qualité. Une telle situation n'est pas exceptionnelle en période de démarrage mais elle est compliquée dans le cas de la Radio Pontiac par la faible densité de population et par conséquent le peu de personnes-ressources disponibles.

Le service téléphonique

Le service téléphonique dans le comté de Pontiac est assuré par la compagnie Bell Canada et par Télébec Limitée, une filiale de la compagnie Bell. Avant 1979, le territoire actuellement desservi par Télébec l'était par la Compagnie de téléphone Continental Limitée.

Le territoire du Pontiac desservi par Télébec Limitée comprend les secteurs d'Otter Lake et de Campbell's Bay, acquis de la Compagnie de téléphone Continental Limitée, et celle de Shawville qui lui appartenait déjà, soit 1 450 abonnés dans les deux premiers secteurs et 2 100 à Shawville. Le tableau suivant comprend les municipalités qui sont desservies respectivement par Télébec Limitée et Bell Canada.

Tableau 41

SERVICE TÉLÉPHONIQUE DU COMTÉ DE PONTIAC

MUNICIPALITÉS DESSERVIES PAR TÉLÉBEC ET BELL CANADA

TÉLÉBEC	BELL CANADA
Bristol	Mansfield et Pontefract
Bryson	Fort-Coulonge
Campbell's Bay	Chapeau
Clarendon	Chichester
Litchfield	Iles-aux-Allumettes est
Leslie, Clapham, Huddersfield	Iles-aux-Allumettes
Portage-du-Fort	Pontiac
Shawville	Rapides-des-Joachims
Thorne	Sheen, Esher, Aberdeen Malakoff
Waltham et Bryson	
Grand-Calumet	

Au moment de la prise de possession par Télébec Limitée du territoire desservi par La Compagnie de téléphone Continental Limitée, les principales plaintes portaient sur les points suivants:

1- les délais nombreux, allant quelquefois jusqu'à un an avant d'ob-

tenir le service;

2- le mauvais service aux abonnés;

3- le manque de téléphonistes bilingues au centre interurbain de Bell Canada où sont acheminés les appels en provenance de l'ensemble du territoire;

4- l'insuffisance de circuits pour le service régional;

5- les erreurs fréquentes de numéros en raison du mauvais fonctionnement du commutateur.

Dans la période allant de 1979 à 1981, Télébec effectua des travaux très importants de dégroupement et d'amélioration du réseau extérieur. Ces travaux représentaient un investissement total de 1 852 000 $. Il semble que les correctifs effectués par la compagnie ont été adéquats puisque le nombre de plaintes reçues a sensiblement diminué(1).

---

(1) Gauvreau, Pierre - Rapport sur la qualité du service dispensé par Télébec Limitée dans les secteurs de la Petite Nation et de Pontiac. Régie des services publics du Québec, Sainte-Foy, février 1982, 16 pages.

11.3 Avenues de développement

Il ne fait aucun doute que le territoire du Pontiac doit s'ouvrir davantage au reste du Québec pour le bénéfice de l'ensemble de la population. L'installation d'antennes de retransmission de médias francophones et l'implantation de médias écrits peuvent améliorer la situation particulière des francophones. Il semble toutefois essentiel que les initiatives du milieu soient encouragées tout autant que des relations plus soutenues avec les autres médias québécois.

12. UNE IDENTITÉ CULTURELLE MENACÉE

12.1 Aspects généraux

La pénétration de la télévision dans tous les foyers, la diffusion des formes culturelles et la formation de nombreux organismes à caractère socio-culturel ont contribué à introduire les modes urbains de divertissement dans les campagnes. Cela ne fait pas disparaître pour autant certaines manifestations bien typiques des milieux ruraux. Ainsi, les soirées sociales et les fêtes populaires conservent une grande vogue. En plus des repas communautaires, des soirées du bon vieux temps et des bingos, les carnavals d'hiver se gardent la faveur des gens et s'attirent un niveau de participation élevé. Durant l'été, les grandes fêtes paroissiales et les festivals constituent des manifestations qui débordent les cadres d'une municipalité et rassemblent des résidants de toute la sous région.

Quelques activités socio-culturelles font figure de tradition dans le Pontiac. En plus des carnavals d'hiver annuels dans la plupart des municipalités, on peut assister à une foire agricole à Shawville à tous les mois de septembre, à l'exposition agricole de Quyon et de Chapeau aux mois de juillet et août ainsi qu'au concours d'hommes forts de Fort-Coulonge au mois de septembre. Mais l'activité

récréative par excellence reste le sport. En effet, les sports sont synonymes de loisirs dans le Pontiac et chaque localité possède son équipe de balle ou de hockey.

12.2 Problématique

Le secteur culturel éprouve toutefois dans l'ensemble des difficultés de développement et de rayonnement dans le comté de Pontiac. Les lieux de diffusion culturelle sont trop peu nombreux. Les éléments offerts manquent de diversité et demeurent souvent difficiles d'accès. La région profite d'un équipement minimum grâce aux commissions scolaires et aux municipalités. Mais le personnel d'encadrement est souvent inadéquat sinon inexistant.

Puisque la culture reflète généralement les autres secteurs d'activité, la dépendance vis-à-vis des centres ontariens existe également dans le domaine culturel, que ce soit par la pénétration des médias ontariens ou par l'habitude de faire les sorties du côté ontarien, par exemple pour aller au cinéma. L'épanouissement d'une conscience culturelle régionale en souffre nécessairement.

De plus, par manque de concertation, des organismes à caractère culturel favorisent des efforts individuels qui demeurent

dispersés et sans continuité, amenant ainsi un gaspillage d'énergie et d'argent. Somme toute, le sentiment de non-intégration du Pontiac à l'ensemble outaouais et québécois provient d'un certain isolement et de la présence d'un voisin fort de l'autre côté de la rivière des Outaouais.

La double réalité de l'isolement et de la présence ontarienne a provoqué parmi la population francophone du comté un phénomène d'anglicisation. Le tableau 43 fournit, d'après les données du recensement de 1971, le pourcentage des personnes de langue maternelle française qui ont déclaré l'anglais comme langue d'usage. Comme le tableau le démontre, le taux d'anglicisation est beaucoup plus élevé dans le comté de Pontiac que dans les comtés de Hull et de Labelle. De plus, il persiste d'un groupe d'âge à l'autre, ce qui prouve le caractère à long terme de l'anglicisation. Les données sur la langue d'usage pour le recensement de 1981 ne sont pas encore disponibles. Elle permettront lors de leur publication de vérifier l'évolution plus récente de l'anglicisation.

12.3 Avenues de développement

Les solutions propres à remédier à la situation d'isolement et de dépendance culturelle des habitants du Pontiac et en particu-

lier des francophones, doivent tenir compte du peu d'homogénéité du comté. L'implantation ou la consolidation d'un pôle important de diffusion s'avère indispensable. Il faudrait également étudier les modèles culturels de chacune des zones afin d'y adapter un développement approprié. Tout en sensibilisant les francophones aux apports culturels des autres ethnies, il faudrait développer l'encadrement socio-culturel de ce milieu francophone dont l'identité culturelle est menacée, même s'il faut dépasser les normes gouvernementales et ainsi favoriser la présence forte et active du gouvernement du Québec.

Tableau 42

TAUX D'ANGLICISATION PAR GROUPES D'AGE

DANS LES COMTÉS DE PONTIAC, HULL ET LABELLE, 1971(1)

Groupe d'âge	Pontiac	Hull	Labelle
0 à 14 ans	4,3%	1,6%	0,3%
15 à 19 ans	6,8%	1,4%	0,1%
20 à 24 ans	10,6%	3,5%	0,4%
25 à 34 ans	17,6%	4,1%	1,6%
35 à 44 ans	14,8%	2,8%	0,7%
45 à 64 ans	17,6%	3,3%	0,7%
65 ans et plus	15,7%	1,7%	0,5%
Moyenne	10,6%	2,6%	0,6%

Source: Communication-Québec, Les communications de masse dans le comté de Pontiac: inventaire et problématique globale, 1977

(1) Il s'agit du pourcentage de la population de langue maternelle française qui déclare l'anglais comme langue d'usage.

13. DE PETITES MUNICIPALITÉS RURALES

13.1 Aspects généraux

Le territoire du comté de Pontiac est peu urbanisé. Toutes les municipalités du Pontiac sont régies par le Code municipal, comme c'est le cas pour la plupart des municipalités de moins de 2 000 habitants. Les territoires organisés ne représentent que le quart de la superficie totale du comté.

13.2 Intervenants

Les gouvernements municipaux possèdent les pouvoirs de gérer la voirie municipale, les systèmes d'aqueduc et d'égouts, la protection contre les incendies, l'éclairage et la disposition des ordures ménagères, la protection publique, les services sanitaires, les activités sociales et de loisirs et certaines facettes de l'expansion économique. Ils sont également responsables de la mise en oeuvre et de l'application des règlements d'urbanisme et de construction. Cette dernière responsabilité a une incidence directe sur la qualité de l'habitat et de l'environnement en général.

Depuis quelques mois la municipalité régionale de comté (MRC) a remplacé le conseil de comté et regroupe les maires des municipalités. En particulier, la MRC est responsable de la préparation d'un schéma d'aménagement.

13.3 Problématique

La plupart des municipalités n'assument qu'une partie des responsabilités prévues par le Code municipal compte tenu de la population peu nombreuse à desservir et de leurs moyens limités.

La mise en place de structures décentralisées de gouvernement devrait normalement conduire les municipalités à élargir leur champ d'intervention. A cet effet, la MRC de Pontiac, qui a reçu ses lettres patentes en décembre 1982, pourrait assumer le leadership dans le domaine de l'aménagement et du développement de son territoire.

Infrastructures municipales

Divers facteurs président à l'aménagement d'un système d'aqueduc dans les localités faiblement peuplées. Les conditions hydrographiques locales, l'initiative de quelques individus, des subven-

tions gouvernementales, le type d'économie dominante et les influences politiques interviennent également comme facteurs explicatifs. Les coûts élevés des installations d'aqueduc et d'égouts ne pourraient d'ailleurs pas être assumés entièrement pas les seuls membres d'une communauté de 2 000 habitants ou moins. Ainsi à divers titres, l'Etat subventionne la construction de nouveaux systèmes d'aqueduc et d'égouts et l'amélioration de ceux qui existent déjà. A cet effet, le gouvernement du Québec a récemment subventionné la municipalité de Mansfield et Pontefract pour son alimentation en eau potable.

Protection contre les incendies

Les services de protection contre les incendies ne semblent pas présenter de déficiences particulières eu égard à la grande dispersion de la population. Toutefois, les municipalités de Rapides-des-Joachims et de l'Ile-aux-Allumettes doivent compter sur les services de municipalités ontariennes pour assurer leur protection.

Loisir municipal

Huit municipalités encouragent à des degrés divers, des comités de loisirs. Parmi celles-ci, cinq municipalités ont formé une régie intermunicipale de loisir qui a engagé un permanent en loisir.

Il s'agit des municipalités de l'Ile-du-Grand-Calumet, Bryson, Campbell's Bay, Portage-du-Fort et Litchfield.

Par ailleurs, des résidants de six municipalités du Haut-Pontiac se sont fortement impliqués depuis quelques années dans la construction d'un centre communautaire et sportif à Chapeau. Les six municipalités concernées se sont engagées à contribuer à l'entretien du site et du bâtiment, en plus de leur contribution à la construction du centre.

On peut prévoir que Shawville fasse des démarches en vue de se doter d'une permanence en loisir dans un avenir rapproché. Par ailleurs, la municipalité de Pontiac s'est dotée d'un permanent en loisir au début de 1982 et Fort-Coulonge songe à nommer un directeur des loisirs d'ici peu.

Cette tendance récente qui favorise l'engagement de permanents en loisir, grâce aux subventions versées par le MLCP, devrait être encouragée car elle répond à un besoin réel des Pontissois pour l'animation de la vie sociale. Les subventions du MLCP portent sur l'aide aux ateliers socio-culturels, l'équipement en loisir, l'assistance aux fêtes populaires, le soutien aux organismes locaux, l'aide à l'engagement de personnel et autres.

13.4 Avenues de développement

En milieu rural, l'amélioration des services municipaux devrait s'appuyer dans la mesure du possible sur des formules d'association de municipalités en vue de se doter d'un service commun. A cet effet, l'exemple de la régie intermunicipale de loisir du Centre Pontiac est digne d'intérêt.

14. L'ENVIRONNEMENT

14.1 Aspects généraux

Le comté de Pontiac est confronté à divers problèmes environnementaux reliés à la pollution des eaux, aux inondations, aux pluies acides et à la radioactivité.

14.2 Intervenants

Le ministère de l'Environnement du Québec représente le principal intervenant gouvernemental en matière d'environnement. Il veille à l'application de la réglementation qui vise à améliorer la qualité de l'environnement du milieu rural et urbain et des sites propices à la récréation. La réglementation touche, entre autres choses, aux usines de pâtes et papiers, à la qualité de l'atmosphère, à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement, aux établissements de production animale et à l'évaluation et au traitement des eaux usées des résidences isolées.

Le comité de citoyens de Fort-Coulonge, Mansfield et Pontefract a revendiqué et obtenu la reconnaissance de sa zone problème en matière d'inondation.

Le Groupe de surveillance nucléaire du Pontiac ainsi que le PANAC (Protection Against Nuclear Action Committee), s'occupent de radioactivité dans le Pontiac, en particulier relativement aux forages effectués pour la recherche d'uranium près de Fort-Coulonge et à la présence de centrales nucléaires sur la rive ontarienne de la rivière Outaouais.

14.3 Problématique

La pollution des eaux

L'usine de pâtes et papiers de Portage-du-Fort ainsi que les municipalités de Shawville, Fort-Coulonge, Litchfield et Bryson, possèdent leur usine d'épuration des eaux usées. Toutefois, l'usine de Bryson ne dessert qu'une partie de la municipalité. Dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, les municipalités de Chapeau et de Campbell's Bay ont signé un protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement du Québec en vue de réaliser des études de besoin en matière de traitement des eaux, qui pourront aboutir à l'installation d'usines.

La pollution industrielle provient surtout de l'usine de la Consolidated-Bathurst à Portage-du-Fort, qui déverse dans la rivière

des Outaouais à son affluent final, pour un débit moyen de 46 532 m^3/jour, une quantité de matière en suspension (MES) égale à 2 441,5 kg/jr. Annuellement, l'affluent final a une demande biologique moyenne en oxygène (DBO_5) de 6 023 kg/jr. Il est prévu de dépenser une somme de 1,3 million de dollars dans un programme de modernisation des pâtes et papiers afin de diminuer les déversements de matières en suspension dans l'eau et un montant de 500 000 $ pour diminuer la pollution de l'air.(1)

Les inondations

Un comité a été formé en 1977 par les gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario dans le but de faire des recommandations en vue de régulariser le débit de la rivière des Outaouais et de ses tributaires et de réduire les dommages causés par les inondations, particulièrement dans la région de Montréal.

Ce comité de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais a concentré son attention sur trois endroits où il y a des problèmes sérieux d'inondation soit Montréal, Maniwaki et Gatineau (secteur Pointe Gatineau).

---

(1) Ministère de l'Environnement du Québec. Bureau régional de l'Outaouais, 1982.

Des citoyens de Fort-Coulonge, Mansfield et Pontefract ont mis leur efforts afin de faire également reconnaître leur territoire par le Comité de planification comme zone problème, dans la mesure où le secteur a subi cinq inondations depuis les dix dernières années.

Des changements importants à la Loi sur le régime des eaux ont été proposés dans le but de donner des pouvoirs aux responsables du Québec de façon à ce qu'ils puissent intervenir directement dans les pratiques des compagnies comme la Coulonge and Crow River Boom Company, en ce qui a trait au flottage du bois sur les rivières. D'autres propositions ont également été avancées pour que le ministère entreprenne d'autres études sur la rivière Coulonge concernant l'état de sédimentation du fond de la rivière, la capacité de la rivière en fonction du nombre de pieds carrés de bois qu'elle peut supporter, etc. Les municipalités devraient également adopter des règlements de zonage interdisant de nouvelles constructions dans les zones inondables.

Les membres du comité des inondations ont réussi à sensibiliser les principaux intervenants à l'importance de leur problème et des solutions commencent à apparaître.

Les pluies acides

A cause de sa situation géographique, l'Outaouais fait partie de la région du Québec qui reçoit les apports acides les plus importants. Ce fait devrait être confirmé sous peu par la publication des résultats d'une étude produite par l'Institut national de la recherche scientifique en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec.

Les réactions physico-chimiques aux apports acides dépendent de la nature géologique et pédologique du sol. La majeure partie du territoire de l'Outaouais appartient au Bouclier précambrien, dont la roche-mère se compose de gneiss et de granit. C'est une roche légèrement acide, peu soluble dans l'eau et dont le pouvoir tampon est très faible.

Une étude réalisée par le service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche dans l'Outaouais fournit des informations intéressantes concernant le niveau d'acidité de 469 lacs, soit les meilleurs plans d'eau de l'Outaouais. Cette étude révèle que le comté de Pontiac n'est pas le plus touché par le phénomène d'acidification des eaux. Toutefois, 24.2 pour cent des lacs étudiés du comté ont un ph infé-

rieur à 6.0, ce qui est considéré comme un niveau d'acidité critique pour la survie de la faune. De plus, la faune aquatique du comté de Pontiac, comme celle de l'ensemble de l'Outaouais, comprend des espèces de poissons particulièrement sensibles aux effets de pluies acides, dont le touladi (truite grise), le doré jaune et l'achigan à petite bouche. Différentes études faites principalement en Ontario (Beamish, 1976; Martin et Olver, 1976, Kennedy, 1980), relatent les effets désastreux des pluies acides sur ces espèces qui peuvent même provoquer leur disparition.

A cause de sa situation géographique et du climat, la forêt du Pontiac est parmi les plus productives du Québec. Les effets réels des pluies acides sur le milieu forestier en général sont peu connus, mais la documentation sur le sujet fait de plus en plus mention d'une diminution plus ou moins importante de la productivité.(1)

La radioactivité

Suite aux demandes du PANAC, des visites des sites d'exploration d'uranium dans le secteur de Fort-Coulonge furent effectuées par le ministère de l'Environnement. Des tests de radon dans le

(1) Ministère de l'Environnement du Québec. Bureau régional de l'Outaouais, 1982.

sous-sol de certains immeubles furent pris et un programme visant à déterminer la qualité de l'eau potable fut mis sur pied. Les prélèvements (120) visant à connaître la qualité de l'eau dans cette région uranifère sont terminés depuis le 30 octobre 1980. Les résultats d'analyse des échantillons montrent dans un des cas une présence d'uranium 238 excédant les normes de concentration maximale admissibles (Santé et Bien-être, Canada, Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada) ainsi qu'une présence de radium 226 au seuil des limites acceptables par EPA (Environnemental Protection Agency, E.U.A.). Il est possible qu'il existe d'autres cas du même genre dans la région et des études de confirmation devraient être entreprises afin de vérifier cette hypothèse.(1)

La présence de deux centrales nucléaires expérimentales situées sur la rive ontarienne de l'Outaouais à Deep River et à Chalk River, constitue également une menace pour la qualité de l'environnement. Les rejets d'eaux usées contribuent à réchauffer l'eau de la rivière, ce qui provoque diverses perturbations du milieu aquatique. De plus, Chalk River dispose d'un site d'enfouissement de dépôts radioactifs et les dangers d'infiltration d'eau contaminée sont tou-

(1) Ministère de l'Environnement du Québec. Direction régionale de l'Outaouais, Hull, 1982.

jours à craindre. Les implications de l'existence à proximité du comté des deux centrales nucléaires ontariennes (Énergie Canada et Hydro-Ontario) mériteraient d'être mieux connues.

14.4 Avenues de développement

En général, malgré certains problèmes, le comté de Pontiac offre un environnement naturel de bonne qualité. Les municipalités et les entreprises seront amenées à participer davantage à l'effort collectif entrepris à l'échelle du Québec en regard de l'assainissement des eaux.

Le travail que le comité des inondations de Fort-Coulonge et de Mansfield et Pontefract a entrepris devrait être poursuivi afin de parvenir à une situation plus satisfaisante. L'ensemble des municipalités devraient être appelées à jouer un rôle dans le dossier des inondations.

Le phénomène des pluies acides commence à peine à être étudié. C'est un dossier important à suivre puisque les importantes ressources fauniques et forestières du comté sont directement concernées.

15. RAPIDES-DES-JOACHIMS: UN CAS D'ISOLEMENT

15.1 Aspects généraux

La localité de Rapides-des-Joachims est située sur la rivière des Outaouais, à l'extrémité ouest du comté de Pontiac. Elle se trouve à 225 km ou à 3 heures de route de Hull ou encore à 112 km de Chapeau. Il s'agit de la seule municipalité québécoise entre Sheenboro, comté de Pontiac, et Témiscaming, comté de Témiscamingue. Aucune route québécoise ne s'y rend et la route ontarienne numéro 17, qui relie Pembroke et Mattawa, est la seule voie d'accès routier.

15.2 Problématique

La municipalité se trouve sur une île de la rivière des Outaouais. Elle est reliée par un pont à Rolphton en Ontario et depuis peu par un autre pont, à la rive québécoise où se trouve la ZEC Rapides-des-Joachims. Elle vit une situation d'isolement bien réelle vis-à-vis du Québec. Elle s'intègre toutefois bien dans le tissu des municipalités rurales ontariennes comme Bisset Creek, Stonecliffe, Rolphton et Deux-Rivières, qui sont polarisées par des municipalités plus importantes comme Petawawa (7 720 h.), Deep River (5 095 h.) et Mattawa (2 652 h.).

Selon le recensement de 1981, la population de Rapides-des-Joachims est de 192 habitants, soit une baisse de 6,4 pour cent depuis 1976. La langue maternelle de 58 pour cent de la population est l'anglais, et le français dans 40 pour cent des cas. Il semble toutefois que l'anglais soit la langue d'usage d'environ 70 pour cent de la population.

La vie économique de la municipalité repose principalement sur l'exploitation de la forêt et de la faune. Le principal employeur de la municipalité était jusqu'à récemment le moulin de la Commonwealth Plywood, qui a cessé ses activités en mars 1981, suite à un incendie. Il employait environ 30 travailleurs avant sa fermeture. La compagnie prévoit reconstruire d'ici peu.

L'exploitation de la faune s'articule autour de la ZEC Rapides-des-Joachims, qui est en exploitation depuis 1980. Elle est gérée par un conseil d'administration de 7 membres, tous originaires de la municipalité. Elle regroupe 1 175 membres dont 64 pour cent sont des résidants du Québec et 36 pour cent de l'Ontario. La ZEC a accueilli 8 000 jours/pêcheurs et chasseurs en 1980 et ses revenus ont été de 78 378 $. Le secteur comprend également deux pourvoiries à droits exclusifs, Raymer Club Inc. et Mc Gillivry Lake Club et deux pourvoiries-permissionnaires Nadeau Fish and Game Club et Pontiac Lodge. Les autres employeurs sont les deux hôtels du village,

Hydro-Ontario et les centrales nucléaires de Deep River et de Chalk River.

Les services

Le contexte d'éloignement, la petite taille de la localité et la proximité de centres de services ontariens importants entraînent une problématique très particulière pour les services publics.

Les efforts consentis dans le domaine de l'éducation sont considérables et n'ont été possibles que parce que le ministère de l'Éducation du Québec a prévu des mesures d'exception pour le cas des petites écoles et le placement des élèves hors réseau. Suite à des ententes la majorité des étudiants (22) de Rapides-des-Joachims fréquentent les écoles de la Commission scolaire de Pembroke. Il y a toutefois une école de niveau primaire et secondaire à Rapides-des-Joachims.

Elle est fréquentée par treize élèves dont 9 francophones et 4 anglophones. L'école engage 2.5 professeurs, ce qui constitue une exception au ratio élève-professeur habituel.

L'exemple des services sociaux et de santé illustre bien à

quel point cette municipalité est dépendante de l'Ontario et les difficultés que l'État québécois rencontre pour desservir cette population à partir de son réseau institutionnel. La majeure partie des services sociaux et de santé sont assumés par le personnel et les établissements de santé de Deep River. C'est le cas pour les médecins, les dentistes, les pharmaciens, les hôpitaux et les ambulances. Le CLSC du Pontiac assure une présence minimale et ne prévoit pas pouvoir faire plus. L'ensemble du comté de Pontiac est déjà en situation de déficit en matière de personnel et d'équipements médicaux.

Le poste de la Sûreté du Québec dans le Pontiac est situé à Campbell's Bay, soit à deux heures de route de Rapides-des-Joachims. La Sûreté du Québec effectue des patrouilles occasionnelles dans cette localité et répond à des cas d'urgence. Il n'est pas envisageable de conclure une entente de service avec la police de l'Ontario à cause des lois qui sont différentes d'une province à l'autre. Toutefois, la Sûreté du Québec demande fréquemment l'assistance de l'OPP (Ontario Provincial Police).

La protection de l'important patrimoine faunique a justifié, à cause de la position stratégique de la municipalité, l'engagement de trois agents de la conservation de la faune sur une base permanente. La municipalité constitue en effet le seul point d'entrée à un

vaste territoire de chasse et de pêche, pour un important bassin de population ontarienne.

En matière de téléphonie et de postes, la localité est tout simplement considérée comme une municipalité ontarienne. Elle est desservie par la compagnie Bell Canada, section Ontario. L'indicatif régional est celui de la zone ontarienne voisine. Rapides-des-Joachims n'a pas de bureau de poste ni de code postal propre. Elle utilise celui de Rolphton.

L'électricité vendue aux cent abonnés du village est produite par Hydro-Ontario et achetée par Hydro-Québec. Les services de réparation sont assurés par le bureau d'Hydro-Québec situé à Shawville. Les véhicules d'entretien d'Hydro-Québec doivent être munis de plaques d'immatriculation ontarienne puisqu'ils doivent utiliser une route ontarienne pour se rendre à Rapides-des-Joachims.

C'est Hydro-Ontario qui exploite le barrage situé à Rapides-des-Joachims et elle est propriétaire de 49 lots sur l'île. Cet état de fait découle d'une entente intervenue entre le Québec et l'Ontario, alors que, au besoin, chaque province concédait à l'autre un territoire en vue de la construction de barrages.

Concrètement, cela signifie que les gens n'ont pas accès à ces terres pour construire ou s'y installer. Egalement, la municipalité ne touche pas de taxes pour ces lots.

Parmi les autres services, la protection contre les incendies est assurée par Deep River et Rolphton. Il existe une salle paroissiale à la disposition de la population. Le service religieux dominical est offert en français et en anglais. La paroisse est desservie par le curé de Rolphton.

15.3 Avenues de développement

Le développement de Rapides-des-Joachims s'appuie sur l'exploitation de la forêt et de la faune. La possibilité de reconstruction du moulin de la Commonwealth Plywood et les activités de chasse et pêche de la ZEC et des pourvoiries constituent les principales avenues de développement à court terme.

A long terme, l'élément qui pourrait stimuler le développement de la région de Rapides-des-Joachims est la construction d'une route en territoire québécois qui relierait Chapeau à la municipalité de Témiscaming en passant par Rapides-des-Joachims. Un tel lien routier permettrait d'ouvrir un vaste territoire encore peu développé.

Il pourrait favoriser l'établissement d'entreprises de transformation du bois et l'ouverture de territoires pour la récréation de plein air. Il renforcerait inévitablement le sentiment d'appartenance de Rapides-des-Joachims au comté de Pontiac et par extension au reste du Québec. Les autorités ne considèrent toutefois pas la construction d'une telle route comme prioritaire, vu le peu de population qui serait desservi.

La municipalité de Rapides-des-Joachims occupe une position stratégique en tant que seul point d'entrée au Québec, par voie terrestre, le long d'une frontière de plus de 200 km (voir carte 10). Elle donne accès à un vaste territoire recherché par les chasseurs et pêcheurs et les autres amateurs de récréation de plein air ainsi que par les exploitants forestiers. L'existence d'un établissement humain à cet endroit est essentiel. Cette exigence a des conséquences qui doivent être assumées par l'Etat pour la fourniture des services essentiels à la population.

Le problème le plus évident à ce sujet, se situe du côté des services sociaux et de santé. Le Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais conjointement avec le CLSC du Pontiac et le Centre de services sociaux de l'Outaouais a élaboré une proposition en vue d'améliorer l'accès aux services socio-sanitaires.

La proposition, adressée au ministère des Affaires sociales, préconise dans certains cas une amélioration importante de l'offre de services directement fournis par le gouvernement du Québec et dans d'autres cas, la conclusion d'ententes avec le gouvernement de l'Ontario. Il s'agit d'une proposition jugée réaliste puisqu'elle reprend plusieurs éléments de solution qui ont été appliqués dans d'autres villages du Québec.

16. UN DYNAMISME DU MILIEU FRAGMENTÉ

16.1 Aspects généraux

Plusieurs acteurs participent au développement social et économique du Pontiac. Les chapitres précédents ont déjà traité du rôle du secteur gouvernemental, de l'apport primordial de la grande entreprise forestière et de l'influence des pôles urbains de l'Ontario. Parallèlement à ces forces généralement perçues comme extérieures, le degré de dynamisme de la population pontissoise influence aussi le développement. Le dynamisme d'une collectivité se définit comme une volonté et une capacité d'intervenir individuellement et collectivement dans son devenir et dans l'organisation de la vie sociale, culturelle et économique de son milieu d'appartenance.

Le dynamisme de la population du Pontiac se manifeste à différents palliers. A l'intérieur du territoire, les municipalités ou de petits groupes de municipalités constituent des foyers d'actions locales. Les citoyens se préoccupent également dans certains cas de questions qui touchent l'ensemble du Pontiac. La création récente de la municipalité régionale de comté (MRC) vise justement à appuyer le besoin d'un niveau d'appartenance qui dépasse le cadre immédiat de la municipalité et de ses environs. Le dynamisme du Pon-

tiac peut aussi rayonner au niveau de l'ensemble de l'Outaouais, par exemple par une participation aux organismes régionaux. Il touche aussi les gouvernements québécois et canadien, par la volonté du milieu d'utiliser au maximum les ressources disponibles.

16.2 La structure du dynamisme

Le dynamisme local

Les organismes et les regroupements socio-économiques du Pontiac fonctionnent principalement au niveau de zones d'appartenance plus réduites que le comté, où les gens se sentent chez eux dans une communauté qu'ils connaissent bien. Ils ne font ainsi que refléter la structure sociale fragmentée du comté, résultat de la dispersion de la population, de l'absence d'un pôle urbain défini, des différences ethniques, religieuses, et d'activités économiques ainsi que des perceptions et des besoins distincts qui en découlent.

L'analyse des modes de fonctionnement et des sentiments d'appartenance de la population révèle l'existence de sept territoires d'appartenance dans le comté de Pontiac. Ces territoires, tels que définis par le CLSC, ont déjà été identifiés au tableau 1 du présent rapport. L'analyse qui suit porte sur les cinq secteurs qui for-

ment la MRC, soit l'Ouest, Fort-Coulonge, le Centre, Shawville et le Nord.

Il importe toutefois de noter qu'un sixième secteur du comté, celui de la municipalité de Pontiac, présente beaucoup d'affinités avec la MRC de Pontiac, même s'il fait partie de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO). Outre sa partie est, qui est une banlieue, son territoire est surtout constitué de terres agricoles. La population de la partie rurale s'identifie d'ailleurs surtout au Pontiac, plutôt qu'à l'agglomération de Aylmer-Hull-Gatineau.(1)

L'ouest du comté est centré sur les municipalités de Waltham et de Chapeau. L'influence de la ville ontarienne de Pembroke y est très forte alors qu'une grande partie des activités commerciales, sociales et culturelles s'y déroulent. La communauté de souche irlandaise catholique regroupe la majorité de la population du secteur et les francophones éprouvent pour leur part, des difficultés d'identité culturelle. Le dynamisme économique du secteur se fait surtout sentir dans les activités agricoles et forestières. Il s'y trouve peu d'organismes communautaires, sauf un comité de citoyens et une société

---

(1) Mémoire présenté le 8 juin 1983 par M. Marcel Lavigne, maire de Pontiac, à la commission parlementaire des Affaires municipales au sujet du projet de loi numéro 28, "Refonte de la loi de la C.R.O.".

d'agriculture à Chapeau ainsi que des organismes bénévoles de services dont des clubs de l'Age d'Or et des comités religieux. Un organisme intermunicipal a par contre récemment parrainé la construction d'un centre sportif et communautaire à l'usage des municipalités du secteur.

Fort-Coulonge et les municipalités voisines forment un secteur d'appartenance à 80 pour cent francophone. C'est avec le secteur de Shawville l'un des deux pôles les mieux structurés du comté. Le secteur a une économie tournée vers l'industrie du bois et dominée par la grande entreprise. Il compte cependant quelques PME reliées à la récolte et à la transformation du bois, de même qu'une coopérative forestière. Un bon nombre d'organismes y animent la vie sociale, culturelle et économique, ce qui est essentiel à la survie culturelle des francophones du comté. L'action du CLSC a permis le démarrage de plusieurs projets, dont un journal, une radio communautaire et un groupement forestier. Deux comités de citoyens se sont intéressés respectivement au problème des inondations dans le secteur et à la question du regoupement des municipalités de Fort-Coulonge et de Mansfield et Pontefract. Les différents groupements sociaux et les organismes bénévoles de services comptent plus de 300 membres.

Le secteur Centre s'articule autour de Campbell's Bay. La

communauté culturelle est anglophone à 55 pour cent et francophone à plus de 40 pour cent. Le dynamisme économique se concrétise dans des activités agricoles et commerciales. Plusieurs groupes sociaux, Club Optimiste, Chevaliers de Colomb, Lions, Lionnettes, Cercles des fermières, y sont actifs de même que plusieurs regroupements bénévoles de services à l'intention des personnes âgées, des jeunes et des malades. Plus de 200 personnes participent à ces organismes.

Les localités de Otter Lake et de Ladysmith sont au coeur du secteur nord. La population est composée à 60 pour cent d'anglophones et d'une bonne proportion d'immigrants d'origine allemande et polonaise. Une coopérative forestière y a son siège social bien que son territoire d'activités soit en Haute-Gatineau. Ce secteur est le moins populeux et aussi celui qui compte le moins de regroupements sociaux et culturels.

Le secteur de Shawville et de ses environs est considéré comme le plus dynamique du comté. Il était, il y a quelques décennies un pôle économique important, avec ses scieries, ses meuneries, son industrie agricole prospère, l'exploitation minière, ses services publics et privés ainsi que ses commerces. Il a cependant subi quelques coups durs depuis cette époque, dont la fermeture de la mine de fer Hilton, avec ses quelque 400 emplois. Un certain déplacement de

l'industrie du bois a également nui à la zone. L'ascendant de la zone de Shawville est maintenant moins évident, même si elle joue encore un rôle très actif dans les domaines agricoles et des services. Il s'y trouve aussi quelques petites entreprises manufacturières, dont l'éditeur de l'Equity, le seul hebdomadaire du comté. La zone de Shawville est également le siège d'une société d'agriculture et d'un office de mise en marché du bois.

La communauté à grande majorité anglo-protestante de la zone de Shawville est très active dans son milieu. Plusieurs centaines de bénévoles participent à une large gamme de regroupements et d'organismes de nature sociale, culturelle, religieuse et récréative: Rotary, Age d'Or, Lions, Women's Institute, Kinsmen, Kinette.

Le survol rapide des zones d'appartenance du Pontiac confirme l'existence d'un certain dynamisme de la population dans chacune de ces zones. Leur capacité de se prendre en main varie cependant beaucoup, à cause de degrés de participation de la population très différents et aussi, dans certains cas, à cause d'un manque de cohésion au niveau même de certaines zones d'appartenance.

Le dynamisme au niveau du Pontiac

Il existe une réticence évidente parmi les citoyens et les organismes à se lancer dans des initiatives étendues à l'ensemble du Pontiac car la notion d'appartenance à ce niveau n'est pas solidement implantée. A certaines occasions, des actions communes ont été envisagées avec des résultats plus ou moins tangibles. L'échec de la mise sur pied d'un Centraide en est un exemple. Souvent, les organismes qui veulent se donner un mandat pour l'ensemble du Pontiac éprouvent des difficultés à s'implanter dans les différents milieux et leur existence ne repose que sur quelques personnes, en raison de la faible participation de la population.

Les facteurs déjà invoqués pour expliquer la nature avant tout locale du dynamisme dans le Pontiac représentent autant d'obstacles à l'émergence d'un dynamisme d'envergure pontissoise. Les différences ethniques et religieuses, la dispersion de la population et l'absence d'un pôle urbain, sont probablement de nos jours beaucoup moins importants qu'autrefois, ne serait-ce qu'à cause de l'amélioration des moyens de communication. Toutefois, les modes traditionnels de fonctionnement et les systèmes de valeurs sous-jacents persistent.

Par exemple, la majorité anglophone du Pontiac est fortement individualiste au plan économique et met l'accent sur les valeurs de l'entreprise privée. Elle témoigne également d'un certain acepticisme vis-à-vis des structures régionales qui ne collent pas aux réalités vécues au jour le jour par les citoyens. Par contre l'individualisme au plan économique se complète d'une structure sociale très développée.

De leur côté, les francophones sont davantage portés à intervenir collectivement dans leur développement. Depuis quelques années, l'approche communautaire, par l'intermédiaire des coopératives et d'organismes divers, est perçue comme un moyen de compenser le manque de structure de la collectivité. Les regroupements pour le démarrage de projets socio-économiques ont été multipliés au cours des dernières années: comités de citoyens, coopératives forestières, radio communautaire. Cette approche plus ouverte au regroupement à des fins économiques et culturelles est encore à consolider car elle n'est pas répandue à une large échelle et peu d'efforts sont faits pour tirer profit d'autres expériences ailleurs dans l'Outaouais ou au Québec. De plus, l'attente du développement venant de l'extérieur est encore fortement perceptible.

Si l'on excepte quelques tentatives, les initiatives d'en-

vergure pontissoise, que ce soit pour mettre des ressources en commun, pour s'attaquer à des problèmes communs ou pour concerter les principaux agents de développement, demeurent très réduites. Il existe un regroupement informel d'organismes appelé le Regroupement des organismes du Pontiac, qui poursuit des objectifs d'échange d'informations et de développement, mais ses actions sont limitées. Il en est de même du Conseil de planification sociale, qui vise à promouvoir la coopération des individus, des groupes, des agences gouvernementales et des organismes privés et bénévoles pour faire face aux problèmes sociaux de la collectivité. Une association touristique du Pontiac a vu le jour et une association des gens d'affaires du Pontiac participe selon ses moyens à la promotion du développement économique du comté. Toutefois, ces différents organismes du milieu éprouvent de la difficulté à s'implanter sur l'ensemble du territoire et ainsi à acquérir un appui de l'ensemble du Pontiac.

Le Centre local des services communautaires (CLSC), implanté depuis 1974, est reconnu comme un important agent de changement. Il cherche à canaliser les efforts de plusieurs groupes et s'intéresse à de nombreux secteurs d'activités, qu'ils soient d'ordre social, économique, culturel ou de santé.

Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont dus en grande

partie à sa présence locale à Fort-Coulonge, à Chapeau et à Bryson. Il est intervenu avec succès dans plusieurs projets comme les deux coopératives forestières, la radio communautaire du Pontiac qui connaît toutefois des difficultés, le mensuel Le Réveil du Pontiac, la culture sous abri et l'implantation de services bénévoles.

Au plan culturel, depuis la dissolution du Comité culturel du Pontiac en 1981, il n'existe plus d'organisme pour concerter, représenter, consulter et revendiquer au nom des citoyens du comté. Il ne semble pas exister de véritable volonté du milieu pontissois d'affirmer ses particularités culturelles, notamment par diverses manifestations ou encore par des représentations auprès d'organismes régionaux ou nationaux.

Tout récemment, le moulin à farine de Clarendon, datant de 1884, a été démonté en quelques jours et transporté près de Renfrew en Ontario. Le Pontiac a ainsi perdu un édifice historique de toute première importance, sans que le milieu ne s'y oppose d'une manière concrète.

La mise sur pied de la municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac représente un élément qui peut stimuler sensiblement le dynamisme de l'ensemble du Pontiac. Il est possible que la réalisa-

tion d'un schéma d'aménagement de comté permette aux populations de mieux se connaître et de collaborer plus étroitement dans certains projets. Il pourrait s'ensuivre un décloisonnement des attitudes.

Il faut pourtant admettre que la MRC ne correspond pas aux modes de fonctionnement traditionnels du comté. Certains représentants municipaux ne voient pas encore l'intérêt de mettre des ressources en commun et de créer ainsi une structure additionnelle, alors que selon eux tout fonctionne relativement bien sur une base plus locale. Certains ressentent par contre plus fortement la difficulté d'affronter isolément des problèmes d'ordre général, par exemple d'identité culturelle. Ils fondent ainsi beaucoup d'espoir sur la MRC.

Le dynamisme du Pontiac dans le contexte de l'Outaouais et du Québec

Le dynamisme d'une population doit s'exprimer à l'extérieur de son territoire immédiat d'appartenance, afin qu'elle puisse bénéficier pleinement de l'ensemble des moyens de développement disponibles.

La difficulté qu'éprouvent les Pontissois à dépasser le cadre de l'action strictement locale et le manque d'intervenants repré-

sentatifs de l'ensemble de la population du territoire, compromettent une participation active et efficace dans l'Outaouais. La faiblesse du sentiment d'appartenance à l'Outaouais et au Québec, qui résulte entre autres causes de la polarisation des centres ontariens, tend également à émousser l'intérêt de la population pour les questions régionales et québécoises.

Une enquête informelle auprès de différents organismes régionaux de l'Outaouais a permis de constater, malgré une certeine amélioration depuis peu, la difficulté de ces organismes à pénétrer le milieu du Pontiac. Par exemple, la participation des Pontissois aux conseils d'administration des organismes régionaux se limite le plus souvent au minimum statutaire.

Il résulte que la population du Pontiac peut difficilement faire valoir auprès de ces organismes ses besoins particuliers et ses attentes. En conséquence, elle ne tire pas pleinement parti des ressources qu'ils offrent.

En contrepartie, il ne fait aucun doute que la participation mitigée du Pontiac tend à affaiblir les organismes régionaux. Là comme ailleurs, l'Outaouais a besoin du Pontiac.

Les relations du Pontiac avec l'administration québécoise souffrent également du faible rayonnement du dynamisme pontissois, malgré une bonne volonté de part et d'autre. Le manque d'intervenants pour l'ensemble du comté et la faiblesse du sentiment d'appartenance au Québec chez une large couche de la population rendent le dialogue peu fructueux.

Il s'ensuit que l'administration n'est pas toujours suffisamment sensibilisée aux problèmes particuliers du comté. D'autre part, le gouvernement du Québec, qui demeure le plus gros employeur du comté, n'est pas véritablement perçu comme un facteur positif de développement. Pour plusieurs, il n'est qu'une source souvent lointaine de réglementations tatillonnes. Le sentiment d'éloignement qui se perpétue ainsi ne peut certainement pas favoriser le développement du territoire. Le présent document est une initiative de l'administration québécoise dont un des objectifs consiste justement à relancer le dialogue sur une base plus réaliste.

16.3 Avenues de développement

Le développement du Pontiac doit provenir en grande partie de la population qui y vit. Les appuis de l'extérieur, tant publics que privés, ne pourront se concrétiser que si le milieu articule lui-

même ses besoins et des voies de développement appropriées. Également, le dynamisme du milieu peut se manifester par des projets concrets, par exemple l'utilisation de techniques intermédiaires de transformation de la matière première. Une démarche de développement par la population nécessite toutefois beaucoup de vitalité de la part des intervenants du milieu.

Compte tenu de la structure sociale du Pontiac, il apparaît essentiel de consolider et de développer le dynamisme des différentes sous-zones d'appartenance. En plus des résultats immédiats, un réseau très dynamique d'actions locales faciliterait l'émergence d'actions concertées au niveau de l'ensemble du Pontiac.

Le renforcement du sentiment d'appartenance au Pontiac et des structures qui en résulteraient, apparaît présentement comme une avenue de développement essentielle, soit pour toucher à des questions qui dépassent le cadre de l'action locale, soit pour mieux faire valoir les points de vue et les besoins du Pontiac dans l'ensemble de l'Outaouais et du Québec.

De même, l'appartenance du Pontiac à l'Outaouais et au Québec doit se concrétiser par une participation plus active des citoyens et des groupes du Pontiac aux organismes régionaux. Le présent

dialogue qui s'engage entre le milieu et le gouvernement du Québec mérite d'être soutenu et alimenté de part et d'autre.

CONCLUSION

Le comté de Pontiac partage plusieurs caractéristiques des régions rurales les moins favorisées du Québec. Son économie basée sur l'agriculture, l'exploitation et la transformation primaire du bois est peu diversifiée. Les jeunes quittent souvent le comté pour se trouver du travail ou étudier mais le taux de chômage se maintient malgré tout bien au-dessus de la moyenne de l'Outaouais et du Québec. Les revenus des ménages sont parmi les plus faibles au Québec.

Une observation plus approfondie du mode de vie de la population permet cependant de découvrir la personnalité propre du comté. Le morcellement de la population, selon les origines ethniques et religieuses ou simplement à cause de la distance, empêche l'émergence d'une cohésion de la population sur l'ensemble du territoire. La proximité de l'Ontario influence le mode de vie de la population comme nulle part ailleurs dans l'Outaouais et au Québec. Ainsi, si les membres de la majorité anglophone du comté ne font pas tellement de distinction entre les deux rives de la rivière des Outaouais, la population francophone se trouve pour sa part isolée du centre de l'Outaouais et éprouve de la difficulté à vivre son appartenance au Québec.

Les objectifs de développement équilibré du Pontiac doivent donc porter sur les problèmes des disparités économiques vis-à-vis du Québec et aussi à l'intérieur même du comté, de même que sur les problèmes de la dépendance excessive et à sens unique vis-à-vis de l'Ontario, de l'isolement relatif de la population francophone et de la faiblesse du sentiment d'appartenance au Québec dans l'ensemble de la population du comté.

Les analyses sectorielles du rapport démontrent clairement que malgré ses difficultés, le comté de Pontiac peut compter sur les ressources nécessaires à une amélioration tangible de sa situation. Le Pontiac représente le plus fort potentiel agricole de l'Outaouais. Le potentiel de la forêt est sous utilisé et un mode d'exploitation adapté à la forêt mixte pourrait remédier au problème. Le tourisme se limite à la villégiature et à l'exploitation de la faune, mais l'aménagement de sites naturels et historiques permettrait de mieux tirer parti de la beauté du territoire.

D'autres secteurs souffrent du contexte particulier du comté mais pourraient malgré tout contribuer davantage à son développement. Il serait possible de récupérer une partie des fuites commerciales vers l'Ontario dans le domaine des biens de consommation courante. Le secteur manufacturier pourrait s'orienter vers une transformation plus poussée du bois et même se diversifier dans d'autres secteurs.

Les services publics semblent raisonnablement adéquats. Certains problèmes demeurent toutefois, surtout en raison de la faible densité de la population. A cet effet, la municipalité de Rapides-des-Joachims pose un problème particulier. De même, le vieillissement de la population du Pontiac nécessite des services accrus, par exemple dans le domaine hospitalier.

Le secteur culturel est peu développé dans le Pontiac de même que les médias locaux. La population francophone souffre particulièrement de la situation puisque le comté est inondé par les médias anglophones de l'Ontario. Le support au dynamisme du milieu paraît tout indiqué dans ce secteur.

Une volonté de changement semble présentement émerger parmi la population du comté. Il s'agit probablement d'une conjoncture particulièrement favorable pour que s'engage la démarche de réflexion collective sur les objectifs et les voies de développement du comté de Pontiac.

BIBLIOGRAPHIE

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC) DU PONTIAC. Bottin des organismes bénévoles du comté de Pontiac.

COMMUNICATION-QUÉBEC, Portrait sommaire de l'Outaouais: région du Pontiac, 1982.

GAUVREAU, Pierre, Rapport sur la qualité du service dispensé par Télébec Limitée dans les secteurs de la Petite Nation et de Pontiac. Régie des services publics du Québec, Sainte-Foy, février 1982.

HYDRO-QUÉBEC, Rapport annuel 1981.

INSTITUT D'HISTOIRE ET DE RECHERCHE SUR L'OUTAOUAIS, Actes du colloque sur l'identité régionale de l'Outaouais, Hull, 1981.

LA CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE PONTIAC, Bienvenue au Pontiac. Recherche historique du comté de Pontiac, 1980.

LAJOIE, Léon, Le commerce de détail dans le comté de Pontiac: propositions de développement, Société d'Aménagement de l'Outaouais, 1982.

LE DROIT, Le Nord de l'Outaouais, Ottawa, 1938.

Le potentiel de la vallée de l'Outaouais - The Ottawa Valley Potential. Dialogue 1. Compte-rendu sur le développement humain dans les années 80. 29 mai - 6 juin 1981.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, Le patrimoine architectural du Pontiac, 1981.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, Les communications de masse dans le comté de Pontiac: inventaire et problématique globale, 1977.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Résumé des principales interventions du S.A.E.P. dans le district électoral de Pontiac de 1978 à 1981. Outaouais 1981.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DE LA MAIN-D'OEUVRE DU CANADA, MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC, Rapport du Comité de reclassement des employés de Hilton Mines Ltd. Par Hilton Mines Ltd. Bristol, 1977.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME, Québec, Répertoire des entreprises manufacturières, 1982, Région - Outaouais.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME, Québec, Répertoire des hôtels et motels, 1982.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, La problématique de l'Outaouais - région 07, Collection: les schémas régionaux, 1979.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, L'espace rural de l'Outaouais, dossier d'inventaire et d'analyse, 1978.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, Orientations de développement de l'Outaouais, Collection: les schémas régionaux, 1979.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, Revue Développement Québec - Pontiac, volume 9, numéro 3, mars 1983.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS, Enquête sur les villégiateurs des comtés de Pontiac et Papineau, 1980.